

Information
sur le marché
du travail

imt

Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec

2003-2007

Information
sur le marché
du travail



LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET L'EMPLOI SECTORIEL AU QUÉBEC 2003-2007

Juillet 2003

Cette publication a été réalisée par
la Direction de la planification et de l'information
sur le marché du travail
d'Emploi-Québec.

Rédaction

André Grenier, économiste

Collaboration

Rabah Arrache

Guylaine Baril

Diane Boilard

Yves Fortier

Malika Hamzaoui

Gabriel Laroche

Julie Rabemananjara

Normand Roy

Marie-Hélène Saint-Pierre

Frédéric Savard

Louis-Philippe Tessier-Parent

Travaux d'économétrie

Lassad Damak

Graphiques et tableaux

André Grenier

Carole Gravel

Conception graphique

Quatuor Communication

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Bibliothèque nationale du Canada, 2003

ISBN 2-550-41673-2

MESSAGE DU MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE, MONSIEUR CLAUDE BÉCHARD

PLEINS FEUX SUR L'EMPLOI

J'ai le plaisir de vous présenter l'étude *Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007*. Ce plaisir est d'autant plus grand que celle-ci contient une multitude de bonnes nouvelles au chapitre de l'emploi. Elle nous apprend, par exemple, qu'en 2007, le taux de chômage devrait se situer aux environs de 7 % au Québec, pour la première fois depuis 1974. Elle indique également que des gains d'emplois seront enregistrés dans presque tous les secteurs, mais avec plus d'amplitude dans le secteur de la fabrication, l'un des principaux moteurs de l'économie québécoise, de même que dans celui des services, qui procure déjà du travail à près de 75 % de notre main-d'œuvre.

Ces bonnes nouvelles concernent aussi les régions. En effet, les emplois disponibles seront en croissance dans toutes les régions du Québec. Nous avons bon espoir de voir le chômage reculer partout, de façon progressive, d'ici 2007.

Oui, de l'emploi, il y en aura pour tous ceux et celles qui veulent apporter leur contribution au marché du travail, notamment pour certains groupes de la population qui y sont actuellement moins présents. Évidemment, un tel contexte nous amènera à relever de nombreux défis et je dirais, en priorité, celui de la qualification de la main-d'œuvre.

Nous travaillons déjà à définir des pistes de solution qui feront en sorte que, comme société, nous serons en mesure d'offrir aux entreprises une main-d'œuvre qualifiée en quantité suffisante. L'économie québécoise s'est grandement améliorée et diversifiée au cours des dernières années. Nous devons poursuivre sur cette lancée, car l'expansion de notre économie repose en majeure partie sur la disponibilité et sur la qualité de la main-d'œuvre.

J'en appelle à tous les partenaires du marché du travail afin que notre action concertée assure la concrétisation et même le dépassement de ces prévisions.

CLAUDE BÉCHARD

PRÉFACE

Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007 est une étude destinée à soutenir la planification de l'intervention d'Emploi-Québec. Cette étude servira à la réalisation des perspectives professionnelles du marché du travail jusqu'en 2007. Elle servira aussi à alimenter les travaux d'élaboration et de mise en œuvre de politiques et de programmes en matière d'emploi et de développement de la main-d'œuvre.

Le marché du travail et l'emploi sectoriel au Québec 2003-2007 est également un outil d'information sur les tendances futures du marché du travail pour les partenaires d'Emploi-Québec ainsi que les personnes et les organismes qui se préoccupent de la problématique de la main-d'œuvre et de l'emploi.

Ce document cherche à circonscrire l'évolution, pour la période de 2003 à 2007, des principaux indicateurs du marché du travail (population active, emploi, chômage, taux d'activité, taux de chômage et taux d'emploi) ainsi que de l'emploi par secteur d'activité économique.

Le directeur de la planification et de
l'information sur le marché du travail,

Bernard Matte

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pu être réalisée sans le travail concerté de plusieurs personnes. Outre celles et ceux qui ont contribué à la rédaction, je remercie ces membres de la Direction de la planification et de l'information sur le marché du travail : madame Nicole Lamy, documentaliste, qui a été d'une aide précieuse pour la recherche documentaire; monsieur Lassad Damak, économètre, qui a réalisé les travaux d'économétrie; madame Carole Gravel, technicienne en recherche, qui a apporté une contribution appréciée à la production des graphiques.

Le scénario présenté dans ce document a été adapté à la lumière de l'information recueillie auprès du ministère de l'Industrie et du Commerce, de la Commission de la construction du Québec, du réseau d'économistes en poste dans toutes les directions régionales d'Emploi-Québec ainsi que des conseillères et des conseillers sectoriels de la Direction générale adjointe de l'intervention sectorielle. Il a par la suite été soumis pour consultation à l'équipe du Centre d'étude sur l'emploi et la technologie (CETECH) et aux économistes régionaux d'Emploi-Québec. Ceux-ci l'ont enrichi de leurs précieux commentaires. Ils ont en outre participé étroitement à la réalisation du volet régional des perspectives sectorielles. Les lecteurs peuvent d'ailleurs s'adresser à eux pour obtenir de l'information sur les perspectives du marché du travail dans leurs régions respectives. Ces personnes sont :

Lorraine Blais	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
Louis-Mari Rouleau	Bas-Saint-Laurent
Robert Giguère	Capitale-Nationale
Suzanne Lefebvre	Chaudière-Appalaches
Gilles Lecours	Estrie
Éric Lampron	Centre-du-Québec
Hélène Fortin	Montérégie
Sylvie Allaire	Montréal
Régent Chamard	Table métropolitaine de Montréal
Jacques Chapdeleine	Laval
Roger Pedneault	Lanaudière
Robert Gareau	Laurentides
Ghislain Régis Yoka	Outaouais
Marie-Josée Marcoux	Abitibi-Témiscamingue
Jules Bergeron	Mauricie
Clément Desbiens	Saguenay—Lac-Saint-Jean
André LePage	Côte-Nord
Daniel Bergeron	Nord-du-Québec

RÉSUMÉ

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

Comme au Canada, le dynamisme de l'économie québécoise s'est reflété sur le marché du travail, qui s'est gonflé de plus de 118 000 emplois en 2002, pour une progression de 3,4 %, ce qui se compare avantageusement à la croissance de l'emploi au Canada, qui a été de 2,2 %. C'était seulement la troisième fois depuis le lendemain de la Seconde Guerre mondiale que plus de 100 000 emplois étaient créés en 1 an au Québec, et la première fois depuis 1973. Le taux d'emploi a fait un bond de 1,4 point de pourcentage pour atteindre un niveau inégalé de 59,5 %.

La vigueur du marché du travail a occasionné le gonflement de la population active, qui a vu affluer dans ses rangs le nombre sans précédent de 123 000 personnes, ce qui a porté le taux d'activité lui aussi à un nouveau sommet, soit à 65,1 %. Ce gonflement de la population active a eu pour conséquence une modeste augmentation du nombre de chômeuses et chômeurs, qui est passé de 332 000 à 337 000. Le taux de chômage a reculé légèrement, passant de 8,7 % à 8,6 %.

Selon le scénario d'Emploi-Québec, 286 000 emplois seront créés d'ici 2007, dont près de 80 000 dès cette année. À partir de 2004, la création d'emplois oscillera autour de 50 000. Le taux d'emploi gagnera 2,5 points et s'élèvera à 62 % en 2007. La population active augmentera à peu près au même rythme que l'emploi d'ici 2005, ce qui limitera le recul du chômage. Par la suite, en raison du vieillissement de la population, l'augmentation de la population active sera plus modérée, ce qui portera tout de même le taux d'activité à 66,8 % en 2007. La progression plus modeste de la population active en 2006 et en 2007 se traduira par une réduction plus rapide du nombre de chômeuses et chômeurs, qui ne serait plus que de 310 000 dans 4 ans. Le taux de chômage glissera sous les 8 % en 2006 pour la première fois depuis 1974 et ne sera plus que de 7,2 % l'année suivante.

PERSPECTIVES D'EMPLOI SECTORIEL

L'emploi croîtra en moyenne de 1,5 % entre 2002 et 2007. Presque tous les secteurs verront leur main-d'œuvre augmenter au cours de cette période. Seuls quatre secteurs subiront un recul de l'emploi, soit ceux de l'agriculture et de la pêche, des textiles et des produits textiles, des vêtements et des produits en cuir ainsi que des administrations publiques.

La croissance de l'emploi sera plus élevée dans le secteur tertiaire (1,7 % par an) que dans les industries productrices

de biens (1,3 %). Dans le domaine de la production de biens, la création d'emplois se concentrera, pour l'essentiel, dans le secteur secondaire, surtout dans la fabrication où elle progressera de 1,7 % par année, pendant que l'emploi demeurera à peu près inchangé dans le secteur primaire.

Dans la fabrication, la croissance moyenne de l'emploi sera 2 fois plus marquée dans les industries de biens durables (2,3 %) que dans celles de biens non durables (1,1 %). Cela se traduira par un gain de 40 000 emplois dans les premières et de 17 000 dans les secondes. Parmi ces dernières, c'est dans la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac (2,9 %) et dans celle de produits en plastique et en caoutchouc (2,3 %) que le taux de croissance attendu est le plus élevé. Du côté de la fabrication de biens durables, les secteurs qui devraient se distinguer sont ceux des produits métalliques (3,6 %), des machines (3,5 %), des meubles (3 %) et des produits en bois (2,9 %).

Dans le domaine des services, qui procure près de 75 % des emplois au Québec, les 2 secteurs qui se démarquent sont les mêmes qui ont dominé au cours des 15 dernières années en matière de création d'emplois, soit les services professionnels, scientifiques et techniques (3,4 %) ainsi que la gestion d'entreprise, les services administratifs et autres (3,4 %). C'est néanmoins le secteur de la santé et de l'assistance sociale qui devrait créer le plus fort volume d'emplois, soit 44 000.

Par ailleurs, plusieurs secteurs d'activité, sans être aux avant-postes en matière de croissance de l'emploi, ont parmi leur main-d'œuvre une proportion importante de travailleuses et travailleurs plus âgés. Plusieurs d'entre eux se retireront du marché du travail au cours des prochaines années, et il faudra les remplacer. C'est le cas de tout le secteur public, soit la santé, l'enseignement et l'administration publique, mais aussi des secteurs du transport, de la construction, de l'agriculture et du papier, entre autres.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL

Selon les estimations des économistes régionaux d'Emploi-Québec, l'emploi sera en croissance dans toutes les régions du Québec. Cette croissance variera de 1 % par an au Saguenay—Lac-Saint-Jean à 2,1 % dans la région des Laurentides. De façon générale, c'est dans la région métropolitaine de Montréal (incluant la couronne) ainsi qu'en Estrie et en Outaouais que l'emploi augmentera le plus rapidement. Pour sa part, le chômage reculera partout. En 2007, c'est dans la région de l'Estrie qu'il sera le plus bas (5,9 %), suivie de celle de la Capitale-Nationale (6 %). Seule la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine aura alors un taux de chômage supérieur à 10 %.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION — L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	3
LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC	4
BILAN DE L'ANNÉE 2002	4
PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE 2003 À 2007	5
PERSPECTIVES D'EMPLOI SECTORIEL	8
LES INDUSTRIES PRODUCTRICES DE BIENS	9
<i>Agriculture et pêche</i>	9
<i>Foresterie et exploitation forestière</i>	10
<i>Extraction minière</i>	11
<i>Services publics</i>	13
<i>Construction</i>	14
FABRICATION DE BIENS NON DURABLES	15
<i>Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac</i>	16
<i>Usines de textiles et de produits textiles</i>	17
<i>Fabrication de vêtements et de produits en cuir</i>	18
<i>Fabrication du papier</i>	20
<i>Impression</i>	21
<i>Fabrication de produits du pétrole et de produits chimiques</i>	21
<i>Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc</i>	23
<i>Activités diverses de fabrication</i>	24
FABRICATION DE BIENS DURABLES	24
<i>Fabrication de produits en bois</i>	25
<i>Fabrication de produits minéraux non métalliques</i>	26
<i>Première transformation des métaux</i>	27
<i>Fabrication de produits métalliques</i>	28
<i>Fabrication de machines</i>	29
<i>Fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques</i>	30
<i>Fabrication de matériel de transport</i>	31
<i>Fabrication de meubles et de produits connexes</i>	32
SECTEUR DES SERVICES	33
<i>Commerce en gros</i>	34
<i>Commerce au détail</i>	35
<i>Transport et entreposage</i>	36
<i>Industries de l'information, de la culture et des loisirs</i>	37
<i>Finance, assurances, services immobiliers et services de location</i>	39
<i>Services professionnels, scientifiques et techniques</i>	40
<i>Gestion d'entreprises, services administratifs et autres</i>	41
<i>Services d'enseignement</i>	43
<i>Soins de santé et assistance sociale</i>	44
<i>Hébergement et services de restauration</i>	45
<i>Autres services</i>	46
<i>Administrations publiques</i>	47
LE MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL	49
ANNEXE A L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE	51
ANNEXE B TABLEAUX	56
BIBLIOGRAPHIE	70

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

GRAPHIQUE 1.1	Variations de l'emploi et de la population active au Québec de 1989 à 2002	4
GRAPHIQUE 1.2	Taux d'emploi au Québec de 1989 à 2002	4
GRAPHIQUE 1.3	Taux d'activité au Québec de 1989 à 2002	5
GRAPHIQUE 1.4	Variation du chômage au Québec de 1989 à 2002	5
GRAPHIQUE 1.5	Taux de chômage au Québec de 1989 à 2002	5
GRAPHIQUE 1.6	Variations annuelles de l'emploi et de la population active de 2002 à 2007	6
GRAPHIQUE 1.7	Taux d'emploi de 2002 à 2007	6
GRAPHIQUE 1.8	Taux d'activité de 2002 à 2007	6
GRAPHIQUE 1.9	Chômage de 2002 à 2007	7
GRAPHIQUE 1.10	Taux de chômage de 1976 à 2007	7
GRAPHIQUE 2.1	Variation annuelle moyenne de l'emploi sectoriel de 2002 à 2007	8
GRAPHIQUE 2.2	Emploi dans l'agriculture et la pêche de 1987 à 2007	10
GRAPHIQUE 2.3	Emploi dans la foresterie et l'exploitation forestière de 1987 à 2007	11
GRAPHIQUE 2.4	Emploi dans l'extraction minière de 1987 à 2007	12
GRAPHIQUE 2.5	Emploi dans les services publics de 1987 à 2007	13
GRAPHIQUE 2.6	Emploi dans la construction de 1987 à 2007	15
GRAPHIQUE 2.7	Emploi dans la fabrication de biens non durables de 1987 à 2007	16
GRAPHIQUE 2.8	Emploi dans la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac de 1987 à 2007	17
GRAPHIQUE 2.9	Emploi dans les usines de textiles et de produits textiles de 1987 à 2007	18
GRAPHIQUE 2.10	Emploi dans la fabrication de vêtements et de produits en cuir de 1987 à 2007	19
GRAPHIQUE 2.11	Emploi dans la fabrication du papier de 1987 à 2007	20
GRAPHIQUE 2.12	Emploi dans l'impression de 1987 à 2007	21
GRAPHIQUE 2.13	Emploi dans la fabrication de produits du pétrole et de produits chimiques de 1987 à 2007	22
GRAPHIQUE 2.14	Emploi dans la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc de 1987 à 2007	23
GRAPHIQUE 2.15	Emploi dans les activités diverses de fabrication de 1987 à 2007	24
GRAPHIQUE 2.16	Emploi dans la fabrication de biens durables de 1987 à 2007	24
GRAPHIQUE 2.17	Emploi dans la fabrication de produits en bois de 1987 à 2007	26
GRAPHIQUE 2.18	Emploi dans la fabrication de produits minéraux non métalliques de 1987 à 2007	27
GRAPHIQUE 2.19	Emploi dans la première transformation des métaux de 1987 à 2007	28

GRAPHIQUE 2.20	Emploi dans la fabrication de produits métalliques de 1987 à 2007	28
GRAPHIQUE 2.21	Emploi dans la fabrication de machines de 1987 à 2007	29
GRAPHIQUE 2.22	Emploi dans la fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques de 1987 à 2007	31
GRAPHIQUE 2.23	Emploi dans la fabrication de matériel de transport de 1987 à 2007	32
GRAPHIQUE 2.24	Emploi dans la fabrication de meubles de 1987 à 2007	33
GRAPHIQUE 2.25	Emploi dans le commerce en gros de 1987 à 2007	35
GRAPHIQUE 2.26	Emploi dans le commerce au détail de 1987 à 2007	35
GRAPHIQUE 2.27	Emploi dans le transport et l'entreposage de 1987 à 2007	37
GRAPHIQUE 2.28	Emploi dans les industries de l'information, de la culture et des loisirs de 1987 à 2007	38
GRAPHIQUE 2.29	Emploi dans la finance, les assurances, les services immobiliers et la location de 1987 à 2007	40
GRAPHIQUE 2.30	Emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques de 1987 à 2007	41
GRAPHIQUE 2.31	Emploi dans la gestion d'entreprise, les services administratifs et autres de 1987 à 2007	42
GRAPHIQUE 2.32	Emploi dans les services d'enseignement de 1987 à 2007	44
GRAPHIQUE 2.33	Emploi dans les soins de santé et l'assistance sociale de 1987 à 2007	44
GRAPHIQUE 2.34	Emploi dans l'hébergement et les services de restauration de 1987 à 2007	46
GRAPHIQUE 2.35	Emploi dans les autres services de 1987 à 2007	47
GRAPHIQUE 2.36	Emploi dans les administrations publiques de 1987 à 2007	47
GRAPHIQUE 3.1	Croissance annuelle moyenne de l'emploi régional de 2002 à 2007	49
GRAPHIQUE 3.2	Chômage québécois et chômage régional en 2002 et en 2007	50
GRAPHIQUE A1	Croissance moyenne du PIB réel des pays de l'OCDE de 1993 à 2008	51
GRAPHIQUE A2	Taux de chômage dans la zone de l'OCDE de 1993 à 2008	52
GRAPHIQUE A3	Croissance annuelle du PIB réel des États-Unis de 1991 à 2007	52
GRAPHIQUE A4	Croissance annuelle du PIB réel du Canada de 1991 à 2007	53
GRAPHIQUE A5	Solde financier des administrations canadiennes en pourcentage du PIB de 1993 à 2008	53
GRAPHIQUE A6	Taux de variation de l'emploi au Canada de 1991 à 2007	54
GRAPHIQUE A7	Taux de chômage canadien de 1991 à 2007	54
GRAPHIQUE A8	Variation du PIB réel québécois de 1991 à 2007	54
TABLEAU B1	Le marché du travail au Québec de 1990 à 2007	56
TABLEAU B2	Le marché du travail des personnes de 15 à 64 ans au Québec de 1990 à 2007	58
TABLEAU B3	Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007	60

INTRODUCTION — L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ¹

Après la forte croissance économique de la seconde moitié des années 1990 jusqu'en 2000, l'économie mondiale, et plus particulièrement celle des pays développés, a subi un coup de frein en 2001. Cette année-là, les pays de l'OCDE n'ont connu qu'une croissance de 0,8 %, et les États-Unis, qui ont vécu leur première récession en 10 ans, ont vu la progression de leur économie se limiter à 0,3 %. Une solide reprise était attendue, mais les actes terroristes du 11 septembre 2001 et les tensions géopolitiques qui en ont découlé, ainsi que les scandales financiers touchant entre autres les géants Enron et Worldcom, en ont miné les bases. L'an dernier, la croissance n'a été que de 1,8 % dans la zone de l'OCDE. La croissance américaine, de 2,4 %, a montré des signes d'essoufflement en fin d'année et au début de 2003, malgré une politique monétaire des plus accommodantes.

Il faudra attendre l'an prochain pour que l'économie reprenne son rythme de croisière. Cette année, la croissance des pays de l'OCDE ne sera guère meilleure que l'an dernier. Par la suite, une progression d'environ 3 % est anticipée. Les États-Unis, dont la croissance économique ne sera pas plus dynamique cette année qu'en 2002, reviendraient l'an prochain à leur potentiel de croissance, estimé entre 3 % et 3,5 %.

Le Canada s'en est tiré à bien meilleur compte. Après une progression médiocre de 1,9 % en 2001, l'économie canadienne a connu une croissance de 3,4 % l'an dernier, ce qui la plaçait largement en tête des principaux pays industrialisés. Avec les indices de ralentissement en fin d'année imputables à la morosité des exportations, le Conference Board du Canada entrevoyait, en avril, une croissance plus modeste cette année de 2,7 %. Elle serait supérieure à 3 % l'an prochain.

La bonne tenue de l'économie canadienne a trouvé écho sur le marché du travail, où l'emploi était en hausse de 2,2 %, soit 2 fois la progression observée en 2001. Le chômage était malgré tout en hausse à 7,7 % en raison du gonflement important de la population active. Le taux de création d'emplois devrait atteindre 2,4 % cette année, selon le Conference Board du Canada, malgré une économie moins vigoureuse. Par la suite, la progression varierait entre 1,3 % et 1,8 %, ce qui sera suffisant pour abaisser le taux de chômage à 6,6 % en 2007.

Si l'économie canadienne a bien fait l'an dernier, que dire du Québec, dont la croissance économique s'est élevée à 4,3 %? Contrairement aux années passées où les exportations apportaient une contribution importante, le Québec a cette fois-ci dû s'appuyer sur le seul dynamisme interne de son économie. La progression sera nettement plus modeste cette année, toujours selon le Conference Board du Canada, soit de 2,3 %. Elle sera plus élevée l'an prochain, à 2,7 %, mais elle se repliera légèrement par la suite, limitée par le ralentissement démographique.

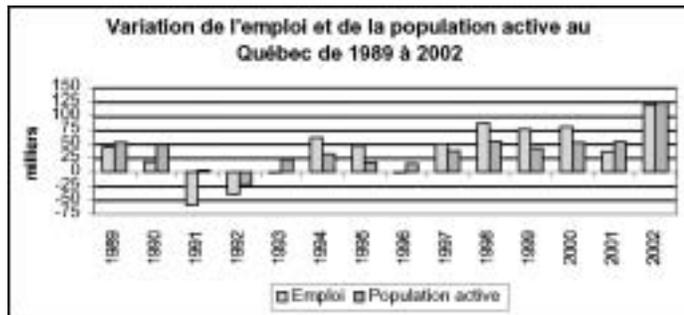
¹ On trouvera à l'annexe A une présentation plus détaillée des économies internationale, canadienne et québécoise.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

BILAN DE L'ANNÉE 2002

Le marché du travail québécois a connu en 2002 une année d'exception, avec la création de 118 200 emplois, soit une progression de 3,4 %, ce qui se compare avantageusement à la croissance de l'emploi au Canada, qui s'élevait à 2,2 %. Ce n'est que la troisième fois depuis le début de l'Enquête sur la population active, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et la première fois depuis 1973, que la création annuelle d'emplois au Québec était supérieure à 100 000². Au cours des 5 dernières années, ce sont 398 000 postes qui ont été créés. Il s'agit de la plus forte création d'emplois sur une période de cinq ans de l'histoire du Québec.

Graphique 1.1



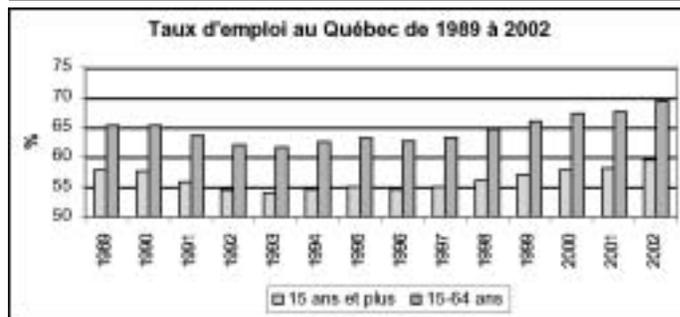
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le taux d'emploi³ de la population de 15 ans et plus a fait un bond de 1,4 point de pourcentage pour atteindre un niveau jamais atteint auparavant de 59,5 %. Cette augmentation a permis de réduire l'écart avec le taux d'emploi canadien à 2,3 points, ce qui est le plus faible écart observé au cours des 35 dernières années. Dans la population en âge de travailler⁴, celle de 15 à 64 ans, près de 7 personnes sur 10 occupaient un emploi en 2002. Il s'agit là aussi d'un niveau inégalé.

La tenue remarquable du marché du travail québécois s'est traduite par une progression nettement plus marquée de l'emploi salarié que du travail indépendant. Plus de 110 000 des postes créés l'an dernier étaient des emplois salariés. Malgré une première augmentation du travail

indépendant en 3 ans, la proportion du marché du travail occupée par celui-ci, qui atteignait 15,5 % en 1998, était en baisse pour une quatrième année de suite et n'était plus que de 13,2 % en 2002, soit la plus faible part de ce type de travail depuis 1989. Quand le marché du travail est dynamique, la plupart des gens ont une préférence pour un emploi salarié. Plusieurs ne se tournent vers le travail autonome que par défaut de trouver un poste salarié.

Graphique 1.2



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le gonflement de l'emploi a attiré un nombre sans précédent de 123 000 personnes dans les rangs de la population active⁵. Pendant ce temps, la population de 15 ans et plus s'accroissait de moins de 50 000, et celle en âge de travailler, d'à peine plus de 30 000. Le taux d'activité⁶ de la population de 15 ans et plus a gagné 1,5 point pour atteindre un nouveau sommet de 65,1 %. Le retard par rapport au taux d'activité canadien a été réduit à 1,8 point. Le taux d'activité a culminé à 75,9 % dans la population de 15 à 64 ans, ce qui place le Québec dans le peloton de tête des pays du G7 à ce chapitre, derrière le Canada, mais devant les États-Unis et les autres grands pays industrialisés.

Malgré le bond important de l'emploi, le gonflement sans précédent de la population active a eu pour conséquence une très légère augmentation du nombre de chômeuses et chômeurs, qui est passé de 332 300 à 337 200⁷. Il s'agissait d'une deuxième hausse d'affilée après quatre années consécutives de baisse. Le taux de chômage a

2 Il s'agit de création nette d'emplois, c'est-à-dire la différence entre le niveau d'emploi d'une année et celui de l'année précédente.

3 Le taux d'emploi correspond au nombre de personnes occupées, exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus. Le taux d'emploi d'un groupe particulier correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de l'effectif de ce groupe. Source : Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, révisé février 2002., p. 17.

4 Bien que quelques dizaines de milliers de personnes continuent de travailler après avoir atteint l'âge normal de la retraite, 99 % des personnes présentes sur le marché du travail ont moins de 65 ans.

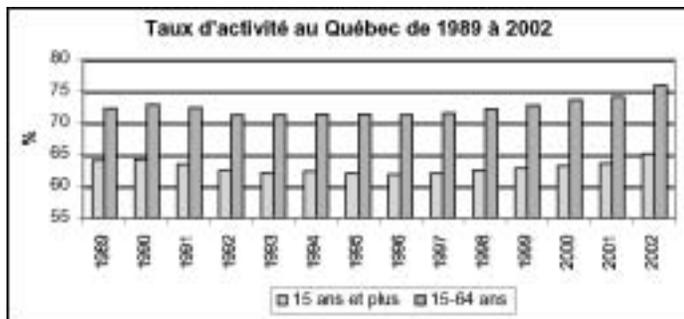
5 La population active comprend la population civile de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissement) qui est occupée ou qui est en chômage. Source : Statistique Canada, *op. cit.*, p. 14.

6 Le taux d'activité correspond au pourcentage de la population active totale par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Le taux d'activité pour un groupe donné correspond au pourcentage de la population active dans ce groupe par rapport à l'effectif total de ce groupe. Source : Statistique Canada, *op. cit.*, p. 17.

7 Les chômeurs sont les personnes qui, durant la semaine de référence de l'enquête, étaient disponibles pour travailler et avaient été mises à pied temporairement, avaient cherché un emploi au cours des quatre dernières semaines ou devaient commencer un emploi au cours des quatre prochaines semaines. Le taux de chômage correspond au nombre de chômeurs, exprimé en pourcentage de la population active. Source : Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*, révisé février 2002, p. 8 et 17.

néanmoins reculé légèrement, passant de 8,7 % à 8,6 %. Il était inférieur à 9 % pour une troisième année de suite, ce qui ne s'était pas vu depuis le milieu des années 1970. Par ailleurs, les femmes ont continué de s'en tirer mieux que les hommes à ce chapitre pour une douzième année de suite. Le taux de chômage masculin s'est inscrit en légère hausse l'an dernier, passant de 9 % à 9,1 %. Pendant ce temps, le taux féminin se repliait de 8,5 % à 8 %.

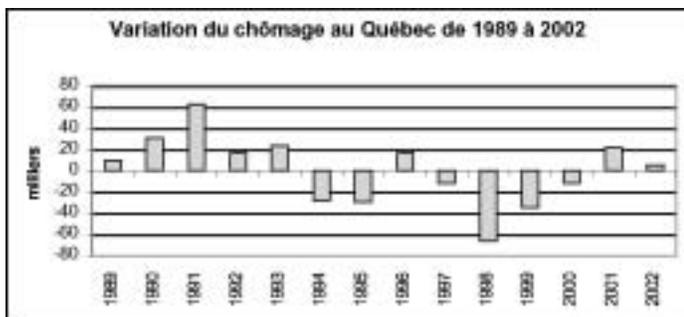
Graphique 1.3



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Les jeunes n'ont pas été laissés pour compte. La croissance de l'emploi des jeunes de moins de 25 ans était de 4,9 % ou 26 000 l'an dernier. Au cours des 5 dernières années, l'emploi des jeunes a fait un bond de 25 %, du jamais vu depuis 1976⁸. Cette forte création d'emplois a fait reculer le taux de chômage des moins de 25 ans, de 19,3 % qu'il était en 1997, à 13,5 % l'an dernier. Il s'agit du taux le plus bas pour ce groupe d'âge depuis 1989. En outre, pour la première fois, le taux de chômage des jeunes Québécoises et Québécois était inférieur à celui des jeunes Canadiennes et Canadiens (13,6 %).

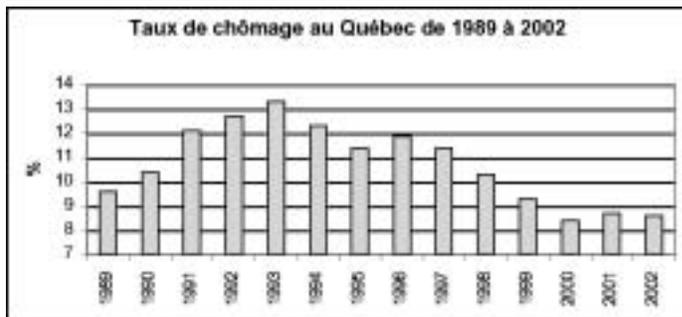
Graphique 1.4



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

L'emploi était également en forte hausse chez les aînés. Dans la population de 55 à 64 ans, il a progressé de 12 %. La population active de ce groupe s'est accrue dans les mêmes proportions. Chez les hommes de ce groupe d'âge, qui avaient déserté massivement le marché du travail entre 1976 et 1996 (le taux d'activité reculant de 74,8 % à 53,4 %), le timide renversement de tendance observé depuis 1997 s'est confirmé avec plus de vigueur l'an dernier, lorsque le taux d'activité est remonté de 56,5 % à 59,5 %.

Graphique 1.5



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

PERSPECTIVES DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE 2003 À 2007

L'évolution du marché du travail est déterminée par l'activité économique, mais elle l'est également par l'évolution démographique. L'évolution démographique sera appelée à jouer un rôle grandissant au cours des années à venir. Les premiers baby-boomers, nés en 1946, célèbrent cette année leur 57^e anniversaire de naissance. Ils auront franchi le cap de la soixantaine dans trois ans à peine, et près de la moitié d'entre eux auront quitté le marché du travail, à moins que le comportement des gens en ce qui a trait au moment de la prise de la retraite ne change⁹. Dans 7 ans, la population québécoise de 15 à 64 ans aura cessé de croître, selon le plus récent scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec¹⁰. Pour la population de moins de 60 ans, le déclin commencera dans 3 ans à peine.

Déjà l'an dernier, la population de 15 à 19 ans, qui représente les futurs entrantes et entrants potentiels sur le marché du travail, était pour la première fois légèrement moins nombreuse que celle de 55 à 59 ans, candidate à la retraite au cours des prochaines années.

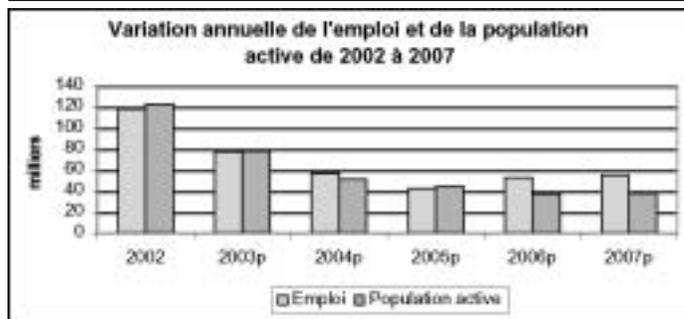
8 Les estimations du marché du travail selon les groupes d'âge ne sont disponibles que pour la période débutant en 1976.

9 En 2002, selon les données de l'Enquête sur la population active, 45 % des personnes qui avaient déclaré avoir pris leur retraite au cours de la dernière année avaient moins de 60 ans.

10 Institut de la statistique du Québec, *Perspectives démographiques au Québec 2000-2041 : Scénario de référence*.

Bientôt va se poser de façon de plus en plus aiguë le problème de la relève. La population de 15 ans et plus devrait croître, entre 2002 et 2007, d'un peu moins de 45 000 personnes par année, pour une progression annuelle moyenne de 0,7 %. La population de 15 à 64 ans, pour sa part, devrait augmenter de moins de 25 000 par an au cours de la même période, soit de 0,4 %.

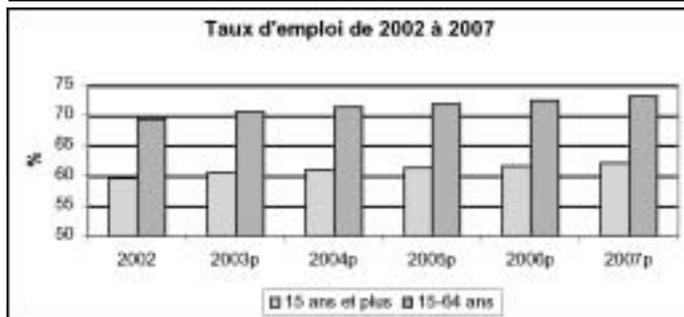
Graphique 1.6



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La croissance économique attendue au cours des cinq prochaines années sera inférieure à ce que le Québec a connu lors des dernières années. Elle sera néanmoins largement suffisante pour générer une importante création d'emplois¹¹. Emploi-Québec entrevoit en effet la création de 286 000 emplois d'ici 2007, dont près de 80 000 dès cette année. À partir de 2004, le rythme de création d'emplois devrait osciller autour de 50 000. Le nombre de personnes occupées, qui s'élevait à 3 593 000 en 2002, atteindra 3 878 000 en 2007. Pour l'ensemble de la période considérée, l'emploi augmentera en moyenne de 1,5 % par an, ce qui est inférieur au rythme moyen de 2,4 % des 5 dernières années. C'est tout de même 2 fois le taux de croissance anticipé de la population de 15 ans et plus et près de 4 fois celui de la population de 15 à 64 ans.

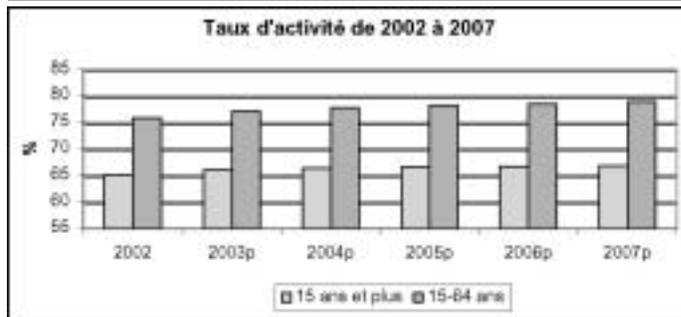
Graphique 1.7



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La croissance plus forte de l'emploi que de la population continuera de faire monter le taux d'emploi qui, de 59,5 % en 2002, franchirait pour la première fois le seuil de 60 % cette année et pointerait à 62 % en 2007. Pour mémoire, il n'était que de 54 % en 1993. Chez les moins de 65 ans, dont le taux d'emploi était de 69,4 % l'an dernier, celui-ci s'élèvera au-dessus de 70 % dès cette année et il devrait atteindre 73,2 % dans 4 ans, pour une progression de 3,8 points. À mesure que les baby-boomers approcheront de la retraite, les gains de taux d'emploi deviendront cependant plus difficiles à réaliser.

Graphique 1.8



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La progression soutenue de l'emploi continuera d'attirer la population en grand nombre au sein du marché du travail. La population active poursuivra elle aussi une croissance supérieure à celle de la population. Les programmes de mise à la retraite anticipée, fréquemment utilisés dans les années 1990 par les employeurs pour résoudre leurs problèmes de surplus de main-d'œuvre, se feront plus rares. Les rationalisations des entreprises sont, pour la plupart, derrière nous. Quant aux administrations publiques, elles se placent plutôt en mode d'embauche en raison des nombreux départs à la retraite attendus au cours des prochaines années. En outre, les programmes de retraite anticipée ont été financés à même les surplus actuariels des caisses de retraite. Les mauvais rendements des dernières années ont résorbé ces surplus.

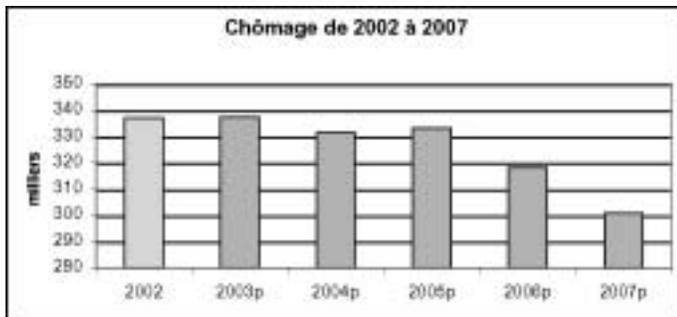
La population active augmentera sensiblement au même rythme que l'emploi au cours des trois premières années du présent scénario. Par la suite, en raison du vieillissement de la population, l'arrivée de nouvelles personnes sur le marché du travail se fera à un rythme plus modéré. Pour l'ensemble de la période, la population active devrait croître en moyenne de 1,2 % par an. De 3 929 000 en 2002, elle franchira le cap des 4 000 000 de personnes dès cette année et atteindra presque 4 180 000 en 2007. En cinq ans, la population active québécoise se sera gonflée d'un quart de million de personnes.

11 Les perspectives du marché du travail québécois d'Emploi-Québec pour les années 2003 à 2007 s'appuient sur le scénario de moyen terme du Conference Board du Canada de janvier 2003. Des ajustements ont toutefois été apportés aux estimations à la lumière du scénario d'avril.

Le taux d'activité, de 65,1 % en 2002, devrait atteindre 66 % cette année et s'élever à 66,8 % en 2007, gagnant 1,7 point en 5 ans. La progression sera plus marquée chez les moins de 65 ans, dont le taux d'activité passera de 75,9 % à 78,9 %. C'est un taux qui surpasse celui que connaissent tous les pays du G7 l'an dernier. Le Canada, qui arrivait en tête du groupe, avait alors un taux d'activité de sa population de 15 à 64 ans de 77,5 %.

Le taux de chômage, qui était de 8,6 % l'an dernier, ne diminuera que très lentement d'ici 2005 en raison de l'ampleur de la croissance attendue de la population active. Il serait alors de 8,1 %. Au cours des deux années suivantes, ce taux reculerait plus rapidement. Il glisserait sous les 8 % en 2006 et ne serait plus que de 7,2 % en 2007, ce qui représenterait le taux le plus bas depuis 1974. En comparaison, le taux moyen des 27 dernières années s'élevait à 10,9 %.

Graphique 1.9



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

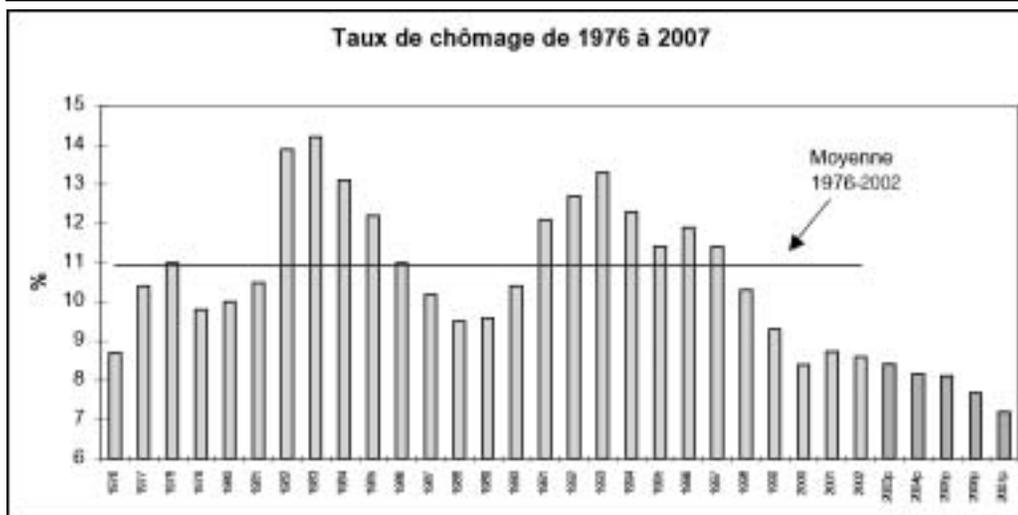
Au cours des trois premières années, la création d'emplois suffira tout juste à répondre à l'afflux de nouveaux arrivants sur le marché du travail, de sorte que le nombre de chômeuses et chômeurs variera très peu entre 2002 et 2005. Par la suite, l'accélération des départs à la retraite fera en sorte que la population active augmentera moins rapidement que l'emploi, entraînant à la baisse le nombre de chômeuses et chômeurs. De 337 000 en 2002, leur nombre reculerait à 301 000 en 2007.

Les perspectives du marché du travail présentées ici reposent sur un scénario macroéconomique qui suppose la sortie de l'économie américaine de sa présente léthargie au second semestre de cette année et une croissance économique continue en Amérique du Nord au cours des prochaines années. Le scénario suppose également que les économies canadienne et québécoise convergeront vers leur taux de croissance potentiel à moyen terme, sans connaître de récession.

De nombreux points d'interrogation demeurent toutefois, qui pourraient avoir une incidence sur le marché du travail québécois. Il se peut que la reprise attendue aux États-Unis au second semestre tarde à se manifester et ne survienne qu'en toute fin d'année ou au début de l'an prochain. Cela freinerait la création d'emplois cette année, mais on observerait un rattrapage l'an prochain. À l'échéance, les conséquences seraient négligeables.

Par ailleurs, si la politique monétaire de la Banque du Canada devait demeurer beaucoup plus restrictive que celle de la Réserve fédérale (Fed) aux États-Unis, le taux de change de la devise canadienne risquerait de demeurer élevé et de toucher durement les exportations canadiennes et québécoises ainsi que les secteurs d'activité qui en dépendent, avec des conséquences négatives sur l'emploi.

Graphique 1.10

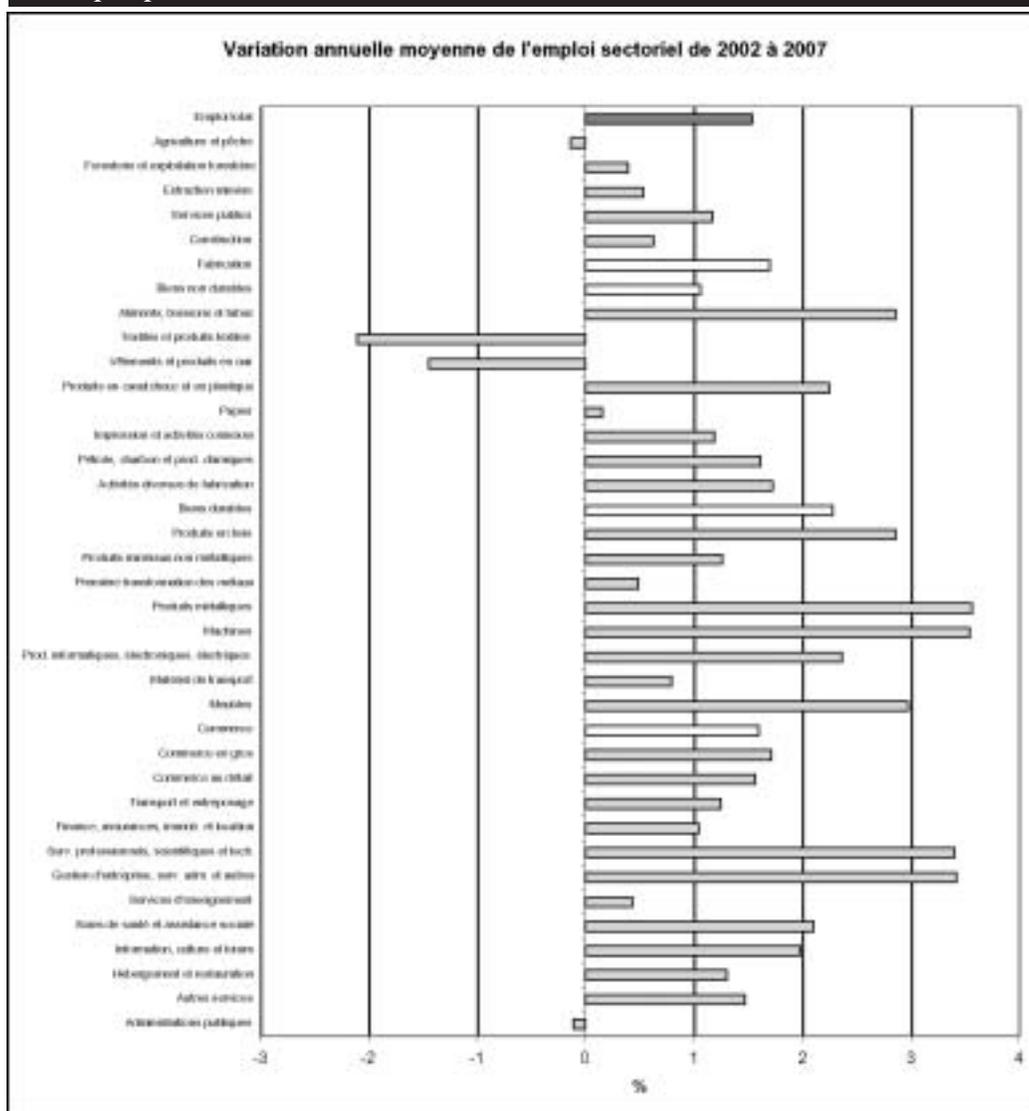


Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

PERSPECTIVES D'EMPLOI SECTORIEL

La croissance attendue de l'emploi entre 2002 et 2007 s'élève à 1,5 % par année. Presque tous les secteurs verront leur main-d'œuvre s'accroître au cours de cette période. Seuls quatre secteurs connaîtront, selon le présent scénario, un recul de l'emploi, soit ceux de l'agriculture et de la pêche, des textiles et des produits textiles, des vêtements et des produits en cuir ainsi que des administrations publiques. L'évolution, comme par le passé, diffèrera entre les industries productrices de biens et les industries de services. Elle sera également différente entre les industries du secteur de la production de biens ainsi que les industries du secteur tertiaire¹².

Graphique 2.1



Estimations d'Emploi-Québec.

12 Dans le présent chapitre, les données d'emploi proviennent de Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; les données de production proviennent de Statistique Canada, *PIB par industrie aux prix de 1997, 1984 à 2002* et sont exprimées en dollars de 1997; les données d'exportation sont tirées de Statistique Canada, *Exportations, SCIAN3, 1992-2002* et sont exprimées en dollars courants.

LES INDUSTRIES PRODUCTRICES DE BIENS

Les industries productrices de biens comprennent les industries du secteur primaire (agriculture, pêche, exploitation forestière et industrie minière) ainsi que celles du secteur secondaire (services publics, construction et fabrication). Elles procuraient l'an dernier 946 000 emplois, soit 26 % de l'emploi total. Cette proportion a diminué avec le temps. En 1987, cette proportion était de 29 %.

Au cours des 15 dernières années, la croissance moyenne des industries productrices de biens n'a été que de 0,4 % par année, pendant que l'emploi total progressait à un rythme annuel de 1,2 %, soit 3 fois plus rapidement. Les industries du secteur primaire ont perdu un peu plus de 20 000 emplois pendant que celles du secteur secondaire en gagnaient 82 000. La fabrication à elle seule enregistrait une progression de près de 85 000 emplois, presque tous dans les industries productrices de biens durables (81 500).

D'ici 2007, le domaine des biens devrait connaître une croissance d'emploi de 1,3 % par année. Cette croissance se concentrera, pour l'essentiel, dans le secteur secondaire, surtout dans la fabrication où l'emploi devrait augmenter au rythme annuel de 1,7 %. L'emploi manufacturier augmentera davantage du côté de la fabrication de biens durables (2,3 %) que du côté de celle de biens non durables. Pendant ce temps, l'emploi demeurera à peu près inchangé dans le secteur primaire.

Agriculture et pêche

En 2002, ce secteur comptait 66 000 personnes occupées, dont 95 % travaillaient en agriculture, les autres se livrant à des activités de pêche, ou encore de chasse ou de piégeage. Le secteur procurait 2 % de l'emploi total et 7 % de l'emploi dans la production de biens. C'est en outre la principale activité du secteur primaire, fournissant 64 % de l'emploi. C'est, à l'image de l'ensemble des industries de production de biens, largement un monde d'hommes. Sept personnes sur dix travaillant en agriculture et neuf sur dix dans la pêche, la chasse et le piégeage sont des hommes. Cette proportion est demeurée à peu près inchangée avec les années.

La proportion de personnes travaillant à plein temps¹³ est de 85 % en agriculture et de plus de 95 % dans la pêche, la chasse et le piégeage. C'est plus que la moyenne, mais en agriculture, c'est moins que ce qu'on observe dans le secteur de la production de biens en général.

La proportion de travailleuses et travailleurs à plein temps en agriculture tend toutefois à augmenter. En effet, à la fin des années 1980, plus de 20 % des personnes travaillaient à temps partiel. L'emploi connaît cependant de fortes variations saisonnières. En haute saison (de juin à août), l'agriculture compte de 10 000 à 20 000 personnes de plus qu'en basse saison. Ces variations saisonnières sont prononcées davantage dans le domaine des cultures agricoles que dans celui de l'élevage.

Contrairement à ce que l'on observe sur le marché du travail en général ou encore dans la production de biens, où l'emploi salarié est la norme (87 % pour l'ensemble du marché du travail et 88 % dans la production de biens), près de 60 % des personnes travaillant dans le domaine agricole et 7 personnes sur 10 dans la pêche, la chasse et le piégeage étaient des travailleuses et travailleurs indépendants, incluant les travailleuses et travailleurs familiaux non rémunérés. Il ne faut pas s'en surprendre : selon le dernier recensement de Statistique Canada, le Québec comptait, en 2001, 29 000 fermes avec un revenu supérieur à 5 000 \$ par année. La moitié de celles-ci étaient des entreprises familiales non enregistrées en sociétés ou en compagnies¹⁴. La proportion d'employées et employés salariés tend toutefois à augmenter depuis quelques années.

La main-d'œuvre agricole est plus âgée que la moyenne. Les travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus forment 38 % de celle-ci, et ceux de 55 ans et plus, 17 %¹⁵. Ces proportions ont peu varié depuis 1987. En comparaison, 35 % de l'ensemble de la main-d'œuvre a 45 ans et plus, et 11 % est âgée de 55 ans et plus. Par ailleurs, la proportion de travailleuses et travailleurs agricoles de moins de 35 ans a reculé de 44 % à 33 %, au profit du groupe d'âge de 35 à 44 ans, qui a gagné 11 points de pourcentage à 29 %.

La Montérégie est la première région agricole du Québec avec plus du quart des emplois en 2002 (27 %). Elle est suivie des régions de Chaudière-Appalaches (13 %), du Centre-du-Québec (12 %), du Bas-Saint-Laurent (7 %) et de l'Estrie (7 %). C'est la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui arrive au premier rang pour la pêche.

Le Québec fournissait, en 2002, 19 % des emplois canadiens en agriculture et 13 % des emplois dans la pêche, la chasse et le piégeage. La part du Québec de l'emploi agricole canadien, qui avait glissé de 17 % en 1987 à 14 % en 1992, s'est redressée depuis. Quant à la pêche, elle a vu croître la portion québécoise de sa main-d'œuvre, de moins de 8 % à la fin des années 1980, à plus de 10 % depuis 2000.

13 Selon l'Enquête sur la population active, une personne travaille habituellement à plein temps lorsqu'elle travaille au moins 30 heures par semaine à son emploi principal ou à son unique emploi. Source : Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*. p. 10.

14 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Le Québec bioalimentaire en un coup d'œil*, p. 12.

15 Dans la pêche, la chasse et le piégeage, en raison du faible niveau de main-d'œuvre, les estimations selon l'âge ou la catégorie de travailleurs ne sont pas disponibles.

Si la part du Québec s'est accrue, c'est parce que l'emploi du secteur a diminué plus fortement au Canada (-2,4 % par année en moyenne depuis 1987) qu'au Québec (-1,6 % par année). Le recul de l'emploi en agriculture au Québec s'explique en grande partie par la diminution du nombre de travailleuses et travailleurs familiaux non rémunérés. En 1987, sur 83 000 personnes occupées, 18 300 n'étaient pas rémunérées. En 2002, des 62 300 emplois de l'industrie, seulement 3 300 n'étaient pas rémunérés. Des 21 000 emplois perdus au cours de cette période, moins de 6 000 étaient rémunérés.

La diminution de la main-d'œuvre agricole depuis 1987 s'est concentrée dans l'élevage, pendant que l'emploi dans les cultures agricoles connaissait une légère croissance. L'élevage fournissait 62 % des emplois en 2002, contre 74 % 15 ans auparavant. Pendant ce temps, la part des cultures agricoles est passée de 23 % à 34 %. Les autres emplois se trouvent dans les fermes mixtes et les activités de soutien à l'agriculture. Cette diminution n'est pas une indication du déclin de l'agriculture québécoise. Au cours des 15 dernières années, le volume de production agricole s'est accru d'un peu plus de 2 % par année. La sensibilité du secteur à la conjoncture est limitée : on ne dénote pas de relation entre les variations de production et celles de l'économie. La croissance considérable de la valeur des exportations confirme par ailleurs la vigueur du secteur. Les exportations de cultures agricoles ont quadruplé au cours des dix dernières années pendant que celles provenant de l'élevage faisaient plus que doubler. Celles de produits alimentaires transformés, pour leur part, ont presque triplé. Depuis 1997, la valeur des exportations bioalimentaires a surpassé celle des importations¹⁶.

Selon Emploi-Québec, l'emploi du secteur devrait très peu varier entre 2002 et 2007. Il reculerait tout au plus de 500 personnes. Dans l'industrie de la pêche, Pêche et Océans Canada a décrété un moratoire sur la pêche à la morue. En outre, les quotas de pêche au crabe ont été réduits de façon importante sur la Côte-Nord.

En agriculture, les problèmes actuels liés au cas d'encéphalopathie spongiforme bovine découvert en Alberta devraient être de courte durée. Cependant, l'industrie du porc est frappée d'un moratoire qui pourrait en limiter l'expansion tant que des solutions jugées acceptables d'un point de vue environnemental n'auront pas été trouvées. Le plus important obstacle à la croissance de la main-d'œuvre du secteur demeure la consolidation des fermes en des ensembles plus grands, où les opérations sont davantage mécanisées. L'industrie aura néanmoins besoin de relève pour remplacer la main-d'œuvre vieillissante qui quittera le marché du travail au cours des prochaines années.

Graphique 2.2



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Les discussions attendues à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur les subventions agricoles pourraient éventuellement favoriser les agricultrices et agriculteurs canadiens et québécois, qui subissent la concurrence de productrices et producteurs très fortement subventionnés aux États-Unis et en Europe. Les pourparlers pourraient cependant prendre du temps avant qu'un accord survienne.

Foresterie et exploitation forestière

Cette industrie, dont l'activité comprend à la fois les travaux d'aménagement forestier, l'exploitation forestière et les activités de soutien (lutte contre les incendies de forêt, épandage de pesticides...), occupait 24 000 personnes en 2002, ce qui représente moins de 1 % de l'emploi total, près de 3 % de l'emploi dans la production de biens et près de 25 % de l'emploi du secteur primaire. La part de la forêt dans l'emploi primaire, qui avait décliné entre 1987 et 1992 pour ne plus compter que pour 15 %, a progressé rapidement jusqu'en 1997 et a peu varié depuis. C'est un univers fortement masculin, les hommes détenant 87 % des emplois, proportion qui a peu varié au cours des 15 dernières années.

La très grande majorité (94 %) des personnes travaille à plein temps, ce qui se compare à la moyenne des industries productrices de biens (95 %). La proportion de personnes travaillant à plein temps a peu varié depuis 1987. Par ailleurs, l'emploi connaît de fortes variations saisonnières. Le niveau varie de près de 10 000 entre le premier trimestre, en basse saison, et le troisième trimestre.

La proportion de travailleuses et travailleurs indépendants, qui était de 14 % en 1987, se comparait alors à la moyenne observée sur le marché du travail, qui était de 13 %. Cette proportion, qui a peu varié dans l'ensemble, s'est accrue de façon notable dans l'industrie forestière, où elle comptait pour le quart des personnes occupées en 2002.

¹⁶ Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *op. cit.*, p. 11.

Le secteur compte une proportion élevée de travailleuses et travailleurs âgés. En 1987, le tiers de la main-d'œuvre avait 45 ans ou plus. Cette proportion a d'abord décliné pour ne plus composer que le quart en 1994. Le vieillissement de la main-d'œuvre du secteur s'est accéléré depuis. En 2002, plus de 40 % avait 45 ans ou plus, et 11 % était âgée de 55 ans et plus.

À l'exclusion des grandes étendues d'eau, le Québec s'étend sur 1,5 million de kilomètres carrés. Les forêts couvrent plus de 650 000 km², dont près de 520 000 sont des terrains forestiers productifs accessibles. Elles sont composées de deux tiers de résineux et d'un tiers de feuillus. Les forêts privées comptent pour 11 % de la superficie des terrains forestiers, le reste appartenant au domaine public.

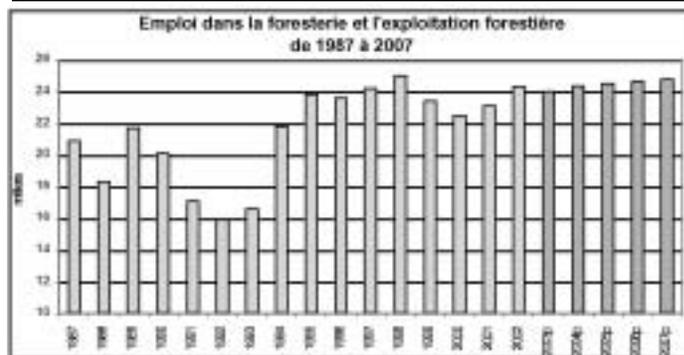
Les plus grandes régions forestières en matière de forêt accessible sont la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et le Saguenay—Lac-Saint-Jean¹⁷. C'est dans cette dernière région que se trouvait en 2002 la plus forte proportion de la main-d'œuvre du secteur (19 %), suivie de l'Abitibi-Témiscamingue (14 %), du Bas-Saint-Laurent (13 %) et des Laurentides (10 %). La forêt fournissait 5 % de l'emploi en Abitibi-Témiscamingue et 4 % au Saguenay—Lac-Saint-Jean et dans le Bas-Saint-Laurent.

Le Québec avait le tiers des emplois du secteur au Canada en 2002. Cette part a varié de façon notable depuis 1987. Elle était alors de 30 %, mais elle a reculé jusqu'à 22 % en 1992, avant d'amorcer une remontée soutenue au cours des années suivantes. L'emploi a crû davantage au Québec (1 % par année) qu'au Canada (0,4 %) au cours des 15 dernières années. L'évolution n'a toutefois pas été linéaire : de 1989 à 1992, l'emploi québécois a reculé de plus de 20 % dans la foulée de la récession, mais il a vite repris le terrain perdu et même davantage au cours des 3 années suivantes. Il a peu varié depuis. Au Canada, après avoir atteint un sommet en 1998, l'emploi du secteur a reculé de plus de 10 %.

Le secteur est sensible aux aléas de la conjoncture. La production, après avoir culminé en 1989, a reculé de près de 40 % au cours des 5 années suivantes. Elle a connu une reprise marquée de 1998 à 2000, mais elle était en baisse au cours des deux dernières années. Le conflit du bois d'œuvre, qui s'était d'abord traduit par des quotas à l'exportation aux États-Unis, puis qui a culminé avec l'imposition de droits compensateurs et antidumping de 27,22 % en mai 2002, a compliqué la vie de l'industrie, bien que cela n'ait pas encore eu d'incidence sur l'emploi. La valeur des exportations de produits en bois est d'ailleurs en baisse depuis 2000.

Emploi-Québec entrevoit un léger repli de l'emploi en 2003, puis une modeste reprise au cours des années suivantes. Le nombre d'emplois, qui était de 24 000 l'an dernier, augmenterait de 500 entre 2002 et 2007. Le conflit du bois d'œuvre limite les perspectives pour 2003. Le scénario suppose que ce conflit sera réglé d'ici le début de 2004. Les perspectives sont cependant également limitées par la disponibilité de la ressource. Plusieurs contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier ont dû être revus à la baisse en raison de la diminution du volume de bois disponible.

Graphique 2.3



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Les activités sylvicoles, qui requièrent une main-d'œuvre abondante, pourraient prendre en partie le relais des opérations d'exploitation forestière, dans une perspective d'amélioration du couvert forestier. En ce qui a trait aux travaux sylvicoles, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, sans écarter les travaux de reboisement, tend à favoriser la régénération naturelle. Par ailleurs, en raison de la forte proportion de travailleuses et travailleurs plus âgés, de nombreux postes devraient être à pourvoir malgré une faible croissance de l'emploi du secteur.

Extraction minière

Après une année difficile en 2001, la reprise de la demande mondiale de produits minéraux attendue en 2002 ne s'est pas matérialisée en raison du manque de vigueur de la production industrielle, ce qui a déprimé les prix de la plupart des métaux de base. L'or s'en est tiré à meilleur compte en raison de la montée des tensions géopolitiques¹⁸.

L'industrie minière, incluant les services miniers, comptait 13 000 personnes en emploi au Québec en 2002, en légère hausse par rapport à l'année précédente. Depuis le niveau de plus de 25 000 atteint en 1990, la moitié des emplois

17 Ministère des Ressources naturelles, *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999*, p. 69-217.

18 Ministère des Ressources naturelles, *Bilan et faits saillants de l'industrie minière du Québec en 2002*, p. 4.

ont néanmoins été perdus. Les mines ne fournissaient plus que 0,4 % de l'emploi total et un peu plus de 1 % de l'emploi dans la production de biens. Leur proportion de l'emploi du secteur primaire, qui était de près de 25 % en 1990, n'était que de 12 % en 2002.

C'est un monde d'hommes où à peine 12 % des emplois sont féminins, proportion qui a peu varié depuis 1987. Le travail autonome est l'exception, ne comptant que pour 1 % dans l'extraction minière et 9 % dans les activités de soutien. L'extraction minière (incluant les activités de concentration du minerai) fournissait, en 2002, près de quatre emplois sur cinq dans cette industrie. Cela correspond à la moyenne des 15 dernières années. Cette proportion a cependant varié, d'un creux de 70 % en 1996 à un sommet de 88 % en 2000.

La presque totalité des emplois (98 %) sont à plein temps. Par ailleurs, on observe une certaine saisonnalité, le niveau d'emploi variant d'environ 3 000 en moyenne entre le premier et le troisième trimestre.

S'il existe une relève, avec près de 10 % de la main-d'œuvre âgée de moins de 25 ans, 40 % des personnes avaient 45 ans ou plus en 2002, contre moins de 30 % à la fin des années 1980. La proportion de personnes de 55 ans et plus a plus que doublé en 15 ans pour s'élever à 17 % de la main-d'œuvre.

L'Abitibi-Témiscamingue est la grande région minière, avec le tiers des emplois de l'industrie en 2002. Elle est suivie de loin par la Montérégie (15 % des emplois) et les régions combinées de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (9 %). L'industrie minière fournissait l'an dernier 6 % de tous les emplois en Abitibi-Témiscamingue et 2 % dans les régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

L'emploi québécois du secteur ne comptait que pour 8 % de l'emploi canadien en 2002. Cette proportion est à la baisse depuis le début des années 1990, où elle s'élevait à 13 %. C'est l'Alberta qui domine dans ce domaine avec plus de la moitié des emplois, en raison de son industrie pétrolière et gazière qui connaît des investissements considérables, notamment dans les sables bitumineux dans le nord de la province. L'emploi a décliné de 2,5 % par année au Québec contre un repli plus modeste de 0,7 % au Canada depuis 1987.

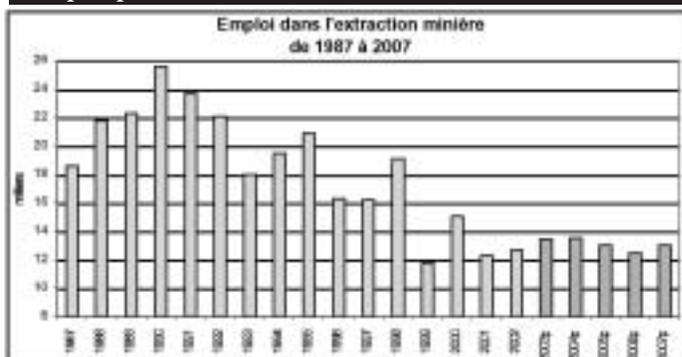
Le recul de l'emploi minier au Québec en 1992 et 1993 était causé en bonne partie par la diminution de la production. Il s'agit toutefois d'une industrie à forte intensité en capital, qui contribue à maintenir une productivité élevée du travail. Cette productivité a peu évolué de 1987 au début des années 1990. Cependant, depuis le milieu de cette dernière décennie, la productivité du travail s'est

considérablement accrue. Le volume de production par travailleuse et travailleur a plus que doublé au cours des 10 dernières années, ce qui explique en partie le déclin de l'emploi malgré une croissance annuelle moyenne de la production de 2 % au cours de cette période. Il y a par ailleurs des cas particuliers comme celui de l'amiante chrysotile, qui subit les conséquences de la désaffection croissante pour ce produit.

La valeur des exportations, qui était de 1,6 milliard de dollars en 1992, a reculé de façon importante jusqu'en 2000, où elle n'était plus que de 835 millions de dollars. Une légère reprise a été notée au cours des dernières années, malgré le peu de vigueur de l'économie mondiale, portant la valeur à un peu plus de 940 millions de dollars en 2002. Le repli des exportations est imputable entre autres au recul du prix de métaux tels que le cuivre, le zinc et même l'or, malgré la remontée récente du prix de ce dernier métal.

Pour les prochaines années, Emploi-Québec n'entrevoit pas de variation notable de l'emploi. Un léger gain d'emplois est attendu cette année, qui s'appuierait sur l'augmentation de la production industrielle internationale. Si l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon semblent lents à sortir de leur torpeur, les pays d'Asie (excluant le Japon), menés par la Chine, continuent d'inscrire une forte croissance. À moyen terme, toutefois, en raison de la croissance de la productivité, la tendance au repli de l'emploi devrait de nouveau être observée, quoique de façon modeste.

Graphique 2.4



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Après avoir décliné pendant plusieurs années, les dépenses en exploration minière ont connu des hausses respectives de 9 % et de 11 % en 2001 et en 2002. L'exploration s'est principalement concentrée en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. La tendance pourrait se poursuivre, considérant le nombre élevé de titres

d'exploration (claims) enregistrés en 2002¹⁹. En outre, la forte remontée récente du prix de l'or incite plusieurs producteurs à reprendre la production. Enfin, la découverte de cheminées de kimberlite en 2001 a relancé les investissements pour la recherche de diamants dans le Nord-du-Québec.

Services publics

Les services publics comprennent la production, le transport et la distribution d'électricité, la distribution de gaz naturel ainsi que les réseaux d'aqueduc et d'égout. L'électricité représente 90 % de la production de ce secteur, qui employait 30 000 personnes en 2002. Les services publics fournissaient alors un peu moins de 1 % de l'emploi total et plus de 3 % de l'emploi dans la production de biens.

Le nombre d'emplois, qui s'élevait à 26 000 en 1987, a progressé rapidement jusqu'en 1990, pour varier très peu par la suite. Après avoir atteint un plateau de près de 35 000 en 1996, des mesures de rationalisation à Hydro-Québec ont réduit l'emploi du secteur à moins de 27 000 en 1999. Celui-ci a amorcé une remontée au cours des années suivantes.

Les trois quarts des emplois sont occupés par des hommes, proportion qui a peu varié au cours des quinze dernières années. C'est aussi un monde de salariées et salariés, ceux-ci occupant 100 % des postes du secteur, ne laissant pas de place au travail indépendant. Très peu de variations saisonnières de l'emploi sont observées. Enfin, 99 % des emplois du secteur sont à plein temps.

La main-d'œuvre des services publics a vieilli rapidement. Le personnel de plus de 45 ans formait moins du quart de l'effectif en moyenne à la fin des années 1980 et au début des années 1990. Cette proportion a plus que doublé et dépassait 50 % en 2002. La proportion de personnes de plus de 55 ans, de 9 %, demeurait malgré tout inférieure à la moyenne observée sur le marché du travail québécois, sans doute en raison de régimes de retraite permettant des retraites plus hâtives. À ce propos, celui d'Hydro-Québec a été modifié cette année pour requérir une combinaison plus élevée d'âge et d'années de service pour donner droit à la retraite, ce qui devrait se traduire par une augmentation de la proportion de la main-d'œuvre plus âgée au cours des prochaines années.

Plus de la moitié des personnes occupées habitaient la région métropolitaine de Montréal, où se trouve le siège social d'Hydro-Québec. Malgré tout, le secteur fournissait moins de 1 % de l'emploi de la région. C'est dans les régions réunies de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec

que les services publics offrent la plus forte proportion de l'emploi régional, soit un peu plus de 3 %. L'Abitibi-Témiscamingue suit avec près de 2 % de son emploi concentré dans les services publics.

L'emploi québécois du secteur comptait pour 23 % de l'emploi canadien en 2002. Cette proportion était de 22 % en 1987. Elle s'est accrue jusqu'à 28 % en 1996, lorsque l'emploi dans les services publics était à son plus haut niveau au Québec, avant de reculer à 23 % en 1999. La croissance de l'emploi au Québec au cours des trois dernières années n'a permis que de maintenir cette proportion, en raison des gains d'emplois enregistrés également au Canada dans le secteur.

La production a décliné à la fin des années 1980 et s'est maintenue autour de sept milliards de dollars par année de 1990 à 1993, avant de connaître une croissance soutenue jusqu'en 2000, exception faite d'un repli en 1998, occasionné par le verglas. Le ralentissement économique de 2001 s'est fait sentir, entraînant une diminution de la production, tant dans le domaine de l'électricité que dans celui du gaz naturel. La production était de nouveau en hausse en 2002.

Graphique 2.5



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Il y a peu de rapport entre l'évolution de la production du secteur et celle de l'emploi. Celui-ci était en hausse à la fin des années 1980 et au début des années 1990, quand la production était en baisse. Il a au contraire reculé entre 1996 et 2000, malgré une hausse marquée de la production. La productivité par travailleuse et travailleur, qui s'élevait à 300 000 \$ en 1987 (en dollars de 1997), a reculé à tout juste plus de 200 000 \$ dans les premières années de la décennie 1990. Elle s'est rapidement accrue par la suite jusqu'en 2000, alors qu'elle a de nouveau excédé 300 000 \$, pour reculer de nouveau en 2001 et en 2002.

19 Ministère des Ressources naturelles, *Information sur l'industrie minière du Québec : Quatrième trimestre 2002*, p. 11.

Pour les années qui viennent, Emploi-Québec entrevoit une croissance constante de 1,2 % en moyenne par année, ce qui demeure inférieur au taux de croissance attendu de l'emploi total. L'emploi atteindrait ainsi près de 32 000 en 2007. Plusieurs grands travaux sont en cours ou en projet. Qu'on pense à Eastmain 1 et Eastmain 1A, à Toulnostouc, à Grand-Mère, au Haut-Saint-Maurice ainsi qu'aux lignes de transport. La production d'énergie éolienne en Gaspésie, qui devrait fournir 1 000 mégawatts de puissance installée d'ici la fin de la décennie, est aussi un projet d'envergure. Ces travaux donnent cependant surtout de l'emploi dans la construction et la production de matériel électrique. Néanmoins, la planification et la supervision des travaux requièrent des ressources à la fois dans les bureaux et sur les chantiers.

La demande de main-d'œuvre viendra surtout des besoins de remplacement des personnes qui quitteront le marché du travail. Une proportion élevée d'entre elles approche de l'âge de la retraite. À Hydro-Québec, on croit qu'au cours des dix prochaines années, c'est plus ou moins la moitié du personnel qui aura dû être remplacé.

Construction

L'industrie de la construction comptait 158 000 personnes occupées en 2002, en hausse de plus de 18 000 par rapport à l'année précédente. Elle fournissait alors 4 % de l'emploi total et 1 emploi sur 6 dans la production de biens au Québec. Un peu plus de trois emplois sur cinq se trouvent chez les entrepreneuses et entrepreneurs spécialisés. Cela n'a pas toujours été le cas. En 1987, l'emploi était partagé presque à parts égales entre ces derniers et les entrepreneuses et entrepreneurs principaux. La part des entrepreneuses et entrepreneurs spécialisés s'est accrue de façon à peu près constante jusqu'au milieu des années 1990. Elle est demeurée stable depuis.

C'est un univers d'hommes. En 2002, ceux-ci occupaient neuf emplois sur dix, le personnel féminin du secteur se cantonnant pour l'essentiel dans les postes à caractère administratif. Les travailleuses et travailleurs indépendants sont une composante importante, comptant pour le quart des personnes occupées du secteur, soit une proportion deux fois plus élevée que celle observée dans l'ensemble du marché du travail. La part du travail indépendant semble toutefois reculer avec la hausse de l'emploi : au cours des années 1998 à 2000, la part du travail indépendant était du tiers de l'emploi de l'industrie de la construction.

L'emploi à plein temps est la norme : c'était le lot de 94 % de la main-d'œuvre du secteur l'an dernier. Cette proportion était en hausse par rapport aux années

où l'activité était plus au ralenti, alors que le travail à temps partiel touchait un dixième de la main-d'œuvre de la construction. C'est cependant une industrie dont l'activité se caractérise par de fortes variations saisonnières. Au cours des 16 dernières années, la variation moyenne de l'emploi entre le premier et le troisième trimestre de l'année était supérieure à 40 000.

À la fin des années 1980, 3 personnes sur 10 dans la construction avaient 45 ans ou plus. Cette proportion s'est maintenue au cours du premier tiers des années 1990. Elle a augmenté rapidement au cours des années suivantes pour atteindre quatre sur dix depuis 1999. Une personne sur sept a franchi le cap des cinquante-cinq ans. À l'autre extrémité, la proportion de jeunes de moins de 25 ans, qui atteignait 17 % en 1988, a reculé à 7 % en 1999. L'industrie ne comptait alors que 9 000 jeunes, contre plus de 30 000 11 ans auparavant. La forte création d'emplois des dernières années a ouvert des portes à la relève. Les jeunes comptaient, en 2002, pour 9 % de la main-d'œuvre de la construction, et leur nombre était remonté à 15 000, le niveau le plus élevé depuis 10 ans.

L'emploi est assez également réparti entre les régions, quoique dans la région montréalaise, les gens du secteur semblent privilégier la couronne, en particulier la partie nord de la couronne. En effet, si la construction fournissait moins de 3 % des emplois des personnes résidant sur l'île de Montréal en 2002, elle procurait près de 7 % des emplois des personnes demeurant à Laval et dans Lanaudière et plus de 5 % des emplois dans la région des Laurentides²⁰. En Outaouais également, l'emploi dans la construction était important, comptant pour près de 7 % de l'emploi total des personnes de la région.

Le Québec ne fournissait que 18 % de l'emploi dans la construction au Canada en 2002, ce qui est inférieur au poids relatif du marché du travail québécois, qui correspond à 23 % de celui du Canada. À la fin des années 1980, le Québec accaparait entre 22 % et 24 % de l'emploi canadien dans la construction. Cette proportion a décliné constamment jusqu'en 1998. Une légère remontée a été observée depuis, surtout en 2002.

Il ne faut se surprendre ni du fait que le secteur occupe une place plus modeste sur le marché du travail au Québec qu'au Canada, ni du fait que la part du Québec soit en repli. Un des éléments dont dépend cette industrie est l'évolution démographique. Or, la population canadienne augmente à un rythme nettement plus rapide que celle du Québec, ce qui stimule davantage la construction résidentielle ainsi que la construction dans les domaines commercial et institutionnel.

20 Les estimations de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada reposent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non sur le lieu de travail de celles-ci.

Outre la démographie, l'activité de l'industrie dépend de plusieurs facteurs. Les taux d'intérêt et la création d'emplois ont une influence importante, en particulier dans la construction résidentielle. La hausse des emplois dans les services déterminera le rythme auquel se rempliront les édifices à bureaux et les locaux commerciaux. Les travaux d'infrastructure sont tributaires des finances de l'État. Enfin, la construction industrielle dépend de l'économie en général, que ce soit l'économie nord-américaine ou celle de l'ensemble de la planète.

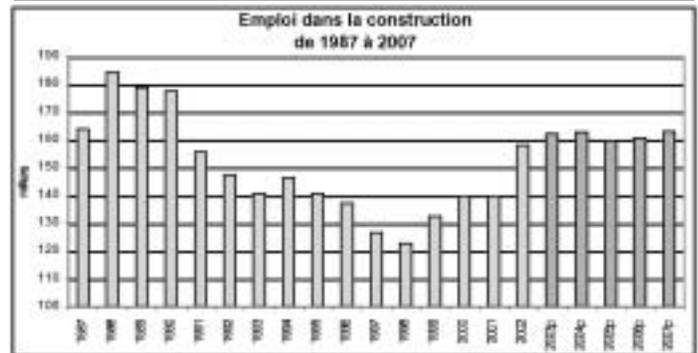
L'emploi dans la construction, qui avoisinait 180 000 à la fin des années 1980, a chuté du tiers jusqu'en 1998, avant de remonter jusqu'en 2002. Le niveau de 158 000 emplois alors observé était le plus élevé depuis 1990. Les données de production indiquent que la construction résidentielle a reculé de près de moitié de 1987 au milieu des années 1990. Elle a peu varié dans la deuxième moitié des années 1990 avant de connaître un véritable bond en 2002. Pour sa part, la construction non résidentielle, qui comprend la construction commerciale et institutionnelle, avait atteint son apogée en 1990 avant de décliner elle aussi du tiers jusqu'au milieu de la dernière décennie. La reprise a été plus modeste dans ce domaine. Quant aux travaux de génie liés à l'énergie électrique, ils ont atteint leur dernier sommet en 1993. L'activité dans ce créneau a reculé des deux tiers pour toucher un creux en 1999. Hormis un sursaut en 1998 pour la réparation des lignes électriques détruites par le verglas, elle a connu une légère remontée au cours des dernières années.

Pour les prochaines années, une croissance modeste est prévue, qui ferait passer le niveau d'emploi à 163 000 en 2007. La progression se produirait surtout en 2003, l'emploi se stabilisant par la suite. La Commission de la construction du Québec (CCQ) entrevoyait, à la fin de l'an dernier, une augmentation de 7 % des heures travaillées en 2003 dans les métiers assujettis au décret de la construction, qui faisait suite à la hausse de 9 % en 2002²¹.

C'est dans le secteur industriel, qui avait vu son activité décliner au cours des deux dernières années avec la fin des chantiers d'Alcan à Alma et de Magnola à Asbestos, que cet organisme prévoyait la plus forte croissance cette année, avec les nombreux chantiers mis en branle en 2002, dont Alouette à Sept-Îles (1,4 milliard de dollars), CEPSA dans l'est de Montréal (700 millions de dollars), les papeteries Wayagamack à Trois-Rivières et Gaspésia à Chandler (500 millions de dollars chacune), et ceux devant débiter cette année, dont Alcoa à Baie-Comeau (500 millions de dollars), DSM Biologics à Montréal (300 millions de dollars) et Alliage Menuhek à Shefferville (170 millions de dollars), pour n'en nommer que quelques-uns.

Le secteur du génie civil et de la voirie bénéficiera pendant encore plusieurs années des programmes d'infrastructure et de transport lancés par Ottawa et Québec. Parmi les chantiers d'envergure, on compte le prolongement du métro vers Laval et celui de l'autoroute 30 en Montérégie. Du côté d'Hydro-Québec, aux chantiers en cours, dont ceux d'Eastmain 1 (2 milliards de dollars), de Toulousteuc (1 milliard de dollars) et la modernisation de Beauharnois (1,3 milliard de dollars), s'ajouteront éventuellement ceux d'Eastmain 1A (2 milliards de dollars) et de Péribonka 4 (1 milliard de dollars).

Graphique 2.6



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La construction résidentielle se maintiendra à un niveau élevé, en particulier dans les grands centres, en raison de la pénurie de logements. Toutefois, il est peu probable qu'on observe une augmentation notable de l'activité par rapport au niveau déjà atteint en 2002. Dans les domaines institutionnel et commercial, qui fournissent la moitié des heures travaillées selon les données de la CCQ, les projets institutionnels prendront la relève du secteur commercial, dont l'activité sera freinée par la hausse du taux d'inoccupation des édifices à bureaux. Même s'ils sont revus à la baisse, les chantiers éventuels des deux hôpitaux universitaires de Montréal demeureront les plus importants.

Enfin, en raison de la forte proportion de travailleuses et travailleurs âgés dans l'industrie de la construction, les départs à la retraite seront importants au cours des prochaines années, ouvrant grandes les portes à la relève.

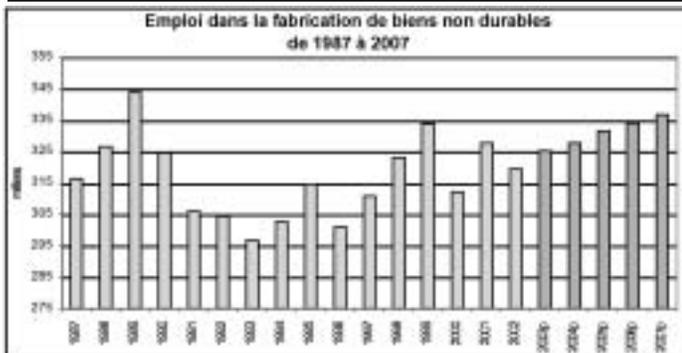
FABRICATION DE BIENS NON DURABLES

La fabrication de biens non durables comprend la fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac, les usines de textiles et de produits textiles, la fabrication de vêtements et de produits en cuir, la fabrication du papier,

21 Commission de la construction du Québec, Direction recherche et organisation, *Construction : Perspectives 2003*.

l'impression, la fabrication de produits du pétrole et de produits chimiques, la fabrication de produits en plastique et en caoutchouc ainsi que les activités diverses de fabrication.

Graphique 2.7



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

L'emploi dans la fabrication de biens non durables, qui était de 317 000 en 1987, a atteint 344 000 en 1989, avant de se replier au début des années 1990 jusqu'à un creux de 297 000 en 1993. Si l'emploi a repris depuis, les postes perdus n'ont pas tous été récupérés. En 2002, le niveau d'emploi était de 320 000. Pour les prochaines années, Emploi-Québec entrevoit la poursuite de la croissance au rythme de 1,1 % par année, ce qui est plus modeste que la progression attendue de l'emploi total.

Fabrication d'aliments, de boissons et de produits du tabac

L'industrie de la fabrication d'aliments, de boissons et de tabac compte au Québec plus de 800 établissements industriels. Les établissements de la transformation de la viande, des produits laitiers, des boissons et du tabac assurent plus de 70 % des livraisons totales de l'industrie. Parmi tous les établissements de l'industrie, 75 % comptent moins de 50 employés et employées, et à peine 10 % emploient plus de 100 personnes. Ces dernières fournissent néanmoins la très grande majorité des emplois et assurent une part très importante des livraisons. Les secteurs de la transformation alimentaire liés à l'agriculture québécoise fournissent la moitié des emplois. Les autres secteurs font la transformation des poissons et des fruits de mer ou importent leurs principaux intrants d'autres provinces ou de l'étranger²².

En matière de main-d'œuvre, c'était la plus importante industrie manufacturière au Québec en 2002 avec 76 000 emplois, loin devant la fabrication de produits en bois et celle de matériel de transport, qui occupent respectivement la deuxième et la troisième position. Elle

fournissait 2 % de l'emploi total et 12 % de l'emploi manufacturier. L'emploi a relativement peu évolué de 1987 à 1998, mais il s'est fortement accru depuis, avec l'addition de 12 000 postes au cours des 4 dernières années, tous dans la transformation des aliments. Cette dernière fournissait d'ailleurs 85 % de l'emploi de l'industrie, contre 15 % pour la fabrication de boissons et de produits du tabac, qui procurait près de 25 % des emplois à la fin des années 1980.

Le tiers de la main-d'œuvre était féminine en 2002, ce qui est plus élevé que la moyenne du secteur de la fabrication. Dans les boissons et le tabac, toutefois, un peu plus des trois quarts de la main-d'œuvre était masculine. Près de 95 % des personnes travaillaient à plein temps, autant dans la transformation d'aliments que dans l'industrie des boissons et celle du tabac, ce qui se rapproche de la moyenne de la fabrication. On note par ailleurs une légère variation saisonnière de l'emploi, d'un peu plus de 5 000 entre le premier et le troisième trimestre de l'année.

L'industrie des aliments est relativement jeune. Parmi la main-d'œuvre, 75 % avait moins de 45 ans l'an dernier, et seulement 8 % était âgée de plus de 55 ans. Près de 20 % des personnes avaient moins de 25 ans. Il en va autrement dans le secteur des boissons et du tabac, où 10 % des personnes avaient moins de 25 ans, et 44 %, plus de 45 ans. Dans ce dernier secteur, 1 personne sur 7 avait franchi le cap des 55 ans.

Plus des deux tiers des personnes en emploi résidaient en Montérégie. Suivent les régions de Montréal (16 %), de Chaudière-Appalaches (9 %) et du Centre-du-Québec (8 %). Dans cette dernière région, l'industrie des aliments, des boissons et du tabac occupait 6 % de la main-d'œuvre, contre près de 4 % en Montérégie. En Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, près de deux emplois manufacturiers sur cinq se trouvaient dans cette industrie.

Le Québec comptait en 2002 près de 26 % de l'emploi canadien dans l'industrie des aliments, des boissons et du tabac. Cette proportion, qui était inférieure à 23 % en 1987, s'est accrue au cours des 4 années suivantes. Elle a peu varié depuis. Au cours des 15 dernières années, l'emploi s'est accru en moyenne de 1,2 % par année au Québec contre seulement 0,5 % au Canada. Le rythme de croissance s'est accéléré au cours des dernières années tant au Québec qu'au Canada.

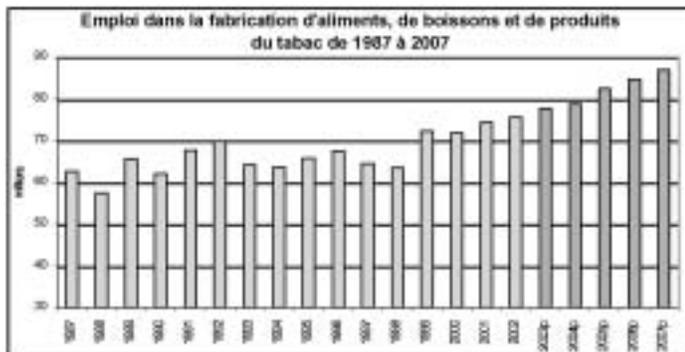
Malgré une lente progression de l'emploi, la production du secteur a régressé de 1,8 % par année en moyenne entre 1987 à 1996. La tendance a été inverse au cours des 6 dernières années, qui ont vu la production du secteur augmenter annuellement de 2 %. La croissance annuelle

22 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *op. cit.*, p. 20-21.

de la production alimentaire au cours des 5 dernières années atteignait 3 %, pendant que la production dans les boissons et le tabac reculait au rythme de 2,8 %²³. En 2002, la production du secteur s'élevait à 5 milliards de dollars, dont un peu plus de 70 % était attribuable à l'industrie des aliments. Au chapitre des exportations, celles de produits alimentaires ont presque triplé de valeur en 10 ans, à 2,8 milliards de dollars, pendant que celles des boissons et du tabac variaient peu, si l'on fait abstraction des données de 1992 et 1993, faussées par la contrebande de cigarettes qui sévissait à l'époque. Ces dernières s'élevaient à un quart de milliard de dollars en 2002.

Emploi-Québec entrevoit une croissance soutenue de l'emploi, comparable à celle observée depuis 1997, qui portera celui-ci à 87 000 en 2007. L'emploi du secteur progressera à un rythme près de deux fois plus rapide que la moyenne de l'ensemble du marché du travail. Cette croissance s'appuiera essentiellement sur l'industrie des aliments, où plusieurs projets se concrétisent dans la transformation de la viande. Le moratoire sur la morue et la réduction des quotas de crabe toucheront toutefois les usines de transformation de poissons et de fruits de mer dans l'est du Québec. L'industrie du tabac, pour sa part, subit les conséquences de la désaffection croissante de la population pour ses produits. Imperial Tobacco a annoncé récemment la fermeture éventuelle de son usine montréalaise.

Graphique 2.8



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Compte tenu de la faible croissance démographique au Québec, qui limite les possibilités d'expansion du marché intérieur, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) mise sur les exportations pour assurer la croissance de l'industrie. Dans son plan stratégique pour 2001-2004, le MAPAQ

s'était fixé l'objectif de porter les exportations agroalimentaires à quatre milliards de dollars en 2005. La demande croissante pour les produits de consommation à valeur ajoutée est un autre levier du développement du secteur²⁴.

Usines de textiles et de produits textiles

Ce secteur comprend l'industrie des textiles, qui regroupe les usines de filés, de tissus et de finissage de textiles, et celle des produits textiles, qui englobe les usines de transformation des textiles en articles de maison, en couvre-sols et en produits à usage industriel.

Les débouchés sont nombreux : outre les vêtements, bon nombre d'industries utilisent les textiles et les produits textiles comme intrants dans leur processus de fabrication. C'est le cas du matériel de transport, de la construction, du génie civil, de l'électronique, du caoutchouc et du plastique, des soins médicaux, des sports et loisirs, de l'agriculture, de l'environnement.

Le Québec est le chef de file au Canada dans le secteur des textiles et des produits textiles. En 1999, les quelque 340 entreprises recensées dans ce secteur au Québec regroupaient la moitié des employés et employées à la production au Canada et généraient plus de la moitié de la valeur des livraisons. Il s'agit d'un secteur composé principalement d'entreprises comptant moins de 100 employés et employées, soit à plus de 80 % en 1999. Le coefficient de main-d'œuvre y est élevé : durant la même année, les employés et employées à la production représentaient près de 5 % de tous les employés et employées à la production manufacturiers, alors que la valeur des livraisons correspondait à 3 % de la valeur totale des livraisons manufacturières²⁵. Par ailleurs, les entreprises québécoises doivent importer les matières premières en quasi-totalité.

Depuis la fin des années 1980, le secteur des textiles et des produits textiles a connu des changements structurels importants. La mise en place de l'Accord de libre-échange (ALE) entre les États-Unis et le Canada en 1989 a grandement contribué à la restructuration majeure effectuée par les entreprises québécoises durant cette période. L'environnement commercial plus concurrentiel découlant de l'ALE a incité les entreprises québécoises à augmenter leur productivité de façon substantielle et à faire des exportations leur fer de lance. Cette période de transition, jumelée à la récession du début des années 1990, a affecté le secteur, qui a vu son PIB décroître de près de 20 % entre 1987 et 1993.

23 Les données de production pour ces deux catégories ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 1997.

24 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, *Plan stratégique du ministère et des organismes 2001-2004*, p. 5 et 25-26.

25 Statistique Canada, *Industries manufacturières du Canada, niveaux national et provincial*.

Après cette période, et avec l'adhésion du Mexique à la zone de libre-échange en 1994 (Accord de libre-échange nord-américain [ALENA]), le secteur des textiles et des produits textiles a connu une période d'expansion qui s'est soldée par une hausse du quart du PIB entre 1993 et 1998. Toutefois, depuis 1998, la libéralisation accrue des marchés industrialisés et la forte concurrence étrangère qui en découle, notamment du côté américain, ont affecté la production québécoise, qui a reculé de 17 % entre 1998 et 2002. Ainsi, en 15 ans, le PIB a diminué de plus de 15 % pour se chiffrer à 1,1 milliard de dollars (aux prix de 1997). Malgré cela, le secteur des textiles et des produits textiles a affiché, tout au long de la période, une hausse notable de sa productivité par travailleuse et travailleur (de 2,5 % par an). Les exportations internationales se sont aussi accrues de façon importante depuis 10 ans pour se chiffrer à 1,4 milliard de dollars en 2002; elles ont presque triplé entre 1992 et 2002.

Ce nouvel échiquier commercial a eu un impact manifeste sur l'emploi. En 2002, on dénombrait 20 000 emplois dans le secteur des textiles et des produits textiles au Québec, soit 3 % des emplois manufacturiers; ces emplois se répartissaient à peu près également entre l'industrie des textiles et celle des produits textiles. Au cours de la période de 1987 à 2002, ce secteur a perdu 14 000 emplois. Les baisses d'emplois sont survenues entre 1987 et 1993 et entre 1998 et 2002, l'emploi ayant remonté du quart entre 1993 et 1998.

Quelque 80 % des emplois perdus entre 1987 et 2002 ont été concentrés dans l'industrie des produits textiles. Celle-ci a vu ses emplois diminuer de plus de 50 % tant dans les usines fabriquant des produits domestiques que dans les autres. Quant à l'industrie des textiles, les emplois ont chuté de près de 60 % dans les usines de filés, tandis qu'ils ont augmenté de 30 % dans les usines de tissus, soit la seule hausse observée dans le secteur. Les emplois sont restés à peu près stables dans les usines de finissage, quoique légèrement en baisse.

Le secteur des textiles et des produits textiles compte parmi les six secteurs manufacturiers ayant affiché une diminution de l'emploi entre 1987 et 2002, dont notamment le secteur des vêtements et des produits en cuir (-21 000 emplois). L'emploi a diminué, en moyenne, de 3,5 % par année au cours de la période, comparativement à une croissance de 0,9 % pour le secteur manufacturier.

De 2003 à 2007, Emploi-Québec entrevoit une décroissance moyenne de l'emploi de 2,1 % par année dans le secteur des textiles et des produits textiles, par rapport à une croissance de 1,7 % dans le secteur manufacturier. La prédominance de l'Asie (surtout la Chine continentale, Taiwan et la Corée du Sud) sur les marchés des textiles

et des vêtements devrait continuer de se faire sentir, et ce, au détriment de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. De plus, l'élimination, au 1^{er} janvier 2003, des droits de douanes canadiens sur les textiles et les vêtements en provenance des 48 pays les plus pauvres au monde et la fin, prévue pour le 1^{er} janvier 2005, de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV, accord sur l'élimination progressive des quotas à l'importation de la part des pays membres de l'OMC à partir de 1995) auront des répercussions négatives sur les entreprises québécoises.

Graphique 2.9



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Il existe au Québec bon nombre de facteurs qui favorisent le développement du secteur, tels que les faibles coûts de l'énergie (électricité et gaz naturel), l'abondance en eau de procédé, la stabilité de la main-d'œuvre, la proximité des marchés américains, l'ALENA, la flexibilité et la capacité d'innovation des entreprises québécoises, en plus d'une culture textile traditionnelle. Mais la rareté des matières premières locales et leurs coûts élevés d'acquisition, le peu d'équipementiers et de fournisseurs de technologies, le faible accès aux marchés émergents, le déplacement de certaines entreprises fabriquant des produits vers les pays à bas coûts salariaux, constituent d'autres facteurs qui limitent les perspectives pour le secteur des textiles et des produits textiles au Québec.

Fabrication de vêtements et de produits en cuir

Ce secteur comprend l'industrie des vêtements, qui regroupe les usines de tricotage et de fabrication de vêtements et d'accessoires vestimentaires, et l'industrie des produits en cuir, qui rassemble les usines de tannage et de fabrication de chaussures et d'autres produits en cuir.

En plus du secteur des textiles et des produits textiles, le Québec domine le secteur des vêtements et des produits en cuir au Canada. En 1999, plus de 900 entreprises y étaient répertoriées, et représentaient quelque 60 % des

entreprises au Canada. Ces entreprises embauchaient plus de la moitié des employés et employées à la production et généraient près de 60 % de la valeur des livraisons. Composé principalement d'entreprises de moins de 100 employés et employées, soit plus de 85 % des entreprises en 1999, ce secteur affiche une forte concentration de main-d'œuvre. En effet, alors que les employés et employées à la production représentaient 11 % de tous les employés et employées à la production manufacturière, la valeur des livraisons équivalait à 4 % de la valeur totale des livraisons manufacturières au cours de la même année. C'est d'ailleurs le secteur qui recensait cette année-là le plus d'emplois à la production au Québec, emplois qui sont aussi les plus à risque d'être déplacés vers les pays à bas salaires.²⁶

La région métropolitaine de Montréal constitue le cœur des activités du secteur des vêtements et des produits en cuir au Québec. Elle en est particulièrement dépendante en ce qui concerne l'emploi. En effet, la région se classe au premier rang pour ce qui est du poids relatif des emplois du secteur par rapport au total des emplois manufacturiers parmi 30 grandes agglomérations canadiennes et américaines, dont Los Angeles et New York.

Des changements structurels importants ont marqué le secteur des vêtements et des produits en cuir depuis plus d'une décennie dans tous les pays industrialisés. La libéralisation des échanges (ALENA, ATV entre les pays membres de l'OMC) a amené une concurrence mondiale de plus en plus manifeste. Entre autres, plusieurs pays ayant une abondante main-d'œuvre à bas salaires ont entraîné le déplacement chez eux d'une partie de la production des pays industrialisés (dont la Chine et le Mexique).

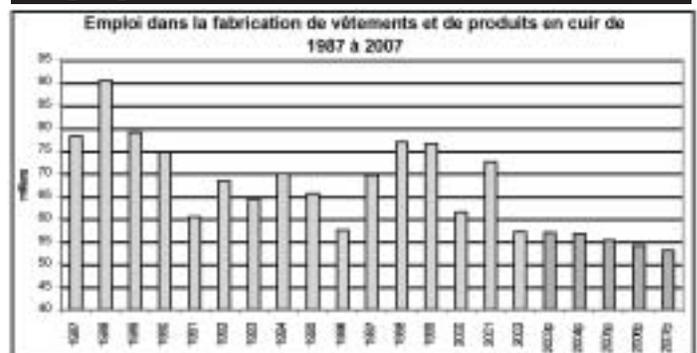
Dans ce contexte, la production du secteur des vêtements et des produits en cuir a chuté de 27 % au Québec entre 1987 et 2002, pour se chiffrer à 1,6 milliard de dollars (aux prix de 1997). Une diminution de 20 % du PIB est survenue entre 1987 et 1992, soit durant la période de la récession du début des années 1990 et de restructuration du secteur découlant du nouvel environnement commercial. Une autre baisse de plus de 20 % s'est produite entre 1997 et 2002, période durant laquelle la libéralisation des échanges et la concurrence mondiale se sont accrues. Le ralentissement économique et les événements du 11 septembre 2001 ont aussi contribué à la diminution de la production. Cependant, entre 1992 et 1997, le secteur des vêtements et des produits en cuir a connu une période d'expansion qui s'est soldée par une hausse de plus de 15 %. Au chapitre des exportations, la valeur de celles-ci a été multipliée par cinq entre 1992 et 2002, pour se chiffrer à deux milliards de dollars. Soulignons que le Canada a

généralisé seulement 1 % de la valeur des exportations mondiales de vêtements en 2000.

En 2002, le secteur des vêtements et des produits en cuir comptait 57 000 emplois, soit 9 % des emplois manufacturiers. Plus de 90 % des emplois étaient dans l'industrie des vêtements, et 10 %, dans l'industrie des produits en cuir. Au cours de la période de 1987 à 2002, 21 000 emplois ont disparu, soit plus du quart. Les chutes d'emplois ont été observées entre 1987 et 1993 et entre 1998 et 2002, alors que le nombre d'emplois du secteur se gonflait de 20 % entre 1993 et 1998.

Les pertes d'emplois sont survenues tant dans les usines fabriquant des vêtements (-32 %) que dans les usines de chaussures (-60 %). En revanche, les usines de tricotage de vêtements ont inscrit un gain d'emplois important (+54,2 %).

Graphique 2.10



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Parmi les six secteurs manufacturiers qui ont affiché une diminution de l'emploi entre 1987 et 2002, celui des vêtements et des produits en cuir est celui où le volume d'emplois perdus a été le plus important. Au cours de la période, la décroissance moyenne de l'emploi a été de 2,1 % par année, pendant que l'emploi manufacturier augmentait de 0,9 % par année.

Emploi-Québec entrevoit une décroissance moyenne de l'emploi de 1,4 % par année dans le secteur des vêtements et des produits en cuir entre 2003 et 2007, comparativement à une croissance de 1,7 % dans le secteur manufacturier. En plus du déplacement de la production des pays industrialisés vers les pays à forte densité de main-d'œuvre à bas salaires, la capacité mondiale de production serait deux fois supérieure à la demande. Dans ce contexte, une importante rationalisation du secteur est à prévoir.

26 *Ibid.*

Ainsi, pour le Québec, dont l'importance du secteur à l'échelle mondiale est marginale, la survie de ce secteur pourrait être assurée par le développement de créneaux qui pourraient s'imposer sur le marché international, tant dans les pays émergents qu'aux États-Unis, où se trouve le plus imposant marché de l'habillement au monde. La fin de l'ATV permettra d'abaisser les coûts de fabrication pour les entreprises québécoises en diminuant le coût des matières textiles importées et en éliminant les quotas à l'importation de textiles. Par contre, cela entraînera une augmentation de la concurrence des pays à bas salaires, qui se voyaient imposer des quotas à l'importation de vêtements.

Fabrication du papier

Ce sous-secteur de la fabrication de biens comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de pâte à papier, de papier et de produits de papier. Les emplois sont largement occupés par les conductrices et conducteurs de déchargeuse dans les usines de pâte à papier et dans la fabrication et la finition du papier.

En 2002, les 104 entreprises québécoises du papier employaient 33 000 travailleuses et travailleurs, soit 30 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs canadiens de ce secteur. Le nombre d'employées et employés est en recul constant depuis 1991, alors que les 52 000 travailleuses et travailleurs québécois représentaient plus de 40 % de l'emploi canadien dans la production de papier. Les travailleuses et travailleurs de l'industrie du papier occupaient 1 % de l'emploi total et 5 % de l'emploi manufacturier l'an dernier, en baisse par rapport aux pourcentages observés au début des années 1990.

Comme dans l'ensemble des industries de production de biens, la main-d'œuvre de la fabrication du papier est majoritairement masculine (84 %) et travaille à temps plein (98 %).

Les travailleuses et travailleurs de la fabrication du papier sont plus âgés que la moyenne québécoise. La moitié de la main-d'œuvre du secteur était âgée de 45 ans et plus en 2002, ce qui est une proportion beaucoup plus grande que pour l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise (35 %). Les 55 ans et plus occupaient 16 % des emplois du secteur, contre 11 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre. La proportion des travailleuses et travailleurs de 55 ans et plus dans la fabrication du papier a connu une vive progression, car elle n'était que de 6 % en 1995.

La Mauricie arrivait au premier rang l'an dernier, avec 13 % de l'emploi dans la fabrication de papier, suivie de la Montérégie, avec 12 %. Au total, 8 autres régions produisaient entre 5 % et 10 % de la production

québécoise. La part de l'emploi du secteur sur l'emploi de la Mauricie était de plus de 4 %, alors qu'elle était de près de 4 % pour le Saguenay—Lac-Saint-Jean et de plus de 2 % pour la Côte-Nord. Les neuf sièges sociaux de papeteries situées à Montréal font de cette ville le centre décisionnel national ainsi qu'un incontournable à l'échelle mondiale.

En matière de production, la croissance a été très légère entre 1984 et 2002, à l'exception d'une hausse marquée en 1993 et en 1994. L'amélioration notable de la productivité s'est manifestée à la fois par une hausse de la production et une diminution du nombre de travailleuses et travailleurs. Le Québec vient en tête des provinces productrices alors que ses 64 usines de pâtes et papiers possèdent le tiers de la capacité canadienne de production²⁷. De plus, alors que le Canada occupe le premier rang mondial dans la production de papier journal, le Québec y contribue à 42 %. Ce volume de papier journal représente 37 % de l'ensemble de la production québécoise de pâtes et papiers.

Le Québec exporte plus des trois quarts de sa production de pâtes et papiers, ce qui est 66 % de plus qu'en 1992. L'industrie du papier est toutefois fortement dépendante de la conjoncture mondiale. À cet égard, l'année 2002 a été moins favorable que la précédente. Par ailleurs, contrairement à d'autres secteurs de la fabrication, les producteurs n'importent pas leurs matières premières (matières ligneuses, électricité), celles-ci étant disponibles au Québec à faibles coûts.

Graphique 2.11



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Selon Emploi-Québec, l'emploi dans le secteur devrait rester stable entre 2002 et 2007. Plusieurs projets d'investissement ont vu le jour récemment ou ont été annoncés, mais des fermetures anticipées amenuisent en partie leurs impacts positifs. Par exemple, alors qu'il y a réouverture attendue de l'usine de Gaspésia à Chandler en 2004 et modernisation de l'usine Wayagamak à

27 Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, *L'industrie des produits forestiers au Québec*.

Trois-Rivières, il y a arrêté définitif d'une machine chez Bowater à Portneuf. Toutefois, de nombreux emplois seront disponibles dans ce secteur lorsque les travailleuses et travailleurs plus âgés quitteront en grand nombre le marché du travail au cours des prochaines années.

Impression

Au Québec, ce secteur a connu une hausse de l'emploi en dents de scie pour atteindre un sommet en 1999 avec 34 000 travailleuses et travailleurs, soit une augmentation de 10 000 par rapport à 1987. Depuis, le secteur s'est légèrement contracté, et on dénombrait 31 000 personnes occupées en 2002. Conséquemment, la part de l'emploi du secteur dans l'ensemble de l'emploi manufacturier québécois a connu une évolution identique et était d'un peu plus de 5 % en 2002. Toutefois, comparativement à l'industrie canadienne de l'impression, la part québécoise de l'emploi est restée constante alors qu'en 2002 elle était de 28 %, ce qui se compare à la moyenne des 16 dernières années.

La main-d'œuvre est majoritairement masculine à plus des deux tiers, mais c'est moins que la moyenne des autres industries de fabrication. À l'image du secteur manufacturier, la proportion de personnes travaillant à plein temps dans l'impression était de 95 %. De plus, l'emploi salarié est la norme dans le secteur, laissant peu de place aux travailleuses et travailleurs indépendants, qui ne représentaient que 7 % du secteur l'an dernier.

Les travailleuses et travailleurs du secteur de l'impression sont relativement jeunes. Depuis 1987, la part des 45 ans et plus a presque toujours été inférieure à la moyenne observée pour l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise. En 2002, ils formaient 25 % du personnel dans cette industrie, comparativement à 35 % pour l'ensemble des personnes occupées. Toutefois, lors des 2 dernières années, la proportion de personnes de 55 ans et plus de ce secteur était supérieure à la moyenne québécoise, soit 14 % et 11 % respectivement.

La moitié des personnes en emploi dans le secteur résidaient à Montréal ou en Montérégie, avec respectivement 26 % et 24 % du total québécois. Toutefois, l'industrie étant de taille modeste comparativement à l'ensemble de l'activité de ces deux régions, elle ne procurait que 0,2 % de l'emploi, et n'en fournissait pas davantage ailleurs au Québec.

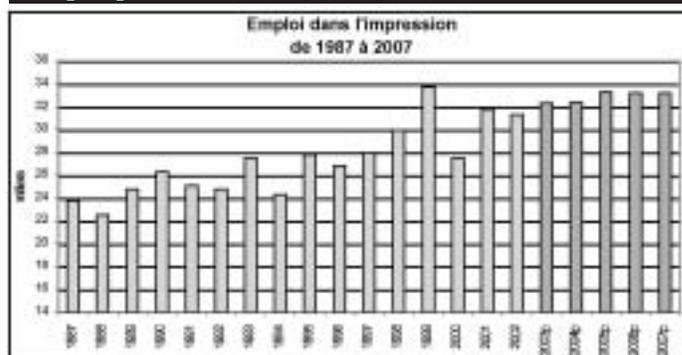
Alors que le nombre d'emplois augmentait, la production du secteur subissait les aléas de la conjoncture économique québécoise et nord-américaine. Par conséquent, la production a crû jusqu'en 1990 pour ensuite diminuer jusqu'en 1996, avant de tendre

de nouveau vers le sommet de 1990. Toutefois, le ralentissement économique des 2 dernières années a freiné cette progression à un point tel que la production de 2002 a été la plus faible en 16 ans. Cette dépendance à la conjoncture économique s'explique par la destination de la production. Les exportations ont presque triplé en 10 ans, passant de 200 millions de dollars en 1992 à 600 millions de dollars en 2002.

Suivant la mouvance canadienne, le nombre d'établissements diminue constamment depuis 1990. Étant donné la hausse de l'emploi dans ce secteur, la taille des 1 500 firmes québécoises restantes a augmenté. Ces firmes demeurent toutefois petites, 55 % d'entre elles étant composées de moins de 5 employées et employés, et 93 %, de moins de 50.

Pour les cinq prochaines années, Emploi-Québec anticipe une hausse de l'activité économique, dont le secteur de l'impression dépend. Cela devrait se traduire par une augmentation de 2 000 emplois et rapprocher le niveau d'emploi du sommet de 1999. Hors des grands centres, la main-d'œuvre spécialisée pourrait se faire rare, notamment en Chaudière-Appalaches où plusieurs projets d'investissement sont en cours. De plus, en raison de la forte proportion de personnes de 55 ans et plus, de nombreux postes seront à pourvoir durant cette période.

Graphique 2.12



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Fabrication de produits du pétrole et de produits chimiques

Le secteur de la fabrication de produits du pétrole et de produits chimiques est un regroupement de deux secteurs. D'une part, le secteur de la fabrication de produits du pétrole comprend les usines de raffinerie du pétrole, de fabrication d'asphaltage ou de produits connexes²⁸. D'autre part, le secteur de la fabrication de produits chimiques couvre un vaste éventail d'industries qui vont de la fabrication de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques agricoles à celles de la

28 Ce secteur comprend également la transformation du charbon, activité qui n'est pas présente au Québec.

fabrication de peintures, de revêtements et d'adhésifs, en passant par les industries de fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments.

En 2002, la fabrication de produits du pétrole, du charbon et de produits chimiques employait environ 40 000 personnes au Québec, soit environ 6 % de l'emploi manufacturier et environ 1 % de l'emploi total du Québec. Essentiellement, ces emplois se trouvaient dans la fabrication de produits chimiques, qui employait plus de neuf personnes sur dix en 2002.

Près du tiers des emplois canadiens dans la fabrication de produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques se trouvait au Québec. Aucun gain au chapitre de la part d'emploi du Québec dans le Canada n'est observé. Entre 1987 et 2002, la part du Québec est restée sensiblement la même, oscillant entre 25 % et 30 %.

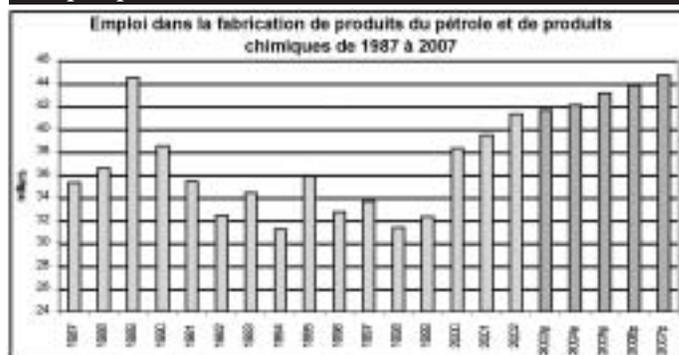
La majorité des emplois au sein de la fabrication de produits du pétrole, du charbon et des produits chimiques se trouvaient dans la région métropolitaine de Montréal (70 %). Loin derrière, la région de Québec en comptait 5 %, le reste des emplois étant distribué au sein des autres régions du Québec.

Après avoir connu une évolution en dents de scie depuis le recul marqué de l'emploi au début des années 1990, l'emploi dans la fabrication de produits du pétrole, du charbon et de produits chimiques semble avoir retrouvé le chemin de la croissance, alors qu'on note une augmentation appréciable de l'emploi depuis la fin de la dernière décennie (1999-2002). Cette augmentation s'est faite principalement au profit de la fabrication de produits chimiques, alors que la tendance à la baisse de l'emploi au sein de la fabrication de produits du pétrole, provoquée par la rationalisation des activités amorcée au début des années 1990, semble s'être stabilisée au cours des dernières années. Entre 1987 et 2002, la part de l'emploi des industries du pétrole a diminué de moitié, passant de 14 % à 6 % de l'emploi au sein de la fabrication de produits du pétrole et des produits chimiques. L'essentiel de cette baisse est toutefois survenu entre 1988 et 1992. Depuis 1993, le niveau d'emploi est plutôt stable au sein de ce secteur et il oscille entre 2000 et 3000.

La croissance de l'emploi dans le secteur de la fabrication de produits chimiques observée ces dernières années n'est pas étrangère au développement de l'industrie de fabrication de produits pharmaceutiques. Sans cette industrie, l'emploi dans la fabrication de produits chimiques aurait diminué à un rythme moyen d'environ 1,2 % par année depuis 1987. Les programmes gouvernementaux visant à favoriser la recherche et le développement, tout comme l'accès relativement plus facile au capital de

risque vers la fin des années 1990, ont favorisé la croissance de l'industrie de la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments, et ce, dans un contexte de vieillissement de la population. Entre 1984 et 2002, la production de cette industrie a triplé pour atteindre un peu plus de 1,5 milliard de dollars par année. Sur le plan de l'emploi, ce secteur emploie désormais près de 1 personne sur 2 dans l'industrie des produits chimiques, alors que ce ratio s'établissait à 1 emploi sur 4 quinze ans auparavant.

Graphique 2.13



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Selon Emploi-Québec, l'emploi dans la fabrication de produits du pétrole, du charbon et de produits chimiques devrait augmenter légèrement entre 2002 et 2007. Selon les estimations, le nombre d'emplois passerait d'un peu plus de 41 000 à un peu moins de 45 000, pour un taux de croissance annuel moyen de l'emploi de 1,6 %, ce qui se compare à celui de l'ensemble des secteurs, de 1,5 %, ainsi qu'à celui du secteur manufacturier, estimé à 1,7 %.

L'augmentation de l'emploi au cours des dernières années dans la fabrication de produits du pétrole, du charbon et de produits chimiques provient essentiellement de la croissance de l'emploi dans la fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments. La vigueur des marchés boursiers à la fin de la dernière décennie n'est pas étrangère à la croissance de ce secteur. En effet, la disponibilité des sources de financement pour les entreprises pharmaceutiques a contribué au développement de cette industrie. Toutefois, l'éclatement de la bulle technologique tout comme les nombreux scandales comptables ont miné la confiance des investisseurs et rendu l'accès aux capitaux plus difficile pour cette industrie qui est dépendante, dans une large mesure, de la recherche et du développement dans les domaines de la santé et des investissements en capitaux qui y sont rattachés. À court terme, cette réalité pourrait entraîner la fermeture ou la fusion d'entreprises et ralentir la

croissance de ce secteur d'activité. Toutefois, les perspectives de croissance liées à la découverte de nouveaux produits ou procédés devraient l'emporter à plus long terme et favoriser le développement de ce secteur d'activité et des emplois qui y sont reliés.

Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc

La fabrication de produits en caoutchouc et en plastique employait 34 000 personnes en 2002, dont 75 % dans l'industrie du plastique. Cette dernière était également responsable des deux tiers de la production, qui s'élevait à plus de deux milliards de dollars (aux prix de 1997). Dans l'industrie des produits en caoutchouc, le Québec compte deux importantes entreprises de fabrication de pneus à Valleyfield et à Joliette. L'industrie comprend également la fabrication de tuyaux souples et de courroies en caoutchouc ainsi que celle d'autres produits, aussi divers que des couvre-marches, des gommes à effacer ou des préservatifs, pour n'en nommer que quelques-uns. Cette dernière catégorie était responsable des deux tiers de la production de l'industrie des produits en caoutchouc.

Quant à l'industrie québécoise du plastique, elle regroupait en 2002, selon les renseignements du ministère du Développement économique et régional (MDER), plus de 550 établissements, dont 75 % comptaient moins de 50 employés et employées. Les industries du matériel d'emballage étaient responsables de près de la moitié de la valeur des livraisons. Tandis que celles fabriquant des produits destinés au secteur de la construction en assumaient près de 30 %, celles dont les produits sont destinés au matériel de transport en assumaient 5 %²⁹.

Les personnes qui travaillaient en 2002 dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique composaient un peu moins de 1 % de la main-d'œuvre totale et 5 % de celle de la fabrication. La part détenue par cette industrie de l'emploi dans la fabrication était d'environ 4 % de la fin des années 1980 au premier tiers des années 1990, avant de monter rapidement autour de 5 % et de demeurer à ce niveau par la suite. Le nombre d'emplois, qui était de moins de 22 000 en 1987, a augmenté rapidement pour dépasser 29 000 en 1990, avant que la récession efface les gains. La création d'emplois a repris en 1994 et s'est poursuivie depuis. Au total, l'emploi de cette industrie se sera accru de plus de 50 % en 15 ans.

La main-d'œuvre est presque exclusivement formée d'employées et employés salariés et est composée aux trois quarts d'hommes. À l'image du secteur manufacturier dans son ensemble, plus de 95 % des personnes travaillent à plein temps. Par ailleurs, il s'agit d'un domaine d'activité peu touché par les fluctuations saisonnières.

Même si la main-d'œuvre du secteur a vieilli, elle demeure nettement plus jeune que la moyenne. En 2002, moins de 25 % avait 45 ans ou plus et moins de 6 % avait franchi le milieu de la cinquantaine. Toujours en 2002, 1 personne occupée sur 6 avait moins de 25 ans.

Plus de la moitié des personnes qui travaillaient dans cette industrie l'an dernier résidaient à Montréal ou en Montérégie. Mais c'est en Estrie que cette industrie avait le plus d'importance sur le marché du travail régional, car 15 % de la main-d'œuvre y demeurerait. Dans cette région, l'industrie fournissait plus de 3 % de l'emploi total et 13 % de l'emploi manufacturier.

Le Québec comptait alors un peu plus de 25 % de l'emploi canadien de cette industrie, ce qui est légèrement supérieur à la portion québécoise du marché du travail canadien. Cette proportion, qui était de 23 % en 1987, s'est accrue jusqu'au milieu des années 1990 à près de 30 %, mais elle s'est légèrement repliée depuis malgré la poursuite de la croissance de l'emploi au Québec.

Alors que l'emploi dans le caoutchouc et le plastique s'est accru en moyenne de 3 % par an au cours des 15 dernières années, ce qui est 2,5 fois plus rapide que la progression de l'emploi total, la production a progressé encore davantage, soit de 5 % par an. La productivité par travailleuse et travailleur, qui était légèrement inférieure à la moyenne à la fin des années 1980 et au début des années 1990, a progressé 2 fois plus fortement que dans l'ensemble de l'économie et excédait la productivité moyenne de 10 % l'an dernier. Quant à la valeur des exportations internationales, elle a été multipliée par 5 au cours des 10 dernières années et elle s'élevait à 2,5 milliards de dollars en 2002.

Graphique 2.14



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Emploi-Québec s'attend à ce que la croissance soutenue des dernières années se poursuive d'ici 2007 à un rythme moyen de 2,3 % par année, soit 1,5 fois le taux de croissance anticipé de l'emploi total. Le niveau d'emploi atteindrait alors 37 000. Plusieurs facteurs y contribueront. Le MDER souligne que des industries d'importance, notamment l'industrie alimentaire et l'industrie chimique, substituent de plus en plus les contenants en plastique aux contenants en verre ou en métal. Il rappelle également les débouchés croissants dans la construction, où l'on tend également à remplacer des matériaux. Le matériel de transport, pour sa part, fait un usage croissant de pièces en plastique et en matériaux composites en raison de leur légèreté.

Activités diverses de fabrication

Il s'agit ici d'un regroupement de productions hétérogènes, dont les plus importantes, selon la valeur de la production, sont la fabrication d'articles de sport (plus de 30 % de la production), celle de fournitures et de matériel médicaux (près de 25 %) ainsi que celle de jeux et de jouets (près de 15 %).

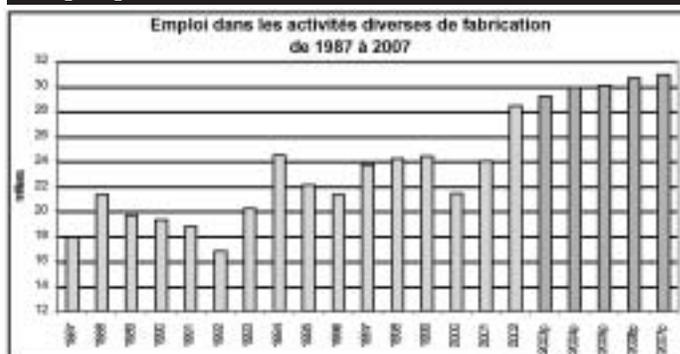
Ce regroupement occupait 28 000 personnes en 2002, ce qui correspond à moins de 1 % de l'emploi total et à un peu plus de 4 % de l'emploi manufacturier. L'emploi a progressé de plus de 3 % en moyenne depuis 1987, soit 2,5 fois le taux observé pour l'ensemble du marché du travail. Le quart de ces emplois se trouvaient dans la fabrication de fournitures et de matériel médicaux, les autres industries se partageant le reste.

Les travailleuses et travailleurs indépendants ne formaient l'an dernier que 7 % de la main-d'œuvre de ce secteur. Avant 1999, cette proportion était deux fois plus élevée, ce qui le distingue des autres industries de la fabrication, où la proportion de travailleuses et travailleurs indépendants est plutôt marginale. Autre caractéristique qui le différencie, les femmes occupaient 40 % des emplois, tandis que dans l'ensemble de la fabrication elles composaient moins de 30 % de la main-d'œuvre. Par ailleurs, à l'image de la fabrication en général, le travail à plein temps est la norme. Quant à la saisonnalité de l'activité, en raison du caractère hétérogène du regroupement, elle n'est pas apparente.

Parmi les personnes en emploi, plus de 30 % avaient plus de 45 ans en 2002, ce qui se compare à la proportion observée dans la fabrication. Cette proportion s'est accrue au cours des dernières années. Avant 1997, elle était en moyenne de moins du quart. Par ailleurs, seulement 7 % des personnes avaient 55 ans ou plus. Les jeunes de moins de 25 ans, qui fournissaient 25 % de la main-d'œuvre en 1987, ne comptaient plus l'an dernier que pour 10 %.

L'an dernier, près de 40 % des emplois étaient occupés par des personnes demeurant à Montréal, et un peu moins de 20 %, par les personnes habitant la Montérégie. Ces activités diverses de fabrication fournissaient 7 % des emplois occupés par des personnes de Montréal et de Laval dans la fabrication. Par ailleurs, le Québec offrait 29 % de l'emploi canadien dans ce domaine. Celui-ci a vu tripler les exportations québécoises au cours des 10 dernières années, à 1,3 milliard de dollars.

Graphique 2.15

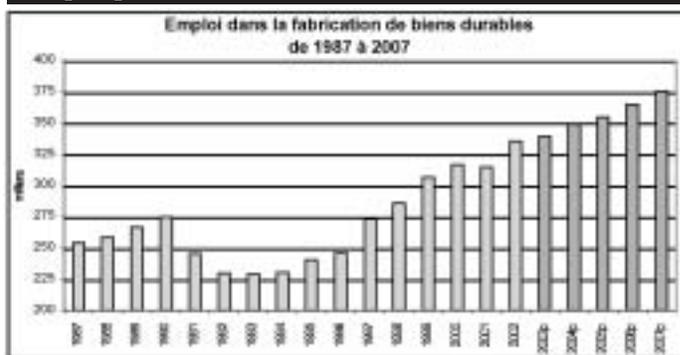


Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

De 2002 à 2007, Emploi-Québec anticipe une croissance de 2 500 emplois, ce qui en porterait le total à 31 000. La progression annuelle moyenne attendue de 1,7 % se compare à peu de choses près à celle du marché du travail québécois dans son ensemble.

FABRICATION DE BIENS DURABLES

Graphique 2.16



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La fabrication de biens durables comprend la fabrication de produits en bois, la fabrication de produits minéraux non métalliques, la première transformation des métaux, la fabrication de produits métalliques, la fabrication

de machines, la fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques, la fabrication de matériel de transport ainsi que la fabrication de meubles.

En 1987, la fabrication de biens durables employait 254 000 personnes, soit 62 000 de moins que la fabrication de biens non durables. Après avoir atteint un plateau de 275 000 postes en 1990, la récession a fait reculer le nombre d'emplois jusqu'à 229 000 en 1993. Ceux-ci ont recommencé à augmenter par la suite, pour s'élever à 336 000 en 2002. Pour la première fois, le Québec comptait alors davantage d'emplois dans la fabrication de biens durables que dans la fabrication de biens non durables. La croissance attendue de l'emploi pour ce segment du marché du travail entre 2002 et 2007, selon les estimations d'Emploi-Québec, est de 2,3 % par année, soit le double du taux de création d'emplois dans les biens non durables. En 2007, le nombre d'emplois s'élèverait à 376 000.

Fabrication de produits en bois

L'industrie de la fabrication de produits en bois fournissait 66 000 emplois en 2002. Malgré le conflit sur le bois d'œuvre, qui a conduit à l'imposition par les États-Unis de droits compensatoires et antidumping totalisant 27,2 % le 22 mai 2002, l'emploi du secteur a fait un bond sans précédent l'an dernier. Depuis 1987, l'emploi de cette industrie s'est accru de 130 %, pour une croissance annuelle moyenne de 5,7 %, ce qui place la fabrication de produits en bois au premier rang de tous les secteurs d'activité pour le taux de création d'emplois depuis 15 ans. Elle comptait, l'an dernier, pour près de 2 % de l'emploi total et 10 % de l'emploi manufacturier. Ces proportions ont doublé par rapport à 1987.

Les scieries (incluant les établissements de traitement du bois) et la fabrication d'autres produits en bois (dont les principales composantes sont les fabricants de portes et fenêtres en bois et les fabricants d'autres produits de menuiserie préfabriqués tels que parquets, moulures, plinthes, escaliers) étaient respectivement responsables de près de 45 % de l'emploi en 2002, les 14 % restants provenant des usines de placages, de contreplaqués et de produits en bois reconstitué.

Selon les données du Conseil de l'industrie forestière du Québec, les scieries québécoises comptaient l'an dernier 274 usines, qui assuraient 25 % de la production canadienne de bois d'œuvre résineux et près de 80 % de la production de bois d'œuvre feuillu. On notera que 93 % de la production québécoise de bois d'œuvre est composée de résineux³⁰.

Le travail indépendant est très peu répandu dans la fabrication de produits en bois, à l'image de l'ensemble

de l'industrie manufacturière. C'est un univers masculin, les hommes détenant sept emplois sur huit. La main-d'œuvre est plus jeune que la moyenne. En 2002, moins de 25 % de celle-ci avait plus de 45 ans, et moins de 8 %, 55 ans et plus. À l'opposé, près de 1 personne sur 5 avait moins de 25 ans.

Près de 90 % des personnes travaillaient à plein temps en 2002, ce qui est moins que la moyenne dans la fabrication. La proportion de travail à temps partiel varie de façon importante selon les années. En 1991, dans un contexte de récession, elle était de près de 30 %. Elle était retombée à 5 % 3 ans plus tard. L'emploi fluctue également selon les saisons. Entre les 3 premiers mois de l'année et le troisième trimestre, la variation moyenne de l'emploi au cours des 16 dernières années a été de 15 %.

Les régions de Chaudière-Appalaches (16 %) et de la Montérégie (14 %) sont celles où résidaient le plus grand nombre de travailleuses et travailleurs de la fabrication de produits en bois en 2002. Cette industrie occupe une place importante dans plusieurs régions. La moitié des travailleuses et travailleurs de la fabrication de l'Abitibi-Témiscamingue travaillant dans le secteur manufacturier se trouvaient dans cette industrie. C'était également le cas de deux personnes sur cinq en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, d'une personne sur trois dans le Bas-Saint-Laurent et de presque autant en Outaouais. Cette industrie fournissait également le quart des emplois manufacturiers dans les régions réunies de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et un emploi sur cinq dans Chaudière-Appalaches et au Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Le Québec arrivait au premier rang au Canada en 2002 avec 37 % de l'emploi canadien du secteur, devant la Colombie-Britannique, qui comptait 25 % de la main-d'œuvre. Il n'en a pas toujours été ainsi. À la fin des années 1980 et au cours du premier tiers des années 1990, le Québec détenait moins de 25 % de l'emploi canadien du secteur, et il a fallu attendre 1998 pour qu'il atteigne 30 %.

L'industrie est sensible à la conjoncture nord-américaine, en particulier celle touchant la construction résidentielle. La récession du début de la dernière décennie a fait reculer l'emploi au Québec en 1990-1991. Au cours des 11 années suivantes, il a progressé sans interruption. Depuis 1997, la croissance moyenne de l'emploi de l'industrie a atteint 9,5 % par année. L'emploi a doublé dans le sous-groupe des placages, des contreplaqués et des produits en bois reconstitué ainsi que dans celui des autres produits en bois.

Parmi les principaux domaines d'activité du secteur, c'est l'industrie des portes et fenêtres en bois qui a connu au

30 Conseil de l'industrie forestière du Québec, *Direction économie et marchés, Statistiques 2002 secteur sciage*.

cours des cinq dernières années la croissance la plus remarquable de sa production, qui a plus que doublé. Pendant ce temps, la fabrication de placages, de contreplaqués et de produits en bois recomposé augmentait de près de 40 %, et celle des scieries, de 20 %. On note une transformation plus importante de la ressource. Quant à la valeur des exportations, elle a quadruplé entre 1992 et 1999, mais elle s'est repliée de 10 % depuis.

Emploi-Québec estime que l'emploi dans la fabrication de produits en bois devrait croître entre 2002 et 2007 à un rythme près de 2 fois supérieur à celui de l'ensemble du marché du travail, soit de 2,9 %. Il s'agit néanmoins d'une croissance plus de 3 fois plus lente que celle observée au cours des 5 dernières années, mais qui porterait tout de même le niveau d'emploi à 76 000.

Graphique 2.17



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Ce scénario repose sur l'hypothèse que le conflit canado-américain sur le bois d'œuvre sera bientôt résolu et que la reprise sera au rendez-vous aux États-Unis au second semestre de 2003. La surtaxe fait perdre des parts de marché au sud de la frontière aux producteurs d'ici. Si le conflit devait se prolonger, ces parts pourraient être plus difficiles à reconquérir. Si, par ailleurs, la reprise devait tarder, cela pourrait occasionner un repli de l'emploi du secteur en 2003, mais les emplois pourraient être repris par la suite, dans la mesure où la valeur de la devise canadienne reviendra à un niveau plus soutenable.

Fabrication de produits minéraux non métalliques

Il y avait 16 000 travailleuses et travailleurs dans ce secteur en 2002. Ils étaient répartis comme suit : près de 50 % dans la fabrication de ciment et de produits en béton, près de 30 % dans la fabrication de verre et de produits en verre, plus de 5 % dans la fabrication de produits en argile et de produits réfractaires et 2 % dans la fabrication de chaux, de gypse et de produits en gypse.

Les derniers 15 % ont été observés dans la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.

En raison de la nature même de la production, ce secteur est fortement tributaire de la conjoncture économique du Québec et, plus spécialement, de l'évolution de la construction. Par conséquent, l'emploi dans l'industrie des produits minéraux non métalliques a subi une baisse de 50 % entre 1987 et 1993 pour ensuite bénéficier d'une hausse soutenue, de telle sorte qu'avec l'année exceptionnelle qu'a connue la construction en 2001, l'emploi a presque regagné tout le terrain perdu depuis 1987, atteignant ainsi 17 000 emplois en 2001. En 2002, l'emploi a toutefois reculé à 15 000.

En 2002, 28 % des travailleuses et travailleurs canadiens de l'industrie habitaient au Québec, ce qui est supérieur à la moyenne des 15 dernières années. La part de l'emploi de ce secteur dans l'emploi manufacturier a peu changé en 15 ans et s'établissait à un peu plus de 2 % en 2002. Il en va de même pour sa part de l'emploi total du Québec, qui est demeurée à 0,4 %.

La main-d'œuvre de la fabrication des produits non métalliques est masculine à 83 %, ce qui est plus élevé que dans l'ensemble du secteur manufacturier (75 %) et, évidemment, plus que pour l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise (54 %). Comme le grand secteur de la fabrication, les emplois à temps plein sont légion (95 %), et les travailleuses et travailleurs salariés sont omniprésents (95 %). Par ailleurs, l'emploi dans ce secteur connaît d'importantes variations saisonnières. Lors du premier trimestre, soit en basse saison, il y a 20 % moins d'emplois que lors du troisième trimestre.

La main-d'œuvre de l'industrie est un peu plus âgée que la moyenne. Les travailleuses et travailleurs de 45 ans et plus formaient 36 % de celle-ci en 2002, et ceux de 55 ans et plus, 12 %. Toutefois, depuis trois ans, la relève arrive. L'an dernier, les 15-24 ans représentaient 18 % des travailleuses et travailleurs de l'industrie, alors qu'ils n'étaient que 12 % en 2000. Au Québec, ils représentent 15 % de la main-d'œuvre totale.

En 2002, près de 4 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie vivaient en Montérégie, un sommet au Québec. Ceux-ci représentaient 24 % des personnes de l'industrie dans la région. Suivent Montréal (16 %), Québec (13 %), Chaudière-Appalaches (11 %) et l'Estrie (10 %). Comparativement à l'emploi total de ces régions, l'industrie occupait entre 0,5 % et 1 % de la main-d'œuvre. C'est aussi le cas pour les régions de la Mauricie et du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Comme pour l'emploi, la production du secteur a connu une évolution similaire à la conjoncture économique. C'est

ainsi que la production a chuté du tiers entre 1988 et 1992. Depuis, la croissance a été constante, de sorte que la production de 2002 est presque au même niveau que celle de 1988. Si la production a augmenté du tiers depuis 1992, la valeur des exportations a plus que triplé entre 1992 et 2001. L'année suivante, étant donné le ralentissement de l'économie aux États-Unis et la nature de la production de l'industrie, les exportations ont chuté en dessous du niveau de 1999.

Graphique 2.18



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La taille des lieux de travail est petite : 58 % des établissements actifs au Québec comptent 9 employés et employés ou moins, et 90 %, moins de 50. Par contre, à l'image de l'industrie canadienne³¹, leur taille tend à augmenter, avec une diminution du nombre d'établissements pendant que le nombre d'employées et employés augmente dans l'industrie.

Emploi-Québec anticipe un rattrapage partiel de l'emploi perdu entre 2001 et 2002, atteignant ainsi 16 000. L'emploi devrait ensuite se maintenir à ce niveau pour les quatre années suivantes, le ralentissement de l'économie américaine et de la construction au Québec limitant sa croissance. Par ailleurs, en raison de la forte présence des 55 ans et plus, le renouvellement de la main-d'œuvre fera qu'il y aura plusieurs postes à pourvoir.

Première transformation des métaux

En 2002, ce secteur comptait 34 000 personnes occupées. Elles travaillaient à 45 % dans la production et la transformation d'alumine et d'aluminium, à 18 % dans la sidérurgie, à 16 % dans les fonderies, à 14 % à la production et à la transformation de métaux non ferreux, sauf l'aluminium, et à 7 % dans la fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté. Ces proportions ont changé depuis 1987. Alors que la part des emplois des fonderies a chuté de moitié, celle reliée à la production et à la transformation

de métaux non ferreux, sauf l'aluminium, a presque triplé. Celle des emplois liés à la fabrication de produits en acier à partir d'acier acheté a presque doublé.

Ces différents secteurs ne réagissent pas de façon identique à la conjoncture économique. La récession du début des années 1990 n'a pas atteint la production d'aluminium et les fonderies, mais a affecté les trois autres secteurs. Le résultat est qu'en 1992, les 2 secteurs épargnés occupaient plus de 90 % de la main-d'œuvre du secteur. Par ailleurs, en 1994, il y avait 10 000 emplois de moins qu'en 1990, soit une rapide diminution de plus de 25 %. Depuis, le lent rattrapage se poursuit.

Depuis 1990, la part de l'emploi du secteur de la première transformation des métaux dans l'emploi total du Québec a légèrement diminué, tout comme sa part dans l'ensemble de la fabrication. Toutefois, la part des emplois du secteur dans la main-d'œuvre canadienne associée à la première transformation des métaux a crû, passant de 24 % en 1988 à 32 % en 2002.

Ce secteur est un monde d'hommes, ceux-ci occupant près de 90 % des emplois en 2002. Ils étaient des travailleurs à temps plein dans une proportion de 98 %. Dans une même proportion, ils étaient des salariés plutôt que des travailleurs autonomes. D'autre part, ils sont plus âgés que la moyenne québécoise. En 2002, 44 % des travailleurs avaient 45 ans et plus, et 12 % étaient âgés de 55 ans ou plus.

En 2002, plus du quart de la main-d'œuvre du secteur habitait en Montérégie. Suivaient le Saguenay—Lac-Saint-Jean avec près de 20 %, Montréal avec près de 13 %, la Mauricie avec 9 % et la Côte-Nord et le Nord-du-Québec avec 7 %. Dans ces deux dernières régions, la part du secteur dans l'emploi des régions est importante. En effet, plus de 4 % des emplois de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et près de 3 % des emplois de la Mauricie étaient le fruit de l'activité de ce secteur. C'est toutefois au Saguenay—Lac-Saint-Jean, où plus de 1 emploi sur 20 en dépend, que l'apport du secteur de la première transformation des métaux est le plus important.

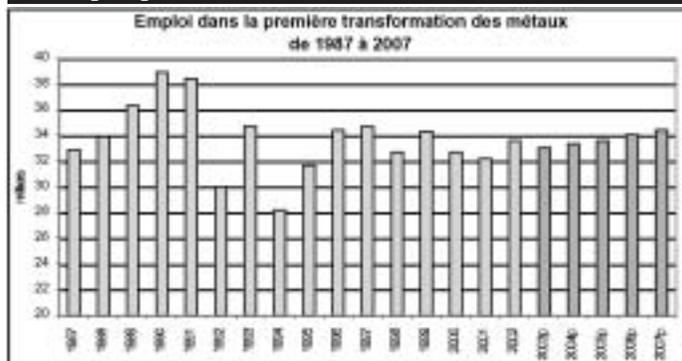
Alors que l'emploi depuis 1987 a oscillé autour d'une moyenne de 34 000, la production augmentait substantiellement, de telle sorte que la production de 2002 avait plus que doublé par rapport à celle de 1988. Parallèlement, la valeur des exportations a connu une progression similaire. En 2002, à plus de huit milliards de dollars, elle était deux fois plus imposante qu'en 1992.

Entre 2003 et 2007, Emploi-Québec entrevoit que le nombre d'emplois va croître légèrement, soit d'environ 1 %

31 Industrie Canada, « Établissements : Fabrication de produits minéraux non métalliques (SCIAN 327) », *Statistiques relatives à l'industrie canadienne*.

par année. La raison principale de cette lente progression est que, à l'échelle mondiale, l'offre dépasse la demande. Par conséquent, le prix et les revenus diminuent. Pour assurer la rentabilité des entreprises, les coûts de production doivent diminuer, ce qui, à terme, se traduit par des pertes d'emplois. Par ailleurs, la hausse du dollar canadien et la montée du protectionnisme des États-Unis nuisent à la compétitivité des entreprises québécoises.

Graphique 2.19



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Fabrication de produits métalliques

En 2002, le secteur occupait 43 000 personnes. De ce nombre, 28 % travaillaient dans la fabrication de produits d'architecture et d'éléments de charpentes métalliques, 24 % dans la fabrication d'autres produits métalliques et 23 % dans les ateliers d'usinage. Les derniers 25 % travaillaient dans les secteurs suivants, dans une proportion variant entre 6 % et 2 % : la fabrication de chaudières, de réservoirs et de contenants d'expédition, la fabrication de ressorts et de produits en fil métallique, le forgeage et l'estampage, la fabrication d'articles de quincaillerie, le revêtement, la gravure, le traitement thermique et les activités analogues, la fabrication de produits tournés, de vis, d'écrous et de boulons et la fabrication de coutellerie et d'outils à main.

Ce secteur est sensible à la conjoncture économique. Entre 1990 et 1994, l'emploi a chuté de 17 000, passant de plus de 44 000 à près de 27 000, soit une diminution de près de 40 %. Depuis, la croissance a été telle que le nombre d'emplois de 2001 surpassait le précédent sommet de 1990, s'établissant à plus de 45 000. En 2002 toutefois, l'emploi a légèrement reculé.

La part québécoise de l'emploi du secteur à l'échelle canadienne, de l'emploi manufacturier québécois ainsi que de l'emploi total du Québec a évolué dans le même sens. C'est donc aussi en 1990 que la part du Québec était la plus élevée : 29 % de la main-d'œuvre canadienne était

associée aux produits métalliques. En 2002, cette proportion a diminué à 24 %. Par ailleurs, la fabrication métallique fournissait, l'an dernier, 7 % de l'emploi dans la fabrication et plus de 1 % de l'emploi total du Québec.

En 2002, les emplois étaient occupés par des hommes, par du personnel à temps plein et par des salariées et salariés dans des proportions de 86 %, de 98 % et de 94 % respectivement. Par ailleurs, comparativement à l'ensemble du secteur manufacturier, la main-d'œuvre est âgée. La part des 45 ans et plus (35 %) et celle des 55 ans et plus (13 %) sont plus élevées dans le secteur des produits métalliques que dans la moyenne des industries manufacturières.

Toujours en 2002, Montréal hébergeait 28 % des travailleuses et travailleurs du secteur, alors que la Montérégie en accueillait 25 %. Les régions de Chaudière-Appalaches et de Lanaudière suivaient avec respectivement 11 % et 9 % des travailleuses et travailleurs québécois du secteur. C'est dans ces deux dernières régions que la part de ce secteur dans l'emploi total de la région est la plus importante. En effet, 2 emplois sur 100 en dépendaient.

La production du secteur a connu une évolution similaire à l'emploi, si ce n'est qu'elle a mieux fait en 2002. Depuis 1993, la production a crû de 50 %, dépassant, en 2002, le précédent sommet de 1989. Comme les autres secteurs de la production manufacturière, les exportations ont explosé depuis 1992. En effet, la valeur de celles-ci a presque quadruplé, atteignant 1,8 milliard de dollars en 2002.

Graphique 2.20



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

De 2003 à 2007, Emploi-Québec prévoit que l'emploi sera croissant, et ce, à un rythme annuel moyen de 3,6 %. Dans la région de la Côte-Nord, l'industrie de l'aluminium fera augmenter le niveau de l'emploi. Par ailleurs, la légère hausse de l'emploi dans le secteur de la construction durant ces cinq années aidera aussi le secteur des produits

métalliques, surtout le sous-secteur des charpentes métalliques. Toutefois, ce même sous-secteur, qui est dépendant de la vigueur de l'économie des États-Unis, pourrait connaître des moments difficiles, du moins les premières années. Même chose pour certaines entreprises spécialisées en usinage, en outillage et en finition de métaux, dépendantes de l'industrie aéronautique.

Il y aura à la fois une combinaison d'une croissance de l'emploi et d'un retrait important d'une part de la main-d'œuvre plus âgée. Par conséquent, les jeunes travailleuses et travailleurs qualifiés verront leur embauche facilitée.

Fabrication de machines

Cette industrie est de dimension modeste, n'employant que 24 000 personnes en 2002. C'est à peine plus qu'en 1987. Il faut dire que la récession du début des années 1990 avait fait reculer l'emploi du secteur, qui n'était plus que de 16 000 en 1992. De 1992 à 2001, l'emploi a doublé, mais le ralentissement économique des deux dernières années en Amérique du Nord a fini par avoir des répercussions sur l'emploi.

La fabrication de machines fournissait, l'an dernier, moins de 1 % de l'emploi total et près de 4 % de l'emploi manufacturier. Les principaux sous-secteurs au chapitre de l'emploi étaient, dans l'ordre, la fabrication de machines industrielles, celle des autres machines d'usage général et celle de machines pour le commerce et les industries de services.

Les femmes formaient le cinquième de la main-d'œuvre, soit davantage que ce qui a été habituellement observé au cours des années précédentes. Par ailleurs, avec 97 % de salariées et salariés, il y avait très peu de place pour le travail indépendant. Presque tous travaillaient à plein temps. L'emploi varie relativement peu selon les saisons, quoique le niveau soit moins élevé au premier trimestre. La main-d'œuvre a vieilli, mais elle était tout de même plus jeune que la moyenne, avec moins de 30 % de celle-ci qui était âgée de 45 ans ou plus en 2002.

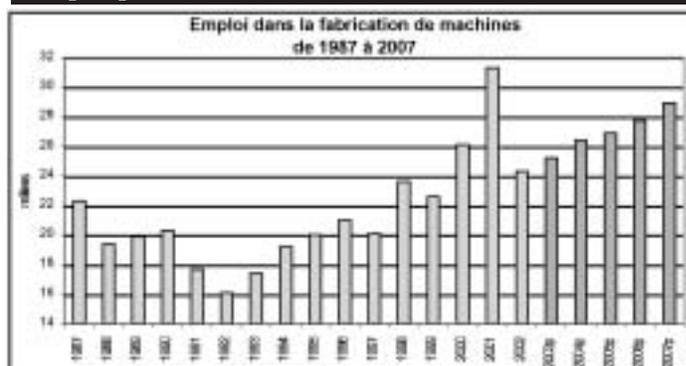
Derrière Montréal, où demeuraient plus de 25 % des personnes travaillant dans le secteur, et la Montérégie, qui en accueillait plus de 20 %, les régions de Lanaudière (10 %) et de Chaudière-Appalaches (9 %) comportaient des concentrations importantes de main-d'œuvre. C'est 6 % de la main-d'œuvre de la fabrication de la région de Lanaudière qui travaillait dans la fabrication de machines. Le Québec comptait l'an dernier seulement 19 % de la main-d'œuvre canadienne du secteur, ce qui est en deçà du poids relatif de la main-d'œuvre totale et, surtout, de celle de la fabrication québécoise dans le marché du travail canadien.

Malgré un passage à vide au début des années 1990 dans la foulée de la récession, le volume de production de machines s'est accru à bon rythme jusqu'à la fin de la décennie. On note toutefois un essoufflement depuis, la production faisant du surplace. Un sous-secteur se distingue, celui des machines pour le commerce et les industries de services (comprenant entre autres produits les simulateurs de vol), dont la production a presque doublé au cours des cinq dernières années et qui fournit près du tiers de la production totale du secteur.

Bien qu'elle ait décliné au cours des dernières années, la productivité par travailleuse et travailleur de ce secteur demeure élevée, propulsée par celle de la fabrication de machines pour le commerce et les industries de services, qui a bondi de plus de 15 % par an depuis 1997. Pour l'ensemble du secteur, la croissance de la productivité par personne occupée a été de 2,6 % par année depuis 1987, ce qui se compare avantageusement à la croissance moyenne observée pour l'ensemble de l'économie québécoise, de 1 % par année. Quant à la valeur des exportations internationales, elle a été multipliée par 2,5 depuis 1992 et approchait de 4 milliards de dollars malgré un léger repli en 2002.

De 2003 à 2007, selon les estimations d'Emploi-Québec, sans regagner tous les emplois perdus en 2002, l'industrie de la fabrication de machines connaîtra une croissance soutenue de l'emploi de 3,5 % par année, ce qui est plus de 2 fois le rythme de croissance prévu de l'emploi pour l'ensemble du marché du travail. Le nombre de personnes occupées serait ainsi de 29 000 en 2007.

Graphique 2.21



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La reprise attendue aux États-Unis ravivera éventuellement les dépenses d'investissement en machines et matériel. Au Canada, le taux d'utilisation de la capacité industrielle ayant peu fléchi, toute hausse de production devrait se traduire là aussi par l'acquisition d'équipement de

production. Certaines annonces sont par ailleurs porteuses de potentiel de croissance pour le secteur. Qu'on songe à la décision d'Hydro-Québec d'acquérir de l'électricité d'origine éolienne pour une puissance installée de 1 000 mégawatts d'ici 10 ans, qui pourrait se traduire par le développement d'une industrie de turbines génératrices éoliennes dans l'est du Québec.

Fabrication de produits informatiques, électroniques et électriques

Le secteur de la fabrication de produits électriques, informatiques et électroniques rassemble deux grands segments de l'industrie dont la production repose sur des générations successives d'une même famille technologique. La fabrication de produits électriques s'appuie ainsi sur des techniques généralement à maturité, qui ont été mises au point dans la foulée de l'invention de l'électricité à la fin du 19^e siècle. La fabrication de produits informatiques et électroniques repose sur des applications plus « modernes » des techniques de l'électricité. Ces applications remontent certes aux années 1940-1950 avec l'introduction des premiers transistors et des premiers ordinateurs, mais elles ont continué d'être améliorées depuis l'arrivée de la microélectronique dans les années 1960-1970 jusqu'au mariage encore récent avec les techniques de l'optique-photonique.

Ensemble, les industries de la fabrication de produits électriques et celles de la fabrication de produits informatiques et électroniques fournissaient un peu plus de 1 % de tous les emplois disponibles au Québec et un peu plus de 7 % des emplois manufacturiers en 2002. Ces parts se sont généralement maintenues depuis une quinzaine d'années, bien qu'elles aient fluctué d'une année à l'autre, avec notamment une augmentation sensible mais passagère survenue dans le contexte de très forte demande de matériel informatique et électronique qui a marqué la fin des années 1990. En accord avec le caractère plus ou moins moderne de ces deux grands segments, les activités de fabrication de produits informatiques et électroniques ont eu tendance à gagner de l'importance au fil des ans, par rapport à celles de la fabrication de produits électriques. Au Québec, la fabrication de produits informatiques et électroniques fournissait ainsi près de sept emplois sur dix ces dernières années, contre six sur dix à la fin des années 1980.

De manière plus précise, les entreprises du sous-secteur des produits électriques fabriquent des produits destinés à la production, à la distribution et à l'utilisation de l'électricité. Leurs principales activités sont la production de matériel d'éclairage, d'appareils électroménagers et de matériel électrique d'usage industriel. À ces activités s'ajoute un ensemble d'activités diverses qui incluent

notamment le matériel et les dispositifs de câblage. Au cours des dernières années, le nombre d'emplois reliés à la fabrication de produits électriques était réparti de façon à peu près égale entre ces quatre groupes d'activités.

Dans le cas du sous-secteur des produits informatiques et électroniques, neuf emplois sur dix étaient concentrés en 2002 dans les activités de production de semi-conducteurs et autres composants électroniques, de matériel de communication et de matériel informatique. La part des semi-conducteurs et du matériel de communication a augmenté sensiblement à partir du milieu des années 1990, mais a perdu un peu de terrain (tout en demeurant majoritaire) après l'éclatement de la bulle technologique en 2000. La part des produits informatiques a, quant à elle, généralement diminué depuis le milieu des années 1990. Le reste des emplois du sous-secteur des produits informatiques et électroniques se trouve surtout dans la fabrication d'instruments médicaux ainsi que d'instruments de navigation, de commande et de mesure. La fabrication de matériel audio et vidéo de même que de supports magnétiques et optiques fournit un nombre d'emplois beaucoup plus petit.

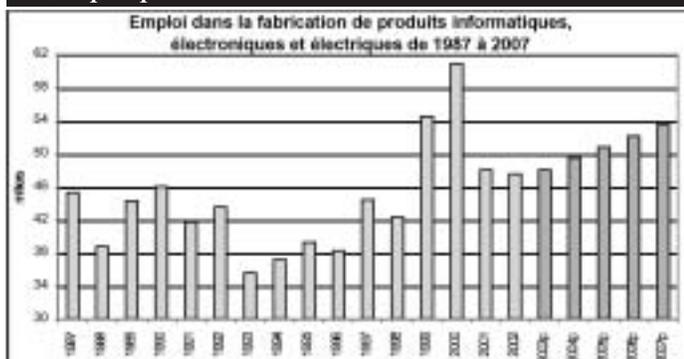
Les emplois du secteur de la fabrication de produits électriques, informatiques et électroniques sont en très grande majorité à temps plein (plus de 95 %). Les travailleuses et travailleurs à temps plein y font des semaines un peu plus longues (entre 36 et 37 heures en 2002) que la moyenne des travailleuses et travailleurs (35 heures). Comme c'est généralement le cas des activités de fabrication, on y trouve également une proportion d'hommes plus élevée (autour de 70 %) que dans l'ensemble de l'économie (54 %). Alors que la main-d'œuvre du segment des produits électriques est généralement plus âgée que la moyenne, celle du segment des produits informatiques et électroniques est plus jeune. L'emploi des deux segments réunis est davantage concentré dans la région métropolitaine de Montréal (65 %) que ne le sont l'ensemble des emplois (49 %). À l'extérieur de Montréal, les emplois se trouvent surtout dans la région de la Capitale-Nationale (8 %) et dans celle du Centre-du-Québec (5 %).

La production de l'industrie est généralement automatisée; bien entendu, elle l'est davantage à mesure que l'on grimpe dans l'échelle de la « modernité ». Cette automatisation et le degré de sophistication des techniques utilisées, comme les conditions de travail, varient également selon la taille de l'entreprise. Les deux grands segments de l'industrie comptent en effet un certain nombre de grandes entreprises bien connues, mais aussi un nombre important de petites entreprises. En moyenne, les travailleuses et travailleurs à temps plein peuvent s'attendre à un salaire moyen d'environ 18 \$ de l'heure dans la fabrication

de produits électriques, soit un salaire moyen identique à celui de l'ensemble des travailleuses et travailleurs. Le salaire moyen dans la fabrication de produits informatiques et électroniques a, par contre, dépassé celui de l'ensemble des industries à la fin des années 1990 et atteignait plus de 22 \$ l'heure en 2002. Il pourrait toutefois diminuer si les difficultés éprouvées par cette industrie depuis l'an 2000 devaient se prolonger.

Les conditions de travail varient également selon le niveau de qualification des emplois, lui aussi tributaire du degré de sophistication des techniques utilisées. Les emplois exigent en général une scolarité plus élevée dans la fabrication de produits informatiques et électroniques que dans la fabrication de produits électriques, bien qu'on trouve dans les deux industries une main-d'œuvre aux qualifications variées. Dans la fabrication de produits informatiques et électroniques, la moitié des emplois exigent une scolarité de niveau collégial ou universitaire (contre 36 % pour l'ensemble des industries). Une bonne partie de ces emplois sont occupés par des professionnelles et professionnels ainsi que des techniciennes et techniciens de l'informatique et du génie électrique et électronique. La part des emplois qui exigent une scolarité de ce niveau est, au contraire, plus faible dans la fabrication de produits électriques (25 %) que dans l'ensemble de l'économie.

Graphique 2.22



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La production et l'emploi de ces industries sont sensibles à la conjoncture économique, et c'est davantage le cas pour la fabrication de produits informatiques et électroniques, comme on a pu le constater avant et après l'an 2000. L'emploi peut donc augmenter très vite mais, aussi, diminuer très rapidement. Le contexte entourant l'an 2000 était toutefois particulier, et l'emploi ne devrait pas fluctuer de façon aussi abrupte au cours des prochaines années. Ces industries sont aussi dépendantes des marchés d'exportation, ce qui est, encore une fois, davantage le cas pour la fabrication de produits informatiques et

électroniques. La compétition dans ce segment est d'ailleurs très forte, et les entreprises ont tendance en ce moment, comme c'est généralement le cas en période de ralentissement, à transférer une partie de leur production en Asie. Un autre facteur qui peut limiter la progression de l'emploi est la croissance rapide de la productivité, qui fait en sorte que ce segment de l'industrie doit augmenter sensiblement sa production avant de sentir le besoin d'embaucher du nouveau personnel. Du côté de la fabrication de produits électriques, les activités de production d'électricité, très importantes au Québec comme on le sait, sont un catalyseur important de l'emploi et sont ainsi à surveiller.

Malgré les obstacles, on s'attend à une reprise dans la fabrication de produits informatiques et électroniques entre la fin de 2003 et le début de 2004. La fabrication de produits électriques devrait par ailleurs être favorisée par les projets de production d'électricité anticipés et par la bonne tenue de l'économie. Pour ces raisons, Emploi-Québec prévoit que l'emploi augmentera en moyenne de 2,4 % par année entre 2002 et 2007. Il s'agit d'un rythme plus élevé que la moyenne (1,5 %), mais insuffisant pour que l'emploi retrouve les niveaux élevés enregistrés en 1999 et en 2000. Compte tenu du nombre important de travailleuses et travailleurs mis en disponibilité depuis l'an 2000, la compétition pour ces nouveaux emplois pourrait donc demeurer élevée.

Fabrication de matériel de transport

Le secteur du matériel de transport comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication des équipements de transport de personnes et de marchandises. Ces établissements sont regroupés en fonction des moyens de transport : routier, ferroviaire, aérien et maritime.

Avec une livraison de 20 % des exportations totales, le secteur du matériel de transport est le premier secteur d'exportation au Québec. Il regroupe 10 % des travailleuses et travailleurs du secteur de la fabrication au Québec et, de ce fait, il est l'un des plus grands groupes de ce secteur en termes d'effectif. Il représente également 19 % de la main-d'œuvre du secteur du matériel de transport au Canada. Près de trois emplois sur quatre de ce secteur sont concentrés dans les régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval et des Laurentides. Une bonne partie des entreprises du secteur ont moins de 100 employées et employés (77 %), mais plus de 3 personnes sur 4 travaillent dans des entreprises de plus de 100 employées et employés. La proportion de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés dans ce secteur est de 31 %, ce qui est relativement plus important que dans l'ensemble du secteur de la fabrication (21 %). Le salaire horaire moyen se situe bien au-dessus de ceux des autres salariées et salariés et

s'établit à 20 \$, comparativement à 16,75 \$ dans l'ensemble du secteur manufacturier. À l'image du secteur de la fabrication, le secteur du matériel de transport est composé essentiellement de main-d'œuvre masculine, seulement 18 % du personnel étant des femmes en 2002.

L'industrie de la fabrication de véhicules automobiles comprend toutes les entreprises ayant des activités liées à la fabrication de véhicules complets, de carrosseries ainsi que de remorques et de pièces. Cette industrie regroupe près de 10 % des travailleuses et travailleurs du secteur du matériel de transport au Québec. L'évolution de cette industrie diffère selon les activités : le marché du véhicule récréatif est à la hausse depuis quelques années, alors que l'assemblage de véhicules automobiles a subi en 2002 la fermeture de l'usine GM, ce qui a entraîné la perte d'un millier d'emplois directs et de nombreux emplois indirects chez les sous-traitants.

L'industrie d'équipements de transport maritime regroupe les entreprises qui construisent des navires ou fabriquent des embarcations. Au cours des dernières années, cette industrie employait près de 3 % de la main-d'œuvre du secteur du matériel de transport, alors que la proportion atteignait en moyenne près de 13 % vers la fin des années 1980. La forte concurrence de la part des fabricants étrangers ainsi que le manque de financement ont nui au développement de cette industrie, en particulier au cours des dernières années. Cependant, la compétitivité du Québec en matière de construction, de transformation et de mise en cale sèche de navires de tous types est un atout qui permettra de maintenir un certain niveau d'emploi dans cette industrie dans les prochaines années.

L'industrie de fabrication de matériel ferroviaire faisait travailler près de 6 % de la main-d'œuvre québécoise du secteur du matériel de transport en 2002. L'emploi a connu une forte hausse au cours des dernières années. Cette industrie offre les meilleures perspectives de l'ensemble du secteur du matériel de transport pour les prochaines années.

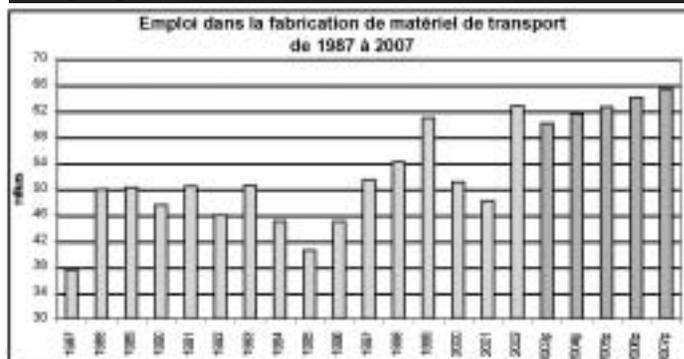
L'industrie québécoise de l'aérospatiale employait près de la moitié de la main-d'œuvre canadienne de cette industrie. Elle a apporté une contribution exceptionnelle, comme industrie de haute technologie, à la croissance de l'emploi et de l'économie québécoise, particulièrement durant la fin des années 1990. Avec les événements du 11 septembre 2001, le ralentissement qui sévissait depuis 2000 dans les technologies de l'information et des communications (TIC) a frappé l'aéronautique. Le rythme de la production a ralenti, et les pertes d'emplois ont été nombreuses. L'industrie de l'aéronautique présente des perspectives incertaines

compte tenu de la situation financière actuelle de quelques-uns de ses principaux clients.

Les perspectives d'emploi dans le secteur du matériel de transport sont restreintes. La croissance annuelle de l'emploi est estimée à 0,8 % de 2002 à 2007, ce qui est en deçà de celle du secteur manufacturier (1,7 %). Compte tenu du contexte économique (persistance du ralentissement aux États-Unis, hausse du dollar canadien) et du contexte géopolitique mondial, l'emploi de cette industrie sera en baisse au cours de 2003. Un modeste redressement de la demande est envisageable en 2004 si les conditions économiques et géopolitiques mondiales s'améliorent.

Le Québec dispose de nombreux atouts pour le développement du secteur du matériel de transport, notamment grâce à la présence dans ses rangs de plusieurs entreprises qui sont des leaders mondiaux par les produits qu'elles fabriquent (Bombardier, Bell Helicopter et Pratt & Whitney). Cependant, la forte dépendance envers le marché international du transport aérien, qui bat de l'aile présentement, limite la croissance de la production et de l'emploi dans ce secteur pour les prochaines années.

Graphique 2.23



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Fabrication de meubles et de produits connexes

Selon Industrie Canada, l'industrie de la fabrication de meubles et de produits connexes comptait, en 2001, plus de 3 500 entreprises, dont 37 % étaient québécoises. L'Ontario en dénombrait sensiblement le même nombre, mais de plus grande taille. Cette province a d'ailleurs réalisé, cette année-là, un peu plus de 50 % des expéditions canadiennes, contre près de 30 % pour le Québec³², qui fournissait 35 % de la main-d'œuvre canadienne du secteur.

L'emploi québécois de cette industrie, qui se maintenait légèrement au-dessus de 30 000 à la fin des années 1980,

32 Industrie Canada, *L'industrie du meuble au Canada : aperçu*.

a chuté pendant la récession à moins de 23 000 en 1991 et est demeuré en général inférieur à 25 000 au cours des années suivantes, avant d'amorcer en deuxième moitié de la décennie une progression vigoureuse. La croissance moyenne de l'emploi au cours des 5 dernières années a été de près de 9 %, portant le niveau de la main-d'œuvre à 43 000 l'an dernier.

La fabrication de mobiliers de maison et d'établissements institutionnels ainsi que d'armoires de cuisine et de salle de bain accaparait, en 2002, 85 % de la main-d'œuvre du secteur, contre 10 % pour la fabrication de meubles de bureau et 5 % pour les produits connexes tels que matelas, stores ou persiennes. La fabrication de meubles comptait alors pour un peu plus de 1 % de l'emploi total et près de 7 % de l'emploi manufacturier.

L'incidence de l'emploi indépendant est comparable à ce qu'on observe pour l'ensemble du marché du travail, mais elle est plus élevée que dans l'industrie manufacturière dans son ensemble, avec 13 % de travailleuses et travailleurs autonomes, contre 4 % en 2002. Pour leur part, les hommes occupaient quatre emplois sur cinq. Les emplois occupés étaient presque tous à plein temps.

Bien que la main-d'œuvre du secteur soit plus jeune que la moyenne, elle a vieilli. En 1987, 20 % de celle-ci avait 45 ans ou plus; en 2002, cette proportion excédait 30 %. Par ailleurs, moins de 10 % de la main-d'œuvre a franchi le milieu de la cinquantaine. Quant à la part des jeunes de moins de 25 ans, qui composaient 25 % de la main-d'œuvre en 1987, elle a fondu à 10 % en 1996, mais elle a augmenté depuis, à la faveur des forts volumes d'embauche des dernières années, et atteignait 17 % l'an dernier.

Près de 20 % de la main-d'œuvre résidait à Montréal en 2002. La région de Chaudière-Appalaches en comptait presque autant, et la Montérégie n'était pas loin avec 16 % de la main-d'œuvre. Près de 8 % habitait la Mauricie, et plus de 7 %, les Laurentides. Cette industrie fournissait 15 % de l'emploi manufacturier des personnes résidant dans Chaudière-Appalaches et 13 % de l'emploi manufacturier des personnes habitant en Mauricie.

La production a évolué de la même manière que l'emploi. Elle a décliné au moment de la récession du début des années 1990 et a stagné jusqu'au milieu de la décennie, pour ensuite augmenter rapidement. Depuis 1997, la croissance de la production a été de 10 % par année. Le mobilier de maison comptait pour plus de 40 % de la production, suivi du mobilier de bureau et des armoires de cuisine avec respectivement 20 %. La productivité par travailleuse et travailleur n'est pas très élevée. Elle s'élevait à 35 000 \$ en 2002, soit à peine 60 % de la productivité moyenne par travailleuse et travailleur. Elle a néanmoins

progressé un peu plus rapidement que la moyenne au cours des 15 dernières années, soit de 1,3 % par année.

La valeur des exportations internationales a été multipliée par sept depuis 1992, pour atteindre près de deux milliards de dollars. Les marchés extérieurs expliquent la très forte croissance de la production et de l'emploi du secteur. Les exportations québécoises comptaient en 2002 pour plus du quart des exportations du Canada, pays qui est, selon Industrie Canada, le deuxième exportateur de meubles au monde et le premier fournisseur étranger sur le marché américain.

L'emploi continuera de progresser au cours des prochaines années, selon les estimations d'Emploi-Québec, mais pas au rythme trépidant des dernières années. La croissance attendue de 3 % par année demeure néanmoins 2 fois plus élevée que le taux de croissance anticipé pour l'ensemble du marché du travail. Le nombre d'emplois de cette industrie avoisinerait 50 000 en 2007.

Graphique 2.24



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

L'industrie du meuble dépend largement du dynamisme de l'industrie de la construction. Or, les taux d'intérêt exceptionnellement bas en Amérique du Nord devraient en maintenir l'activité à un niveau élevé. Par ailleurs, à moins que le dollar canadien ne s'accroche à la valeur élevée des dernières semaines par rapport à la devise américaine, les entreprises québécoises peuvent raisonnablement espérer accroître leur part du marché du meuble aux États-Unis. Elles font cependant face à une concurrence de plus en plus vive de la part de la Chine et des pays en développement d'Asie du Sud-Est, autant sur le marché américain que sur les marchés locaux canadien et québécois.

SECTEUR DES SERVICES

Le secteur des services comprend des activités aussi variées que le commerce, les transports, les services financiers

et les services d'assurances, les différents services aux entreprises, les communications, la culture, les loisirs, l'hébergement et la restauration, les services personnels et autres, l'enseignement, la santé et l'administration publique. Ce secteur procurait, l'an dernier, près de 2 650 000 emplois, soit près de 75 % de l'emploi total. La part des services, qui était de 71 % de l'emploi total en 1987, s'est accrue jusqu'en 1996. Elle a peu varié depuis.

Dans leur ensemble, les services sont touchés moins sévèrement par les ralentissements économiques que les industries productrices de biens. C'est d'ailleurs au début des années 1990, quand l'emploi dans la production de biens se contractait, que la part des services dans l'emploi total a connu l'essentiel de sa progression des 15 dernières années. Pour l'ensemble des 15 dernières années, les services ont été responsables de près de 90 % de la croissance de l'emploi.

Au cours des années de 2003 à 2007, l'emploi dans les services augmentera à un rythme légèrement supérieur à celui attendu par Emploi-Québec dans la production de biens, de sorte que près de quatre nouveaux emplois sur cinq proviendront des services. Ce sont les services professionnels, scientifiques et techniques ainsi que les services de gestion d'entreprise et les services administratifs qui se retrouveront en tête pour le taux de création d'emplois, suivis de la santé et du domaine de l'information, de la culture et des loisirs. L'administration publique et l'enseignement fermeront la marche.

Commerce en gros

Le commerce en gros employait près de 130 000 personnes au Québec en 2002. L'emploi s'est accru de 28 000 depuis 1987, pour une progression annuelle moyenne de 1,6 %, ce qui excède la croissance de 1,2 % par année de l'emploi total. Après avoir atteint un plateau au début des années 1990, l'emploi a chuté en 1992. L'état léthargique de l'économie québécoise consécutivement à la récession a fait stagner l'emploi du secteur jusqu'en 1997, mais à la faveur de la forte expansion de l'économie à la fin de la décennie, il a rebondi. Au cours des 5 dernières années, l'emploi de ce secteur s'est gonflé en moyenne de 4,7 % par an, soit 2 fois plus rapidement que l'emploi total.

Le commerce en gros fournissait en 2002 un peu moins de 4 % de l'emploi total et 5 % de l'emploi dans les services. Les principales catégories de commerce en gros étaient, dans l'ordre, la distribution de machines, de matériel et de fournitures (24 % de l'emploi), la distribution d'aliments, de boissons et de tabac (21 %), la distribution d'articles personnels et ménagers (17 %), la distribution de matériaux et de fournitures pour la construction (15 %) ainsi que la distribution de produits divers, les activités d'agents et de courtiers du commerce en gros (15 %).

On note que 15 % de la main-d'œuvre du secteur était composée de travailleuses et travailleurs indépendants, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne. La proportion de travailleuses et travailleurs indépendants tend cependant à diminuer dans le commerce en gros. Dans la seconde moitié de la dernière décennie, ils composaient en moyenne 20 % de la main-d'œuvre.

Si les hommes détenaient, l'an dernier, deux emplois sur trois, les femmes occupent une place croissante. En 1987, elles ne formaient que le quart de la main-d'œuvre de ce secteur. Elles ont obtenu près de 70 % des emplois créés au cours des 15 dernières années. Le secteur ne fait pas que se féminiser : il vieillit. L'an dernier, 3 personnes sur 8 avaient 45 ans ou plus; les 45 ans et plus représentaient à peine plus du quart en 1987. En outre, 13 % de la main-d'œuvre était âgée de 55 ans et plus.

Le travail à temps partiel est l'exception, le temps plein étant le lot de plus de 90 % de la main-d'œuvre du commerce en gros, proportion qui a peu varié au cours des 15 dernières années. Par ailleurs, la faible saisonnalité observée masque des variations saisonnières de l'emploi, surtout dans la distribution d'aliments, de boissons et de tabac et dans celle d'automobiles et de pièces, où elles excèdent 10 % en moyenne entre la basse et la haute saison.

L'emploi se trouve dans toutes les régions, mais on observe une importante concentration de celui-ci dans la métropole. La région métropolitaine de Montréal, qui inclut la couronne, comptait en 2002 près de la moitié de la main-d'œuvre québécoise, mais près de trois personnes sur cinq dans le commerce en gros.

La production du secteur a progressé de 3,4 % par année en moyenne au cours des 15 dernières années, soit à un rythme plus de 2 fois supérieur à celui de l'emploi. Des gains de productivité moyens par travailleuse et travailleur de 1,8 % par année ont ainsi été obtenus. On note par ailleurs qu'au cours des cinq dernières années, les progrès à ce chapitre se sont faits plus modestes. La productivité de la main-d'œuvre du commerce en gros surpassait la productivité moyenne de l'ensemble de la main-d'œuvre de 50 % environ en 2002.

Selon les estimations d'Emploi-Québec, l'emploi dans le commerce en gros continuera de progresser à peu près au même rythme que celui qui a été le sien depuis 15 ans. La croissance anticipée de 1,7 % par année est légèrement supérieure à celle attendue pour l'emploi total. En 2007, l'emploi du commerce en gros aura franchi le cap des 140 000. Par ailleurs, en raison de

la proportion relativement élevée de personnel plus âgé, il faudra pourvoir à de nombreux postes qui se libéreront au cours des prochaines années.

Graphique 2.25



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Commerce au détail

L'évolution du commerce au détail dépend de plusieurs facteurs, dont l'évolution de l'emploi et de celle du revenu disponible des ménages, ainsi que de la demande latente, c'est-à-dire les besoins non comblés des consommatrices et consommateurs qui ont reporté des achats en raison de leur situation financière ou de l'incertitude économique. Il aura fallu attendre 1996 pour retrouver le volume de production de 1988 dans ce secteur. La récession du début de la dernière décennie ainsi que les restrictions fiscales et budgétaires appliquées pour assainir les finances publiques ont freiné la consommation.

La réorganisation du commerce au détail, avec le développement accéléré des magasins à grande surface et la vive concurrence que ces magasins ont apportée dans la vente au détail, a retardé davantage l'évolution de l'emploi. Entre 1989 et 1999, l'emploi dans le commerce au détail a fait du surplace. La forte création d'emplois observée depuis la fin des années 1990 ainsi que les réductions d'impôt substantielles ont laissé plus d'argent dans les poches des consommatrices et consommateurs, qui se sont mis à dépenser davantage, ce dont a largement bénéficié ce secteur. Entre 1999 et 2002, l'emploi dans le commerce au détail est passé de 391 000 à 464 000, soit un gain de 73 000 en 3 ans à peine.

Les activités du secteur sont variées. En 2002, le quart de la main-d'œuvre se trouvait dans les magasins d'alimentation. Suivaient les magasins de fournitures en tous genres (comme La Baie, WalMart, Zellers, Canadian Tire...) avec 14 % de la main-d'œuvre, les magasins de vêtements et d'accessoires avec 12 %, les marchands de véhicules automobiles avec 10 % et les magasins de produits

de santé et de soins personnels (dont les pharmacies) avec 9 %.

Le commerce au détail occupait une place importante sur le marché du travail l'an dernier, avec 13 % de l'emploi total et 18 % de l'emploi dans le secteur des services. On comptait alors 11 % de travailleuses et travailleurs indépendants, proportion qui tend à décroître : au tournant des années 1990, le commerce de détail comptait 17 % de travailleuses et travailleurs indépendants.

Les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes, avec 52 % des emplois en 2002. Cette proportion est en croissance. En 1987, les hommes occupaient 53 % des emplois. Les trois quarts des nouveaux emplois du commerce au détail des quinze dernières années sont d'ailleurs allés à des femmes. Celles-ci occupent une place plus grande dans certaines catégories de commerce au détail. Ainsi, elles détenaient, l'an dernier, quatre emplois sur cinq dans les magasins de vêtements et d'accessoires, les trois quarts des postes dans les magasins de produits de beauté et de soins personnels et près des deux tiers dans les magasins de fournitures en tous genres. Par ailleurs, elles n'occupaient qu'un emploi sur six chez les marchands de véhicules automobiles et de pièces.

Le commerce au détail est une porte d'entrée sur le marché du travail pour beaucoup de jeunes, dont plusieurs conjuguent études et travail en profitant des horaires atypiques que commande l'activité de ce secteur (travail de soir, de fins de semaine). Aussi, l'an dernier, le tiers de la main-d'œuvre avait moins de 25 ans, et plus de 40 % n'avait pas franchi le seuil de la trentaine. S'il s'agit d'un secteur d'activité relativement jeune, le quart de la main-d'œuvre était tout de même âgée de 45 ans et plus, et près de 10 % avait 55 ans ou plus. Moins de 20 % de la main-d'œuvre de ce secteur avait franchi le cap du milieu de la quarantaine 15 ans plus tôt.

Graphique 2.26



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Trois personnes sur dix travaillaient à temps partiel dans le commerce au détail en 2002. C'est beaucoup plus que la moyenne, qui est de 18 % pour l'ensemble du marché du travail. La proportion de temps partiel dans le commerce au détail s'est accrue. À la fin des années 1980, les trois quarts des personnes du secteur travaillaient à plein temps.

On observe une variation saisonnière de l'emploi de près de 15 000 entre le premier trimestre et le deuxième, qui est le plus fort de l'année en matière d'emploi. La basse et la haute saison ne coïncident cependant pas toujours entre les différentes activités du commerce au détail. Si la plupart des commerces connaissent leur basse saison en début d'année, ce n'est pas le cas des magasins de produits de santé et de soins personnels, dont l'emploi est alors près de 10 % plus élevé qu'à l'été. La plus forte variation saisonnière est observée dans les magasins de matériaux de construction, de matériel et de fournitures pour le jardinage. Elle est de 20 % entre le premier et le deuxième trimestre. Dans les magasins de fournitures en tous genres, la haute saison est au quatrième trimestre, alimentée par les achats des Fêtes. L'emploi y est alors de 10 % plus élevé qu'au cours des 6 premiers mois de l'année. Les marchands de véhicules automobiles et de pièces connaissent eux aussi une variation saisonnière d'environ 10 %, cette fois entre le premier et le troisième trimestre.

La vente au détail se trouve partout. Néanmoins, on observe des concentrations plus élevées dans certaines régions. Ainsi, en 2002, un sixième de la main-d'œuvre provenant des régions des Laurentides, de Lanaudière et de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine était employée dans ce secteur. Le Québec accaparait le quart des emplois canadiens du commerce au détail, ce qui est légèrement supérieur à la proportion québécoise de l'emploi canadien total.

Dans un contexte où l'emploi total devrait continuer de croître et où des allègements fiscaux ont été annoncés pour les prochaines années, la progression du revenu disponible des ménages assurera la croissance de l'emploi dans le commerce au détail, selon les estimations d'Emploi-Québec. La progression de 1,6 % sera voisine de la croissance prévue de l'emploi total. Le nombre d'emplois du secteur, qui était de 464 000 en 2002, s'élèverait à 502 000 en 2007. Par ailleurs, plusieurs personnes libèrent des postes dans ce secteur pour poursuivre leur carrière dans d'autres domaines, ce qui occasionne des besoins constants de nouvelle main-d'œuvre.

Transport et entreposage

L'industrie du transport est très sensible aux cycles économiques et plus particulièrement, pour le transport

de marchandises, aux variations de la production de biens. Après avoir touché un sommet de 173 000 emplois en 1988, le secteur du transport et de l'entreposage a commencé à perdre des emplois dès 1989³³ et en a perdu un total de 31 000 en 5 ans. Ces emplois ont été regagnés graduellement, et leur niveau était remonté à 173 000 en 2000-2001. La léthargie de l'économie américaine, amplifiée par les événements du 11 septembre 2001, a fait chuter brutalement l'emploi du secteur, qui est retombé à 150 000 l'an dernier.

Les différentes composantes du secteur ont connu des sorts variés. Le transport par camion prend une place croissante : alors qu'il n'employait que le quart de la main-d'œuvre à la fin des années 1980 et au début des années 1990, il employait le tiers de la main-d'œuvre du secteur en 2002. Ce gain s'est fait au détriment du transport ferroviaire, dont l'emploi a chuté des deux tiers en 15 ans et qui ne comptait plus que pour 5 % de l'emploi total l'an dernier. La deuxième activité en importance est celle du transport en commun et du transport terrestre de voyageurs, qui occupait le cinquième de la main-d'œuvre l'an dernier. Suivent les services postaux et le transport de tourisme et d'agrément, qui employaient respectivement une personne sur neuf. Le transport aérien, qui procurait près de 13 % de l'emploi du secteur en 1990, n'en fournissait qu'à peine un peu plus de 8 % l'an dernier. Pour sa part, l'entreposage n'occupe, bon an, mal an, que 2 % de la main-d'œuvre du secteur.

L'industrie du transport et de l'entreposage était responsable de 4 % de l'emploi total et de 6 % de l'emploi dans le secteur des services en 2002. En 1988, elle procurait près de 6 % de tous les emplois et 8 % des emplois dans les services. Par ailleurs, elle comptait l'an dernier dans ses rangs près de 16 % de travailleuses et travailleurs indépendants, proportion en légère hausse. Le travail indépendant se trouvait surtout dans le transport par camion et le transport terrestre de voyageurs, où il formait à peu près le quart de la main-d'œuvre. Dans les messageries et les services de messagers, 20 % de la main-d'œuvre était des travailleuses et travailleurs indépendants.

Le secteur comptait 83 % d'hommes l'an dernier, proportion en hausse par rapport aux années précédentes. Dans le transport par camion, 91 % de la main-d'œuvre était masculine. À l'opposé, les services postaux et les messageries comptaient 30 % de main-d'œuvre féminine, et le transport aérien, plus de 25 %.

La main-d'œuvre est âgée. En 2002, 45 % du personnel de ce secteur avait 45 ans et plus, et 15 % avait franchi le milieu de la cinquantaine. Le vieillissement est encore

33 Si la récession a débuté au printemps 1990 au Québec et au Canada, la production manufacturière avait déjà commencé à se contracter en 1989.

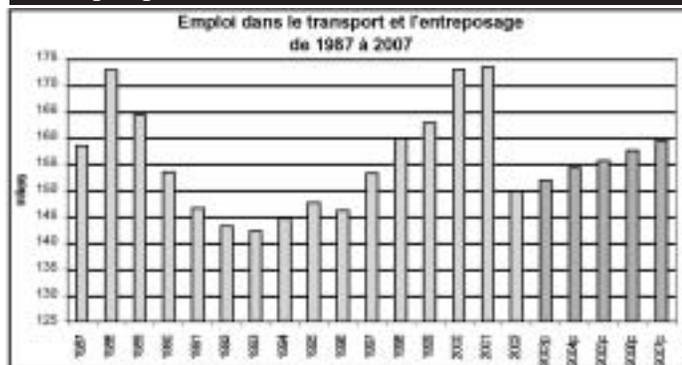
plus marqué dans le transport en commun et le transport terrestre de voyageurs, où près des deux tiers de la main-d'œuvre était âgée d'au moins 45 ans, et plus du quart avait 55 ans et plus. La proportion de travailleuses et travailleurs de plus de 55 ans de ce segment a doublé en 15 ans.

Le travail à plein temps était, en 2002, le fait de 88 % de la main-d'œuvre du secteur, proportion qui a peu varié depuis le début des années 1990. Quant aux variations saisonnières de l'emploi, elles sont faibles, bien que certaines activités soient plus exposées à de telles variations. Au cours des 16 dernières années, les domaines qui ont inscrit des écarts de plus de 10 % en moyenne entre la basse et la haute saison comprennent le transport ferroviaire, le transport terrestre de personnes, les services postaux ainsi que les messageries et les services de messagers.

La région métropolitaine de Montréal, plaque tournante du transport de marchandises et de personnes, comprenait 52 % de la main-d'œuvre du secteur en 2002, soit davantage que sa proportion de l'emploi total, qui était de 49 %. Par ailleurs, c'est en Abitibi-Témiscamingue que cette industrie occupait la plus grande place par rapport au marché du travail local. Le transport et l'entreposage étaient responsables de plus de 6 % de l'emploi total et de 9 % de l'emploi dans le secteur des services de la région.

La part québécoise de l'emploi canadien du transport et de l'entreposage, qui était de 25 % à la fin des années 1980, a reculé dans la première moitié des années 1990, pour se maintenir par la suite entre 22 % et 23 % jusqu'en 2001. L'an dernier, avec la chute de l'emploi québécois du secteur, le Québec ne détenait plus que le cinquième de l'emploi canadien.

Graphique 2.27



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Le recul de l'emploi en 2002 au Québec ne s'explique pas par une contraction de l'activité économique du secteur.

Celle-ci était en effet en modeste hausse (0,3 %). Au cours des 5 dernières années, la croissance moyenne de la production du secteur, quoique légèrement inférieure à celle de l'ensemble de l'économie québécoise, s'élevait tout de même à près de 3 % par année.

Avec la reprise attendue de l'économie américaine au second semestre de cette année et la croissance qui devrait se poursuivre par la suite, Emploi-Québec entrevoit une progression constante de l'emploi de l'industrie du transport et de l'entreposage, à un rythme (1,2 % par année) légèrement inférieur à la croissance anticipée de l'emploi total, qui procurera 10 000 postes en 5 ans et portera le niveau d'emploi du secteur à près de 160 000.

Par ailleurs, en raison du pourcentage élevé de la main-d'œuvre qui approche de l'âge de la retraite, en particulier dans le transport terrestre de voyageurs, de nombreux postes qui se libéreront au cours des prochaines années seront à pourvoir.

Industries de l'information, de la culture et des loisirs

Le secteur de l'information, de la culture et des loisirs regroupe deux secteurs distincts : d'une part, l'industrie de l'information et l'industrie culturelle et, d'autre part, les arts, les spectacles et les loisirs. Il s'agit d'un secteur assez hétérogène dans lequel les activités des domaines des arts, des lettres et des loisirs côtoient des activités faisant appel aux technologies de l'information.

Ainsi, le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle comprend l'édition (journaux et périodiques, mais aussi bases de données et logiciels), les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiotélévision et les télécommunications (radio et télédiffusion, câblodistribution et télévision payante, télécommunications par fil, sans fil, par satellite) de même que les services d'information et de traitement des données (agences de presse, bibliothèques, services d'information en ligne, etc.). Pour sa part, le secteur des arts, des spectacles et des loisirs comprend les arts d'interprétation et les sports-spectacles (théâtre, danse, musique; équipes sportives; promotion et diffusion d'événements artistiques et sportifs; agences d'artistes et d'athlètes; artistes, auteurs et auteures), les établissements du patrimoine (musées, lieux historiques, jardins botaniques et zoologiques) et les établissements du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries (notamment, parcs d'attractions, centres de sports récréatifs et de conditionnement physique, casinos).

En 2002, près de 160 000 personnes au Québec occupaient un emploi dans le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, la majorité d'entre elles (55 %) travaillant dans le secteur de l'industrie de l'information et de

l'industrie culturelle. Plus de la moitié des emplois étaient fournis par 2 sous-secteurs : celui de la radiotélévision et des télécommunications avec 31 % des emplois, dont 22 % dans les télécommunications (industrie de l'information et industrie culturelle), et celui du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries avec 25 % des emplois (arts, spectacles et loisirs).

Globalement, l'emploi du secteur de l'information, de la culture et des loisirs a connu une croissance nettement supérieure à celle de l'ensemble des industries québécoises depuis 1993 (taux de croissance annuel moyen entre 1992 et 2002 de 4 %, comparativement à 1,7 % pour l'ensemble des industries). La contribution du secteur à l'ensemble des emplois disponibles au Québec s'est ainsi accrue de 1 % au cours des 15 dernières années : alors qu'au tournant des années 1990 les emplois du secteur représentaient 3,5 % de l'ensemble des emplois québécois, ils en représentent environ 4,5 % depuis 2001.

Compte tenu de l'hétérogénéité du secteur, la croissance globale des emplois dans le secteur masque cependant des disparités assez importantes entre ses composantes. On constate que la croissance des emplois, entre 1987 et 2002, a été nettement plus importante dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs que dans celui de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle. Ce rythme de croissance différencié entre les deux secteurs s'est d'ailleurs traduit par une modification de la part respective de chacun à l'ensemble des emplois du secteur : alors qu'à la fin des années 1980 65 % des emplois du secteur étaient attribuables au secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle, cette proportion n'était plus que de 55 % en 2002.

L'examen de l'évolution de l'emploi des sous-secteurs précise et confirme le rôle joué par le domaine des arts, des spectacles et des loisirs en tant que locomotive du développement du secteur au cours de la dernière décennie. Dans les années 2000, le nombre d'emplois dans le sous-secteur du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries est le double de ce qu'il était 10 ans plus tôt (de 18 000 à 35 000-40 000). Pour sa part, après avoir maintenu des niveaux d'emploi plus ou moins constants durant les années 1990, le sous-secteur des arts d'interprétation, des sports-spectacles et des activités connexes a lui aussi progressé de manière importante depuis 1998, procurant environ 25 000 emplois en 2001-2002, contre 15 000 à la fin des années 1990.

La situation a été plus mouvementée dans le secteur de l'industrie de l'information et de l'industrie culturelle. L'important fournisseur d'emplois qu'est le sous-secteur des télécommunications, après avoir connu une croissance

très forte de 1994 à 1998, voyait en 2000 le nombre de ses emplois revenir au niveau de 1994 et, malgré une certaine reprise ensuite, comptait encore environ 8 000 emplois de moins en 2002 qu'en 1998. Il faut voir que les entreprises du secteur des télécommunications (incluant la câblodistribution et la télévision payante) ont connu des difficultés importantes au cours des dernières années³⁴. Ainsi, quatre d'entre elles (Microcell Télécommunications, AT & T Canada, Téléglobe, Groupe Telecom) se sont placées sous la protection de la Loi sur la faillite pour réduire leurs dettes et se restructurer. Vidéotron, Télécom et Sprint Canada se sont également restructurés en réduisant leurs effectifs de façon importante en 2001-2002. Bell Canada et TELUS Québec, quant à elles, ont été moins touchées que les autres. Par ailleurs, l'accroissement de la concurrence dans l'interurbain a affecté davantage les entreprises établies au Québec que celles ailleurs au Canada. Sur une note plus positive, il importe de souligner, malgré son moindre poids dans l'évolution du secteur, l'importante croissance des industries du film et de l'enregistrement sonore. Ce sous-secteur fournissait entre 4 000 et 6 000 emplois à la fin des années 1980. Depuis les années 2000, il en offre plus de 12 000.

Graphique 2.28



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Le secteur de l'information, de la culture et des loisirs compte une plus forte proportion d'emplois dits hautement qualifiés que l'ensemble des industries du Québec, c'est-à-dire des emplois liés à la gestion ou requérant un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Selon le recensement du Canada de 2001, en comparaison de 37 % pour l'ensemble, près de 60 % des emplois du secteur seraient hautement qualifiés; ils sont occupés principalement par des gestionnaires de même que des professionnelles et professionnels ainsi que des techniciennes et techniciens soit des arts et de la culture, soit des sciences naturelles et appliquées.

34 Ministère du Développement économique et régional, *Entreprises de services de télécommunications au Québec : Répertoire 2003*.

Certains sous-secteurs comptent jusqu'à 70 %, voire 80 % de personnel hautement qualifié (industries du film et de l'enregistrement sonore; arts d'interprétation et sports-spectacles). À l'inverse, le sous-secteur du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries se démarque par une proportion moins élevée d'emplois hautement qualifiés (37 %), cette moindre qualification requise étant particulièrement accentuée pour les emplois liés aux jeux de hasard et loteries. D'ailleurs, deux emplois sur cinq dans ce sous-secteur sont occupés par du personnel de la vente et des services.

La présence des femmes dans le secteur est équivalente à leur poids dans l'ensemble des industries (45 %). Par contre, les travailleuses et travailleurs du secteur sont globalement plus jeunes que dans l'ensemble de l'économie, mais de nombreuses variations s'observent. Ainsi, dans l'édition, le personnel est légèrement plus âgé que la moyenne québécoise; dans les arts d'interprétation et les sports-spectacles, le personnel est d'âge comparable. En radiotélévision et en télécommunications, si la proportion de jeunes (15-24 ans) est semblable à la moyenne, ce sont toutefois les personnes de 25-54 ans qui occupent en masse les emplois, et ce, au détriment des personnes plus âgées. Le jeune âge des travailleuses et travailleurs est très marqué dans les industries du film et de l'enregistrement sonore et dans les services d'information et de traitement de données, avec en contrepartie des proportions plus faibles de personnes plus âgées (55 ans et plus). La concentration de personnel jeune est encore plus accentuée dans les établissements du patrimoine et dans l'industrie du divertissement, des loisirs et des jeux de hasard et loteries, mais, cette fois, au détriment des personnes de 25-54 ans plutôt qu'au détriment de celles de 55 ans et plus. Géographiquement, l'emploi dans le secteur était concentré en 2002 dans la région de Montréal (41 %) et ses environs, principalement en Montérégie (17 %). La région de la Capitale-Nationale en fournissait 8 %.

Pour les années à venir, Emploi-Québec prévoit une croissance des emplois dans ce secteur légèrement supérieure à celle de l'ensemble des industries québécoises (2 % contre 1,5 %). Cette croissance serait continue au cours de la période, quoique à un rythme décroissant durant les premières années (de 2002 à 2005). On peut penser en effet que l'emploi continuera de croître dans le secteur des arts, des spectacles et des loisirs. Par ailleurs, la demande pour des services de télécommunications semble loin de faiblir, et l'essentiel des ajustements, rendus nécessaires par une concurrence accrue entre les services de télécommunications et de câblodistribution en raison de l'élimination graduelle des barrières technologiques et réglementaires entre ces secteurs, semble passé³⁵.

Finance, assurances, services immobiliers et services de location

Le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location couvre un vaste éventail de services regroupés sous deux sous-secteurs : les services de la finance et des assurances et les services immobiliers, de location et de location de bail.

Environ 75 % de l'emploi de l'ensemble du secteur se trouve dans le sous-secteur de la finance et des assurances. Celui-ci englobe un grand nombre d'établissements, dont les banques, les coopératives de crédit et les caisses populaires, les sociétés de financement, les sociétés de planification financière, les sociétés d'assurance, les courtiers en valeurs mobilières, les sociétés de fonds commun de placement et les sociétés de fiducie et de prêt.

Le second sous-secteur comprend la vente, la location et la gestion de biens immobiliers (résidentiels et non résidentiels), de biens de consommation (véhicules, vêtements, vidéos, appareils électroniques, etc.) et de matériel ou d'outillage d'usage domestique, commercial ou industriel.

En 2002, le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location comptait 192 000 travailleuses et travailleurs au Québec, ce qui représente 5 % de l'emploi total. Ce secteur se caractérise par une forte proportion d'emplois à temps plein, soit plus de 80 %. Celle-ci dépasse même 90 % dans le sous-secteur de l'intermédiation de valeurs mobilières. Les femmes sont majoritaires dans le sous-secteur de la finance et des assurances, où elles occupent plus de 60 % des postes, exception faite des intermédiaires de valeurs mobilières. Dans ce dernier cas, comme dans celui des services immobiliers et de location, la proportion de l'emploi féminin ressemble davantage à celle observée dans l'ensemble de l'économie, soit autour de 45 %. L'effectif du sous-secteur de la finance et des assurances comporte peu de jeunes de 15 à 24 ans, soit environ 7 %, alors que plus de 35 % sont âgés entre 45 et 64 ans. Dans le sous-secteur des services immobiliers, environ 40 % des travailleuses et travailleurs font partie des 45-64 ans, alors que dans les services de location, une proportion similaire appartient à la catégorie des 15-24 ans. Par ailleurs, près de 60 % des emplois se trouvent dans la région métropolitaine de Montréal, suivie de celle de Québec (13 %).

Entre 2001 et 2002, l'emploi dans ce secteur a connu sa plus forte hausse des 15 dernières années, avec la création de 8 000 emplois. Malgré cette forte croissance, le secteur n'a pas encore regagné les 25 000 emplois perdus entre 1996 et 1999. Ces importantes fluctuations du niveau d'emploi résultent des événements qui ont bouleversé le

35 « Les fournisseurs vont bien, les fabricants souffrent », *Les Affaires*.

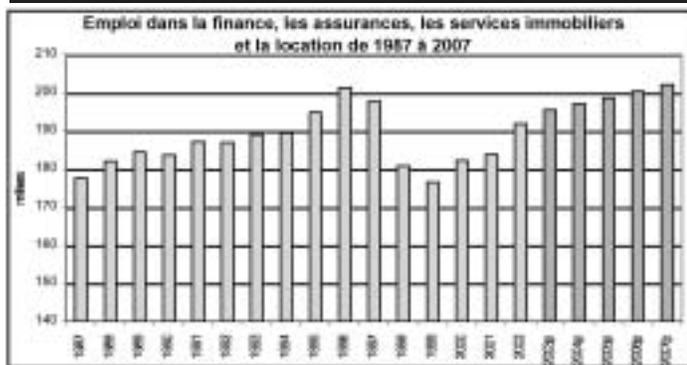
sous-secteur de la finance et des assurances depuis une vingtaine d'années.

La déréglementation des services financiers et des assurances a permis aux établissements de ces deux groupes d'offrir des gammes de produits et services similaires, d'où la multiplication des véhicules financiers et le renforcement de la concurrence. Ces phénomènes se sont intensifiés avec la mondialisation, tout comme les mouvements de fusions et d'acquisitions. L'innovation technologique a contribué à la création de nouveaux services (guichets automatiques, services bancaires en direct, etc.) et de nouvelles professions. Elle a également donné l'occasion aux entreprises de ce secteur d'offrir en tout temps et en tout lieu un accès à leurs services, et ce, à partir d'un emplacement unique.

Ces facteurs ont engendré des effets inverses sur le marché de l'emploi. D'une part, la consolidation du secteur, qui en a découlé, a causé la fermeture de nombreuses succursales bancaires ou de succursales d'assurances, entraînant des pertes d'emplois considérables. D'autre part, la prolifération de l'offre de services financiers, la complexification et l'interdépendance des marchés financiers internationaux, de même que l'intérêt accru envers les produits financiers à plus haut risque (fonds communs de placement, actions), ont été au cœur de gains d'emplois aussi élevés.

Selon Emploi-Québec, les perspectives dans le secteur de la finance, des assurances, de l'immobilier et de la location sont relativement bonnes, avec une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1 % d'ici 2007, ce qui est toutefois inférieur à celle de l'emploi total (1,5 %). Cela correspond à une création d'environ 2 000 emplois par année pour l'ensemble du secteur.

Graphique 2.29



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Bien que le mouvement de consolidation dans le secteur des services financiers et des assurances ralentisse,

quelques mises à pied sont encore à prévoir, comme du côté des caisses où d'autres fusions sont prévues. Par contre, ces pertes d'emplois devraient être compensées par les emplois créés grâce à la diversification accrue des services financiers et des assurances et à la demande croissante pour ces produits découlant du vieillissement de la population. Quant au secteur immobilier, il se porte plutôt bien. Différents projets d'investissement de complexes résidentiels, locatifs, commerciaux ou professionnels ont été annoncés à travers le Québec, ce qui devrait être profitable à l'emploi.

Services professionnels, scientifiques et techniques

Le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques, avec une croissance moyenne de l'emploi de 5 % par année depuis 1987, se classe au deuxième rang à ce chapitre derrière celui de la fabrication de produits en bois. En 15 ans, l'emploi du secteur a plus que doublé et s'élevait à 214 000 l'an dernier.

L'évolution a été contrastée selon la nature des services offerts, bien que tous aient connu une croissance moyenne supérieure à celle de l'emploi total. Des domaines plus traditionnels, comme les services juridiques ainsi que les services de comptabilité, de tenue de livres et de préparation de déclarations d'impôt, ont vécu des rythmes de croissance plus modestes. L'emploi s'y est accru respectivement de près du quart et du tiers depuis 1987. Un autre ensemble de champs d'activité, comprenant l'architecture, le génie, la prospection et le design, la publicité et les services connexes ainsi que les autres services (services vétérinaires, services de traduction, photographiques, de sondages d'opinion, etc.), a connu une augmentation de sa main-d'œuvre qui a varié de plus de 60 % à près de 90 %, selon les cas, au cours de la même période. Enfin, les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques ainsi que la conception de systèmes informatiques et les services connexes ont vu leur emploi bondir respectivement de près de 300 % et de 500 % en 15 ans, avec une progression annuelle moyenne de 9 %, dans le premier cas, et de près de 13 %, dans le second. En raison de la forte création d'emplois du secteur, sa part de l'emploi total est passée en 15 ans d'un peu plus de 3 % à 6 %. Dans le même temps, sa part des emplois de services s'est accrue de 5 % à 8 %.

On trouvait l'an dernier plus de 25 % de la main-d'œuvre dans les services informatiques et un peu plus de 20 % dans les services d'architecture, d'ingénierie et de design. Suivaient les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques (14 %), les services juridiques (13 %), les services de comptabilité et de tenue de livres (11 %), les services de publicité (9 %) et les autres services professionnels (7 %).

C'est un secteur où le travail indépendant est répandu. C'était le lot de trois personnes sur dix l'an dernier. La proportion de salariées et salariés tend cependant à augmenter depuis quelques années, après avoir touché un creux de moins de 60 % en 1997. Si le pourcentage de salariées et salariés varie grandement selon les années, il est également contrasté selon les domaines d'activité. L'an dernier, près de 40 % du personnel en comptabilité et tenue de livres était constitué de travailleuses et travailleurs indépendants. C'était aussi le cas des deux tiers du personnel des services juridiques ainsi que des services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques. À l'opposé, près des quatre cinquièmes des personnes travaillant en publicité et plus des trois quarts de la main-d'œuvre des services informatiques étaient des employées et employés.

Les hommes détenaient 57 % des emplois en 2002, taux qui a peu varié en 15 ans. C'est plus que la moyenne observée dans les services et dans l'ensemble du marché du travail. Là aussi, la variation selon les domaines d'activité est grande. Pendant que les hommes occupaient près des trois quarts des emplois en informatique et plus des deux tiers en architecture, en génie et en prospection et design, les femmes disposaient de près des deux tiers des postes des services juridiques et 56 % de ceux des services de comptabilité et de tenue de livres.

L'âge est aussi un critère de distinction entre les différents services. Dans l'ensemble, la main-d'œuvre est plus jeune que la moyenne : moins de 30 % des personnes sont âgées de 45 ans ou plus, et 9 % ont au moins 55 ans. Dans les services de comptabilité et de tenue de livres comme dans les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques, plus de 40 % des gens avaient 45 ans ou plus. Dans ce dernier champ d'activité, une personne sur six avait franchi le milieu de la cinquantaine. À l'autre extrémité, seulement 13 % du personnel de la conception de systèmes informatiques avait 45 ans et plus, et à peine 2 % était âgé de 55 ans et plus.

Près de 90 % des emplois du secteur étaient à plein temps l'an dernier, pourcentage qui a peu fluctué depuis 15 ans et qui varie peu entre les différents domaines, si ce n'est dans les services de publicité et les autres services professionnels, qui comptaient respectivement un cinquième et près d'un quart de travailleuses et travailleurs à temps partiel. On constate par ailleurs peu de variations saisonnières de l'emploi du secteur.

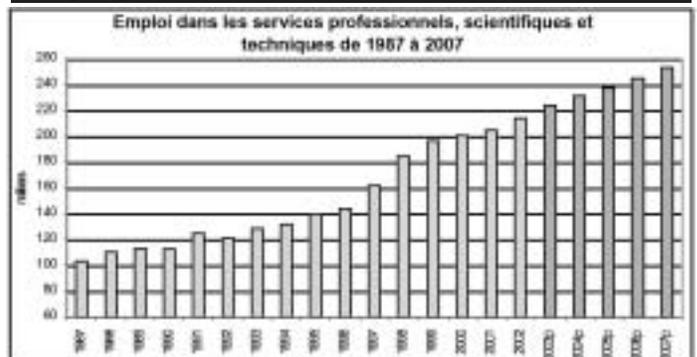
La région métropolitaine de Montréal concentrait les deux tiers de l'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques, contre la moitié de l'emploi total. Le Québec détenait 22 % de l'emploi canadien du secteur, proportion en légère hausse par rapport à la

décennie précédente. C'est deux fois moins que la part détenue par l'Ontario.

Comme l'emploi, la production de services professionnels, scientifiques et techniques a plus que doublé depuis 1987. Elle s'élevait à 8,7 milliards de dollars l'an dernier. Au cours des 5 dernières années, la production a connu une forte progression annuelle moyenne de 8,7 %. Elle atteignait même 17 % dans les services informatiques.

Pour les années de 2003 à 2007, l'emploi dans les services professionnels, scientifiques et techniques continuera de croître à bon rythme, sans toutefois atteindre la vitesse de croisière des 15 dernières années. Avec une progression annuelle de 3,4 %, qui est plus de 2 fois supérieure à celle de l'emploi total, ce sont près de 40 000 postes qui seront créés, selon Emploi-Québec, principalement dans les services informatiques ainsi que les services de conseils en gestion et de conseils scientifiques et techniques.

Graphique 2.30



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Gestion d'entreprises, services administratifs et autres

Ce secteur comprend le grand groupe de la gestion de sociétés et d'entreprises ainsi que le grand groupe des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement. Ce dernier grand groupe est lui-même très diversifié, car il regroupe notamment les activités des agences de placement et de location de personnel, la préparation de documents, les centres d'appels téléphoniques, les agences de recouvrement et d'évaluation du crédit, les agences de voyages, les services d'enquête, de garde et de voitures blindées, l'installation et l'opération de systèmes de sécurité, les services de conciergerie et d'entretien, l'aménagement paysager, l'emballage et l'étiquetage.

La proportion des travailleuses et celle des travailleurs correspondent à peu près à celles de l'ensemble de

l'économie, avec toutefois de fortes différences entre les composantes : par exemple, les femmes sont majoritaires dans les services de préparation de voyage et les services d'emploi, mais elles sont presque absentes dans les services de sécurité et la gestion des déchets. Les travailleuses et travailleurs indépendants sont relativement nombreux et ils sont concentrés dans les services relatifs aux bâtiments et aux logements.

Environ le tiers de la main-d'œuvre a plus de 45 ans, ce qui se rapproche de la moyenne du marché du travail dans son ensemble. Un travailleur sur six a moins de 25 ans. Ces jeunes travailleuses et travailleurs sont proportionnellement plus nombreux dans les services de soutien aux entreprises, services qui demandent une qualification moyenne ou faible.

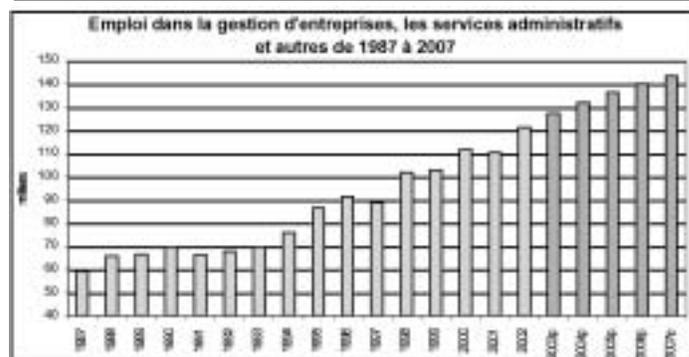
On observe une concentration relativement plus forte de l'emploi dans les grandes villes, bien que ces activités soient partout présentes sur le territoire du Québec.

Les services aux entreprises ont connu une très forte croissance au cours des 15 dernières années, en bonne partie grâce au phénomène de l'impartition qui a pris de plus en plus d'ampleur pendant cette période. L'impartition consiste pour une entreprise à donner à contrat des activités nécessaires à son bon fonctionnement, mais non stratégiques dans la réalisation de son plan d'affaires. Le phénomène existe depuis longtemps, mais il a connu une vigueur nouvelle dans la foulée de la décision de certaines firmes de confier leurs tâches informatiques (qui ne font pas partie des services aux entreprises comme tels) à des spécialistes jugés plus efficaces et moins coûteux que le personnel interne de la compagnie. L'impartition ne se limite pas aux activités informatiques. Elle peut toucher une gamme variée de tâches. Par exemple, une banque n'emploie pas de personnel salarié pour nettoyer ses succursales, elle confie plutôt cette fonction à un sous-traitant et elle se concentre sur la prestation de services bancaires ou financiers pour lesquels elle possède un avantage comparatif et une expertise reconnue.

L'emploi du secteur a doublé entre 1987 et 2002, passant de 60 000 à 120 000, soit une croissance beaucoup plus forte que celle qu'a connue l'emploi total québécois. Les services relatifs aux bâtiments et aux logements constituent le principal employeur, avec 52 000 postes en 2002, suivis des services de sécurité avec 20 000. Puis viennent les services de soutien aux entreprises avec 16 000 et les services d'emploi avec 12 000. Les services de préparation de voyage et la gestion d'entreprises comptaient respectivement environ 8 000 postes, tandis que la gestion des déchets et les services d'assainissement occupaient plus de 5 000 personnes.

Une partie non négligeable de la forte croissance de l'emploi dans les services aux entreprises provient donc du transfert de personnel d'entreprises présentes dans d'autres secteurs, qui ont pris la décision de confier à l'externe l'exécution de certaines tâches. Cependant, la demande pour ce type de services a connu une croissance réelle pour bon nombre de raisons qui devraient continuer d'exister et de prendre de l'importance au cours des prochaines années. Ainsi, les activités reliées à la sécurité et à la protection des biens et des personnes, la gestion des déchets et des impacts environnementaux, le télémarketing et bien d'autres fonctions vont très certainement croître davantage à l'avenir, soit parce que les besoins augmentent, soit parce que ces fonctions sont liées de très près à la rentabilité ou à la visibilité de l'entreprise.

Graphique 2.31



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Les emplois associés aux services aux entreprises sont eux-mêmes variés. Ils vont de professions hautement qualifiées, notamment dans la gestion de sociétés et d'entreprises qui requiert des gestionnaires, des professionnelles et professionnels de l'administration ainsi que d'autres spécialistes de fort calibre, à des professions moyennement ou faiblement qualifiées comportant une bonne part de tâches physiques et manuelles, comme l'entretien ménager. Les compétences recherchées varient donc elles-mêmes beaucoup en fonction des postes à pourvoir.

Les débouchés sont donc nombreux et diversifiés, et ce, dans toutes les régions. La vigueur des services aux entreprises dépend bien entendu de celle de l'économie en général, et plus particulièrement de la santé financière des entreprises. À cet égard, les perspectives d'ensemble pour 2003-2007 apparaissent favorables, et on continue de penser que la gestion d'entreprises ainsi que les services administratifs et autres connaîtront une croissance plus de 2 fois supérieure à la moyenne en matière d'emploi, soit de 3,4 % par an.

Services d'enseignement

Avec des effectifs de l'ordre de 237 000 environ en 2002, les services d'enseignement représentaient 9 % du secteur des services. Ils sont une des trois composantes majeures du secteur public de l'économie, les deux autres étant la santé et l'administration publique. L'emploi se répartit dans des proportions de près des deux tiers pour l'enseignement primaire et secondaire, de 11 % pour l'enseignement collégial et de 18 % pour l'enseignement universitaire. Le reste, soit 6 %, va à des établissements commerciaux qui offrent des formations spécialisées de toutes sortes. En raison de la nature même de l'enseignement, cette activité est présente dans toutes les régions du Québec, selon le poids démographique de celles-ci. Les concentrations de population ont un impact direct dans la localisation des services d'enseignement, comme en témoigne la région métropolitaine de Montréal qui, à elle seule, mobilise la moitié de l'emploi du secteur.

Les activités des services réguliers d'enseignement sont données à travers un vaste réseau d'établissements publics (en grande majorité) et un certain nombre d'établissements privés pour les niveaux secondaire et collégial, auxquels il faut ajouter les 18 universités réparties à la grandeur du territoire du Québec. À la fin de l'année scolaire 2000-2001, environ 100 000 personnes avaient obtenu un diplôme de niveau secondaire. Toujours cette même année, 39 000 en avaient obtenu un de niveau collégial, et 51 000, de niveau universitaire (tous cycles confondus).

C'est l'un des secteurs où les femmes sont les plus présentes (après celui de la santé et de l'assistance sociale), car elles occupaient en 2002 près des deux tiers des emplois. Cette présence est particulièrement dominante dans l'enseignement primaire et secondaire, où elles comptaient pour près de 75 % du personnel. Les femmes sont un peu moins présentes aux autres niveaux avec 48 % des emplois au niveau collégial et 44 % au niveau universitaire. Avec 45 % du personnel âgé de 45 ans et plus, l'enseignement est aussi un des secteurs les plus touchés par le vieillissement. Cependant, le renouvellement du personnel a déjà commencé : les statistiques du dernier recensement montrent déjà une amélioration sensible de la proportion des jeunes enseignantes et enseignants. C'est également un secteur où une très grande proportion de la main-d'œuvre est hautement qualifiée : plus de 80 % de celle-ci possède un diplôme postsecondaire (diplôme universitaire ou collégial). Le secteur universitaire, en particulier, concentre le plus important groupe de chercheuses et chercheurs de haut niveau, dont l'activité est primordiale pour le développement scientifique et technologique d'un pays.

Durant les années 1990, l'emploi dans les services d'enseignement a connu une croissance lente et plutôt régulière, puis a décliné à la fin de la décennie sous l'effet des programmes publics de retraite anticipée, pour rebondir par la suite dès l'année 2001. En ce qui concerne l'avenir prochain, ce secteur ne devrait pas se signaler par une croissance particulière. En effet, l'évolution de l'emploi dans l'enseignement dépend fondamentalement de l'évolution de l'effectif étudiant, qui dépend à son tour des facteurs démographiques et des taux de fréquentation ou de participation aux différents niveaux du système scolaire. La baisse du nombre d'élèves au primaire, amorcée depuis plusieurs années déjà, devrait se poursuivre encore jusqu'en 2007, avant de se stabiliser par la suite, selon les dernières prévisions du ministère de l'Éducation (MEQ). L'effet de cette baisse pourrait être neutralisé en partie par l'annonce récente d'une augmentation des heures d'enseignement à ce cycle. Le niveau secondaire, de son côté, après des années de contraction, devrait connaître une très légère augmentation de sa clientèle durant la période considérée.

En ce qui concerne le niveau collégial, il connaît depuis quelque temps une baisse du nombre d'étudiantes et étudiants (avec quelques années de décalage avec le secondaire), qui devrait se poursuivre jusqu'en 2005, avant d'amorcer une remontée durant quelques années, toujours selon les mêmes estimations du MEQ. Quant à l'effectif étudiant du niveau universitaire, après la période de stabilité qui l'a caractérisé depuis la deuxième moitié des années 1990, il vient de s'engager dans une période de contraction de plusieurs années, faisant en cela écho à celle qu'a connue celui du collégial, quelques années auparavant. À cet égard, la situation est différente de celle de provinces comme l'Ontario et la Colombie-Britannique, qui connaîtront de bonnes croissances de leur clientèle étudiante universitaire en raison d'une démographie plus dynamique.

En ce qui concerne le Québec, l'évolution de ses clientèles aux différents niveaux fait que l'emploi dans les services d'enseignement ne devrait pas connaître d'expansion significative jusqu'en 2007. Tout au plus, on peut anticiper une légère augmentation (de l'ordre de 0,4 % par année pour la période, selon Emploi-Québec), surtout en raison de l'évolution des clientèles de niveau secondaire et de l'augmentation des heures de cours au primaire.

Mais il ne faudrait pas s'empresser de conclure que le calme marquera particulièrement la situation de ce secteur. Au contraire, tout porte à croire qu'il sera le lieu, dans les prochaines années, de beaucoup d'activités et de mouvements, notamment sur les plans du recrutement et de la gestion des ressources humaines, avec le renouvellement massif des enseignantes et enseignants

ainsi que des professeures et professeurs d'université, qui va se poursuivre en s'accroissant, dans un contexte de marché resserré. Une des conséquences de ce renouvellement, par exemple, sera la croissance des besoins de remplacement temporaire (suppléance), croissance qui, vraisemblablement, sera source d'une pression supplémentaire sur le marché et de défis pour la gestion courante des établissements. En effet, les jeunes enseignantes de la relève, de plus en plus nombreuses, pourront bénéficier des améliorations récentes apportées au régime des congés de maternité. Déjà, les statistiques du MEQ indiquent que, sur une courte période allant de 1997 à 2001, les congés de maternité auraient augmenté de plus de 90 % dans les commissions scolaires, pour atteindre environ 3 000. Tout laisse présager que cette tendance s'accroîtra.

Graphique 2.32



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Soins de santé et assistance sociale

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale comprend les établissements dont l'activité principale consiste à donner des soins de santé en assurant des services diagnostiques et thérapeutiques, à soigner des bénéficiaires internes pour des raisons médicales et sociales et à offrir à celles et ceux qui en ont besoin une aide sociale telle que des services de counseling, d'assistance sociale et de protection de l'enfance, des services communautaires d'alimentation et d'hébergement, des services de réadaptation professionnelle et des services de garde à l'enfance.

Avec 11 % de l'emploi total et 15 % de celui du secteur des services en 2002, le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale se classait au deuxième rang des plus gros employeurs du Québec, après le secteur du commerce au détail. Près de 40 % du personnel travaillait dans des hôpitaux. Le sous-secteur de l'assistance sociale occupait 30 % du personnel, dont plus de la moitié travaille dans les services de garde

à l'enfance, et environ un tiers, dans les services individuels et familiaux.

Le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, où les femmes représentent plus de 75 % de l'ensemble du personnel, est également l'un des secteurs qui emploie le plus de travailleuses et travailleurs hautement qualifiés (62 %) : plus de 50 % sont de niveau professionnel. Le personnel professionnel en soins de santé représente 79 % de l'ensemble des travailleuses et travailleurs de niveau professionnel du secteur, 50 % étant des professionnelles et professionnels en sciences infirmières. Les médecins constituent le deuxième groupe le plus important en nombre, avec un effectif représentant 18 % des professionnelles et professionnels. Pour le personnel technique dont la part est de 43 % de l'emploi hautement qualifié, 40 % sont des techniciennes et techniciens spécialisés dans le secteur des soins de santé.

Le secteur de la santé et de l'assistance sociale est également l'un des secteurs où le personnel risque le moins de se retrouver en chômage. En 2002, le taux de chômage des personnes ayant travaillé dans le secteur était égal à 2,2 %, soit un taux 4 fois plus faible que le taux de chômage moyen au Québec. Pour le secteur des services dans son ensemble, ce taux était de 5,5 %; pour le secteur des biens, de 8,1 %.

La structure de la population occupée vieillissante dans le secteur par catégorie d'âge montre que la part des travailleuses et travailleurs âgés de 45 ans et plus est passée de 25 % en 1987 à 38 % en 2002. De leur côté, les travailleuses et travailleurs de moins de 30 ans ont vu leur part baisser de près de moitié durant la même période, passant de 32 % à 18 %.

Graphique 2.33



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Avec les compressions budgétaires de 1995 à 1999 et la baisse des effectifs à la suite du programme de départ à

la retraite volontaire de 1997, l'emploi dans le secteur n'avait augmenté en moyenne que de 1 % entre 1996 et 1999, contre 2,7 % durant la période de 1987 à 1995. Dans les hôpitaux et les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes, l'emploi avait diminué respectivement de 2 % et de 0,9 %. De plus, le personnel en soins infirmiers, qui avait été le plus touché par ces compressions, a diminué à cause du contingentement dans les programmes de formation. Cela s'est traduit, par la suite, par une pénurie de ce type de personnel.

Avec l'accroissement des dépenses publiques en soins de santé et la mise en place du réseau des garderies à contribution réduite (5 \$) au cours des dernières années, la croissance de l'emploi dans le secteur a repris son rythme d'avant 1995. Le taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2002 est passé à 2,8 %, soit près de 3 fois le taux enregistré entre 1995 et 1999. L'emploi a augmenté dans l'ensemble des services, y compris dans les hôpitaux et les établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes.

Au plan des perspectives, la combinaison de plusieurs facteurs favorables devrait permettre le maintien de la tendance croissante des dernières années. En effet, avec le vieillissement de la population, la demande en soins de santé et en divers services pour personnes âgées sera à la hausse au cours des prochaines années. Par ailleurs, parallèlement aux départs à la retraite attendus d'une partie du personnel au cours des prochaines années, la volonté affichée par les pouvoirs publics d'améliorer les conditions en soins de santé par l'augmentation du budget et la réorganisation des services, ainsi que la détermination de ceux-ci à poursuivre le développement du réseau des services de garde à l'enfance, ne pourra s'appuyer que sur le recrutement de nouvelles ressources.

Les débouchés seront donc nombreux pour ce secteur, aussi bien pour les soins de santé que pour l'assistance sociale. Emploi-Québec prévoit que l'emploi dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale devrait croître à un taux annuel moyen de 2,1 % entre 2002 et 2007.

Hébergement et services de restauration

L'emploi du secteur s'établissait à près de 207 000 en 2002, en hausse de 24 % par rapport à 1989. Cette hausse est essentiellement due à la bonne performance des services de restauration. Ce domaine d'activité occupait 83 % de la main-d'œuvre du secteur en 2002. Cette proportion tend à croître : elle était inférieure à 80 % à la fin des années 1970. Pour sa part, l'hébergement a connu une évolution en dents de scie, qui a laissé l'emploi, l'an dernier, à un niveau légèrement inférieur à celui qui prévalait 15 ans auparavant. Le secteur de l'hébergement et de la restauration québécois a perdu du terrain face à

l'industrie canadienne en matière d'emploi depuis 1987, passant d'un quart à un cinquième. D'autre part, il procurait 8 % de l'emploi dans les services, proportion qui s'est maintenue depuis 1987, et un peu moins de 6 % de l'emploi total.

À l'image du secteur des services dans son ensemble, où depuis 1989 les femmes sont supérieures en nombre, la main-d'œuvre du secteur de l'hébergement et de la restauration est majoritairement féminine (59 %). Par ailleurs, la proportion des travailleuses et travailleurs à temps partiel (41 % en 2002) est largement supérieure à la proportion observée dans les autres secteurs des services (23 %) et dans l'ensemble du marché du travail québécois (9 %). Les travailleuses et travailleurs autonomes représentaient 11 % de la main-d'œuvre en 2002, ce qui est légèrement inférieur à ce qui est observable en moyenne dans les services (14 %) et en général dans le marché du travail (13 %).

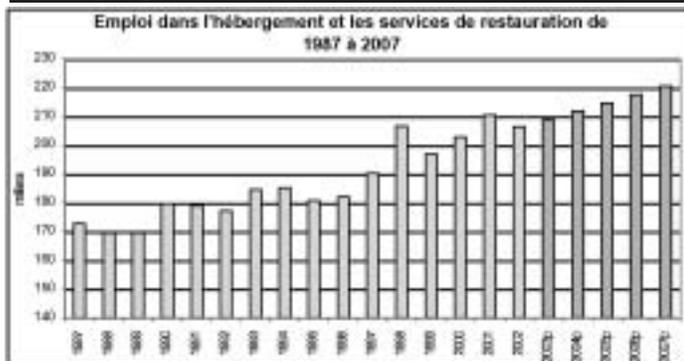
Malgré que ce soit un secteur qui vieillit, il est encore jeune. La proportion de jeunes de moins de 25 ans y est 2 fois plus élevée (36 %) que la moyenne. De plus, il y a la moitié moins de personnes de 45 ans et plus que dans l'ensemble des services. Il en va de même pour la proportion de la main-d'œuvre de 55 ans et plus. Comme le secteur du commerce au détail, la restauration est une porte d'entrée sur le marché du travail pour de nombreux jeunes, qui profitent de la flexibilité des horaires de travail pour conjuguer le travail et les études.

Étant donné la nature du secteur, l'emploi évolue avec la population. Ainsi, ce sont les plus grandes régions (Montréal, Montérégie, Capitale Nationale) qui procuraient le plus d'emplois en hébergement et en restauration en 2002. Néanmoins, ce secteur occupait une place plus importante sur le marché du travail des régions du Bas-Saint-Laurent (9 %), de la Gaspésie—Îles de la Madeleine (9 %) et de la Capitale Nationale (8 %). Par ailleurs, l'emploi du secteur subit de fortes variations saisonnières. En moyenne, depuis 1987, il y a eu 20 000 emplois de plus en haute saison (troisième trimestre) qu'en basse saison (premier trimestre.) Ces variations saisonnières étaient nettement plus importantes pour l'hébergement, alors que l'emploi en haute saison y était de 30 % supérieur à celui observé en basse saison.

La production du secteur est intimement liée à la conjoncture économique nationale (et internationale pour le secteur de l'hébergement). De 1989 à 1993, la production a diminué à un rythme de plus de 3 % par année. Depuis 1994, la production n'a cessé de croître, au point qu'en 2002, la production dépassait celle de 1989.

Selon les prévisions d'Emploi-Québec, le nombre d'emplois devrait augmenter au rythme moyen de 1,4 % jusqu'en 2007. Plusieurs projets de construction ou d'agrandissement de centres de congrès voient le jour. D'autres projets visent à promouvoir le tourisme dans les régions éloignées des grands centres, en fonction des attraits locaux, dont la mise en branle de la phase III d'Intrawest au Mont-Tremblant qui, combinée à la phase IV, générera des investissements d'un milliard de dollars d'ici la fin de la décennie. Plusieurs régions voient leur parc hôtelier prendre de l'expansion. Par ailleurs, la hausse attendue du revenu des ménages québécois, provenant à la fois de l'allègement fiscal annoncé et de l'expansion attendue du marché du travail, fournira les conditions propices à la croissance de l'emploi dans la restauration.

Graphique 2.34



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

Autres services

Le secteur dit des autres services comprend les services de réparation et d'entretien, les services personnels, les services de blanchissage, les organismes religieux, les associations ainsi que les ménages privés. Ce secteur comptait 161 000 emplois en 2002, en légère baisse par rapport à 1987. Après avoir atteint un sommet de 170 000 emplois en 1989, il avait perdu plus de 20 000 postes au cours des 2 années suivantes, dans le contexte de récession qui prévalait alors. Il a évolué en dents de scie par la suite avant de connaître au cours du dernier tiers des années 1990 une progression notable de l'emploi, qui l'a poussé à un nouveau sommet de près de 180 000. Il s'est de nouveau contracté dans les premières années de la présente décennie. Les autres services regroupaient en 2002 moins de 5 % de l'emploi total, en baisse de 1 point de pourcentage, et 6 % de l'emploi dans le secteur des services, en baisse de près de 2 points.

Les services de réparation et d'entretien fournissaient près de 40 % de l'emploi du secteur en 2002, en forte hausse par rapport à 1987, alors que sa part excédait tout juste

30 %. Au deuxième rang se trouvent les services personnels et les services de blanchissage, dont la part de l'emploi du secteur est passée, en 15 ans, du quart à près du tiers. Les organismes religieux et les associations ont vu leur part reculer de 30 % à 25 %. Quant aux ménages privés, ce sont eux qui ont cédé le plus de terrain, passant de 14 % à 5 % de l'emploi du secteur, en raison d'un repli de près des deux tiers de son emploi.

Le travail indépendant est très répandu dans ce secteur, où il formait le tiers de la main-d'œuvre en 2002. Si la presque totalité du personnel des organismes religieux et des associations était formée d'employées et employés, tant dans la réparation et l'entretien que dans les services personnels, les services de blanchissage ou les ménages privés, la proportion de travailleuses et travailleurs indépendants était élevée, variant de 40 % à 50 % de la main-d'œuvre.

Les femmes étaient légèrement plus nombreuses que les hommes dans ce secteur. Les parts relatives des 2 sexes ont peu varié en 15 ans. Les hommes formaient près de 80 % de la main-d'œuvre des services de réparation et d'entretien, mais ils ne comptaient que pour le quart du personnel des services personnels et des services de blanchissage et un peu plus du tiers de celui des organismes religieux et des associations. Quant à la présence masculine dans les ménages privés, elle y était symbolique tout au plus.

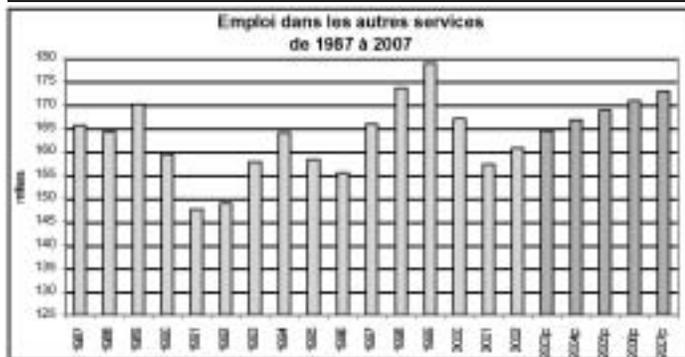
La main-d'œuvre y est plus âgée que la moyenne. En 2002, 2 personnes sur 5 étaient âgées de 45 ans et plus, et 1 sur 6 avait franchi le milieu de la cinquantaine. C'est dans les organismes religieux et les associations que le vieillissement était le plus marqué, avec le quart du personnel qui était âgé de 55 ans et plus. Dans la réparation et l'entretien, c'était le cas d'une personne sur six. Les services personnels et les services de blanchissage avaient une main-d'œuvre plus jeune, 70 % de celle-ci ayant moins de 45 ans.

Plus de 20 % de la main-d'œuvre travaillait à temps partiel, proportion qui a peu varié. C'était cependant le lot de la moitié du personnel domestique et de près du tiers de celui des services personnels et des services de blanchissage. Par contre, près de 90 % de la main-d'œuvre des services de réparation et d'entretien travaillait à plein temps.

Bien qu'il soit présent partout au Québec, c'est dans les régions périphériques de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec que ce secteur occupait la plus grande place sur le marché du travail régional, où il fournissait 6 % de l'emploi. Il n'en procurait que 4 % dans la région

métropolitaine de Montréal et encore moins dans la région du Centre-du-Québec. Quant à la part québécoise de l'emploi canadien de ce secteur, à 23 %, elle correspondait à la place du Québec sur le marché du travail canadien. Cette part des autres services tend cependant à décroître. Elle s'élevait à plus de 27 % à la fin des années 1980.

Graphique 2.35



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

La production du secteur a progressé à un rythme plus lent (1,6 % par an) que l'économie au cours des 15 dernières années. Sans atteindre la moyenne, la production du secteur s'est accrue au cours des 5 dernières années et s'élevait à 3 % par an en moyenne. Le tiers de la production provenait des services de réparation et d'entretien, et près du quart, des associations. La productivité du travail demeure faible, à peine la moitié de celle de l'ensemble de l'économie québécoise. Elle a toutefois progressé de près de 2 % par année en moyenne depuis 1987, soit près de 2 fois la croissance totale de la productivité par travailleuse et travailleur.

Emploi-Québec entrevoit une croissance de l'emploi comparable à celle de l'ensemble du marché du travail au cours des prochaines années, qui portera le nombre de postes à 173 000 en 2007. Cette croissance proviendra principalement des services de réparation et d'entretien ainsi que des services personnels et des services de blanchissage. Elle s'appuiera sur la hausse du revenu des ménages découlant de l'augmentation générale de l'emploi et de la diminution annoncée du fardeau fiscal.

Administrations publiques

Le secteur des administrations publiques regroupe les travailleuses et travailleurs des administrations fédérale, provinciale et locale. L'évolution de l'emploi dans ce secteur reflète souvent les choix budgétaires des gouvernements en réaction à une conjoncture

donnée. Durant la dernière décennie, ce secteur a maintenu sa part relative de l'emploi total à 6 %, tandis qu'il représente 10 % des emplois dans les services.

Au Québec, ce secteur employait 207 000 personnes en 2002. Ce chiffre égale en fait l'effectif atteint il y a plus que dix ans, en 1990. Le sommet avait été atteint en 1993 avec un nombre total de 223 000 emplois. Plus tard, en 1998, l'emploi dans les administrations publiques au Québec avait fléchi pour se situer à son plus bas niveau depuis 1989, c'est-à-dire 198 000 postes.

En 2002, l'emploi dans ce secteur était réparti inégalement entre les divers paliers du gouvernement. On notait une légère avance de l'administration provinciale avec une part relative de 36 %, contre 34 % pour l'administration locale et 30 % pour l'administration fédérale.

D'un autre côté, les femmes occupaient 47 % des postes dans les administrations publiques. C'est dans l'administration fédérale qu'elles étaient le plus représentées, 55 % contre 45 % pour les hommes. À l'inverse, dans les administrations locales, les hommes étaient largement majoritaires et occupaient plus des deux tiers des emplois.

Quant à elle, la répartition régionale de l'emploi dans ce secteur nous révèle une grande disparité. La région de Québec, incluant la Rive Sud, était le lieu de résidence de près de 40 % du personnel de l'administration provinciale. Celle de Gatineau³⁶ abritait la même proportion, mais pour l'administration fédérale en sol québécois. Dans la région métropolitaine de Montréal se trouvaient 56 % des employées et employés des administrations locales.

Graphique 2.36



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

36 Il s'agit de la portion québécoise de la région d'Ottawa-Gatineau.

Pendant plusieurs années, ce secteur a subi des compressions à cause, notamment, des restrictions budgétaires et des restructurations dans les administrations publiques. En 1992, la main-d'œuvre du secteur s'élevait à 223 000. Elle représentait 7 % de l'emploi total et 10 % de l'emploi du secteur des services. Le nombre de postes a reculé depuis et n'était plus que de 207 000 en 2002. L'emploi du secteur ne comptait plus que pour moins de 6 % de l'emploi total et moins de 8 % de celui des services. Depuis 1987, la croissance moyenne de l'emploi dans les administrations publiques a été de 0,5 %, à peine 40 % du rythme de croissance de l'emploi total. Depuis 1997, cette croissance a été encore plus faible, de 0,3 % à peine.

Avec le repli de l'emploi observé dans les administrations publiques depuis une dizaine d'années, la main-d'œuvre du secteur a vieilli. En 2002, 45 % de celle-ci avait 45 ans ou plus. Dans l'administration publique provinciale, le vieillissement était encore plus prononcé, avec plus de 50 % de la main-d'œuvre qui avait franchi ce cap.

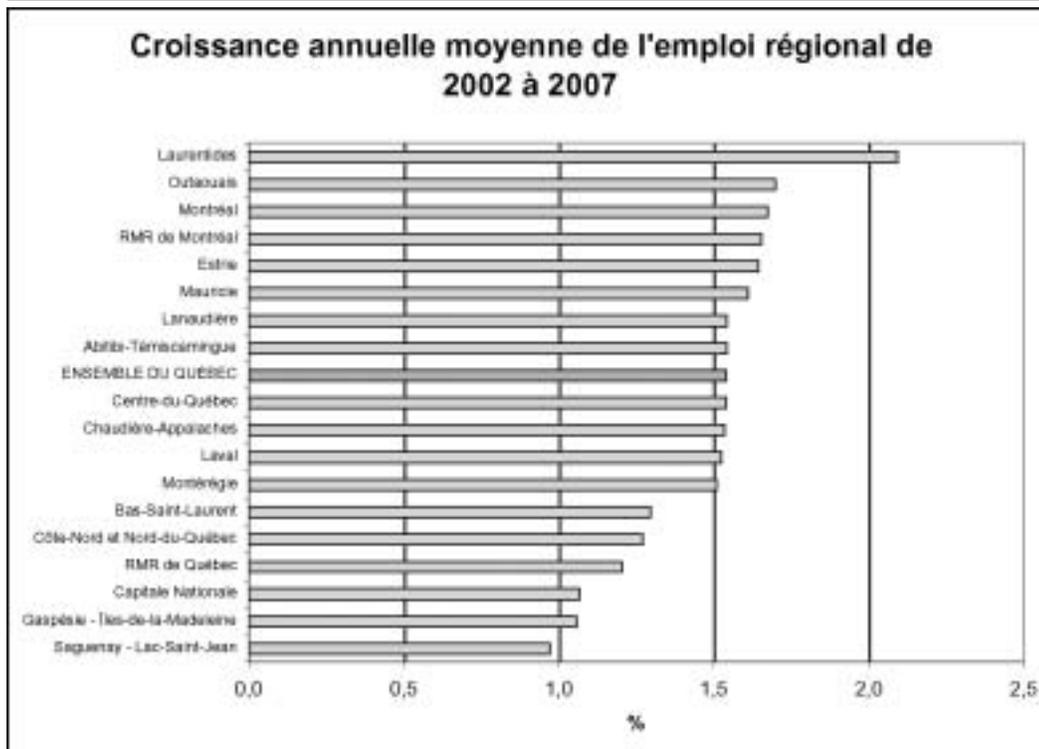
Emploi-Québec entrevoit tout au plus la stabilité de l'emploi au cours des prochaines années. Dans l'administration québécoise, la marge de manœuvre budgétaire est étroite, comme l'a souligné le ministre des Finances, et la priorité ira plutôt aux réseaux de la santé et de l'éducation ainsi qu'à la réduction du fardeau fiscal. Dans les administrations locales, pression exercée par les contribuables pour contenir l'impôt foncier laisse là aussi peu de marge. Par ailleurs, les regroupements municipaux devraient, à terme, générer des rationalisations dans l'Administration. Enfin, une éventuelle révision de la loi 45 pourrait ouvrir la porte à plus de travail en sous-traitance dans les municipalités.

Par ailleurs, la forte proportion de la main-d'œuvre qui approche de l'âge de la retraite libérera des milliers de postes au cours des prochaines années dans toutes les catégories d'emploi présentes dans le secteur. Ainsi, les besoins de recrutement se manifesteront rapidement dans l'administration québécoise.

LE MARCHÉ DU TRAVAIL RÉGIONAL ³⁷

Selon les estimations des économistes régionaux d'Emploi-Québec, c'est dans la région administrative des Laurentides qu'on observera le plus fort taux de croissance du nombre de personnes en emploi d'ici 2007. Le taux anticipé pour cette région est de 2,1 % par année³⁸. Suivent les régions de l'Outaouais et de Montréal, avec une progression annuelle de 1,7 %, et celles de l'Estrie et de la Mauricie, dont la croissance attendue est de 1,6 %.

Graphique 3.1



Source : Emploi-Québec.

Quatre des cinq régions ressources auront une croissance inférieure à la moyenne. Ce sont les régions du Saguenay—Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec et du Bas-Saint-Laurent, dont la progression annuelle de l'emploi variera de 1 % à 1,3 %. Seule la région de l'Abitibi-Témiscamingue fait exception, avec une

37 Les perspectives du marché du travail régional ont été produites par les économistes régionaux d'Emploi-Québec avec le soutien de l'équipe responsable des perspectives du marché du travail québécois. Les lecteurs pourront s'adresser aux économistes régionaux pour avoir plus d'information sur les tendances du marché du travail dans leur région.

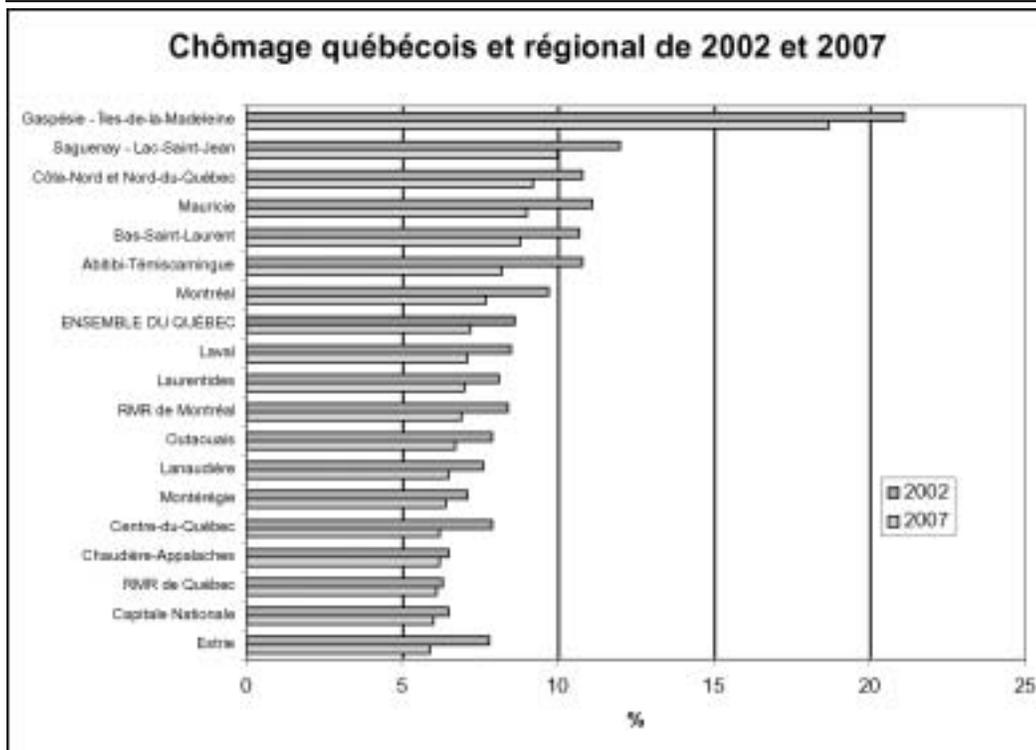
38 Les données sur l'emploi et les projections reposent sur l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, qui est une enquête menée auprès des ménages. Ces données se rapportent donc aux personnes occupées selon leur lieu de résidence et non leur lieu de travail. Nombre de personnes des régions autour de Montréal occupent un emploi sur l'île, comme plusieurs personnes traversent la rivière Outaouais pour travailler à Ottawa ou le fleuve pour travailler à Québec, même si leur emploi est inscrit à la région où elles résident. La croissance de l'emploi dans les régions qui sont à la périphérie des grands centres s'explique alors en partie par l'étalement urbain.

croissance prévue de 1,5 %, comparable à la moyenne québécoise. La faible croissance démographique, même le déclin de la population dans certains cas, explique en bonne partie la progression en général plus modeste de ces régions. Leur économie moins diversifiée, reposant largement sur l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, ainsi que leur éloignement des marchés limitent également les perspectives de création d'emplois dans ces régions. Considérant l'évolution démographique, la progression attendue de l'emploi de ces régions demeure satisfaisante.

Près de la moitié des régions devraient connaître en 2007 un taux de chômage inférieur à 7 %, notamment les régions de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. La région de l'Estrie serait au premier rang avec un taux de 5,9 %. Les régions périphériques seront toujours celles dont le taux de chômage sera le plus élevé. Cependant, seule la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine continuera d'avoir un taux de chômage supérieur à 10 %, alors qu'on en dénombrait 6 en 2002. Enfin, l'ensemble des régions devraient voir leur taux de chômage reculer.

À l'opposé, les agglomérations de Montréal, d'Ottawa-Gatineau et de Sherbrooke bénéficient d'une économie diversifiée, faisant place aux industries de pointe, en plus de profiter d'une croissance démographique plus avantageuse.

Graphique 3.2



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*; estimations d'Emploi-Québec (pour 2003 à 2007).

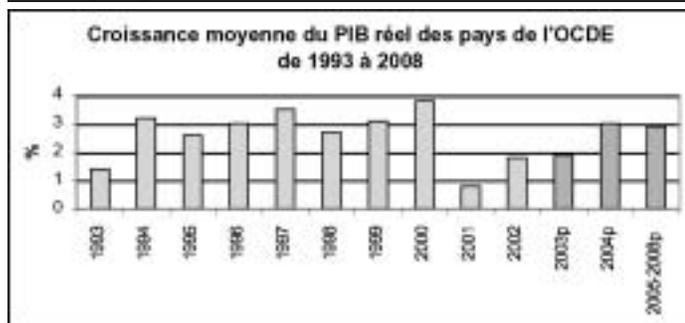
ANNEXE A L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Après un solide rythme de croissance au cours de la seconde moitié des années 1990 jusqu'en 2000, l'économie mondiale a subi un important coup de frein en 2001. Le dégonflement brutal de la bulle spéculative dans les TIC à la fin de l'été 2000 en avait été un signe précurseur. La croissance économique mondiale, qui s'était élevée à 4,7 % en 2000, n'était plus que de 2,3 % en 2001, selon les estimations du FMI³⁹.

Le recul a été encore plus marqué dans les principaux pays industrialisés, ceux du G7, leur croissance se repliant de 3,5 % à 0,7 %⁴⁰. Elle n'a été que de 0,8 % dans l'ensemble de la zone de l'OCDE⁴¹. Pendant que la croissance se repliait de 3,5 % à 1,6 % au sein de l'Union européenne, les États-Unis connaissaient en 2001 leur première récession en 10 ans, après ce qui aura été selon toute vraisemblance la plus longue période ininterrompue de croissance de leur histoire.

Graphique A1



p : prévisions de l'OCDE.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73, juin 2003.

Si la récession américaine a sans doute été la plus modeste de l'histoire, la reprise a été entravée par une suite d'événements qui ont plongé les acteurs de la scène économique et la population en général dans un climat d'incertitude qui ne s'est pas encore dissipé. Des premiers signes d'un regain de vigueur de l'économie américaine avaient commencé à se manifester à la fin de l'été 2001 lorsque sont survenus les attentats terroristes du

11 septembre. S'est ensuivie la guerre en Afghanistan, qui a conduit au renversement du régime des talibans. Par la suite, les scandales financiers touchant des géants tels que Enron et Worldcom ont entraîné la chute de la grande firme comptable Arthur Anderson et miné profondément la confiance des investisseurs dans la gouvernance des entreprises. L'incertitude s'est poursuivie avec la menace américaine d'envahir l'Irak si ce pays refusait de se défaire des armes de destruction massive qu'il était soupçonné de détenir. La menace a été mise à exécution en mars 2003. Heureusement, le conflit a été de courte durée.

Les tensions politiques internationales ainsi que les problèmes de gouvernance d'entreprise ont été un boulet au pied de l'économie mondiale, qui en a limité la croissance en 2002. Cette croissance a été de 3 %⁴², mais de seulement 1,8 % dans la zone de l'OCDE⁴³. Les pays en développement d'Asie, menés par la Chine, ont continué de se démarquer, avec une progression de 6,5 %.

L'économie américaine n'a pas connu une année désastreuse l'an dernier, avec une expansion de 2,4 %, qui s'inscrivait à la suite d'une maigre progression de 0,3 % au cours de l'année précédente. C'est largement mieux que l'économie de l'Union européenne, dont la croissance n'a été que de 1 %, ou que celle du Japon, qui est demeurée en quasi-stagnation avec un gain infime de 0,3 %, dans un contexte de déflation persistante. Cela demeure toutefois bien en deçà du potentiel de croissance de l'économie américaine, qui est estimée à plus de 3 % par an. La croissance américaine a une fois de plus reposé largement sur les épaules des consommatrices et consommateurs ainsi que des administrations publiques, pendant que la progression des investissements privés demeurait anémique, et que les exportations reculaient⁴⁴. Les ménages ont profité de la politique monétaire extrêmement favorable de la Fed, qui a réduit au cours de l'automne son taux directeur à 1,25 %, un niveau qui ne s'était pas vu depuis plus de 40 ans. En ce qui a trait à la politique budgétaire, l'administration fédérale a accru de façon notable ses dépenses, en particulier celles touchant à la sécurité et à la défense, renouant ainsi avec les déficits.

Le manque de vigueur de l'économie s'est traduit par une hausse du chômage. Le taux de chômage dans la zone de

39 Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, p. 185.

40 *Ibid.*, p. 186. Le G7 comprend les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie et le Canada.

41 Organisation de coopération et de développement économiques, *Perspectives économiques de l'OCDE*, p. 231. L'OCDE comprend 30 pays membres : les 15 pays membres de l'Union européenne, les États-Unis, le Canada, le Japon, le Mexique, la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie, l'Islande, la Norvège, la Pologne, la Suisse, la Turquie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Corée.

42 Fonds monétaire international, *op. cit.*, p. 171.

43 Organisation de coopération et de développement économiques, *op. cit.*

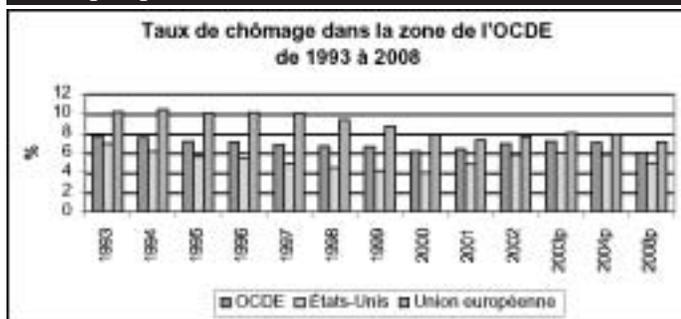
44 U.S. Department of Commerce, Bureau of Economic Analysis, *Gross Domestic Product : First Quarter 2003 (Final)*, p. 5.

l'OCDE, qui était de 6,1 % en 2000, est passé à 6,4 % en 2001 et à 6,9 % l'an dernier. Il s'élevait à 5,8 % aux États-Unis, où l'emploi stagne depuis 3 ans, et à 7,6 % dans l'Union européenne. Aux États-Unis, il s'agit du taux de chômage annuel le plus élevé en huit ans.

Il faudra attendre l'an prochain pour que l'économie reprenne son rythme de croisière. Cette année, la croissance de l'économie mondiale (3,2 % selon le FMI) et celle des pays de l'OCDE (1,9 %) se compareront à celles observées l'an dernier. Aux États-Unis, où la croissance a été médiocre au dernier trimestre de l'an dernier et au cours des trois premiers mois de cette année, il faudra patienter jusqu'au second semestre pour voir l'économie prendre de la vigueur.

La reprise américaine sera soutenue par des conditions monétaires favorables reposant à la fois sur le repli de la devise américaine par rapport à l'euro et au yen et sur des taux d'intérêt très bas. La Fed a d'ailleurs abaissé de nouveau de 25 points de base⁴⁵ son taux directeur le 25 juin dernier, à 1 %. Une nouvelle baisse de 25 points en août n'est pas exclue. La reprise sera également soutenue par l'accélération du programme de réduction d'impôt de l'administration fédérale, qui retournera des centaines de milliards de dollars dans les poches des contribuables américains au prix d'un alourdissement important du déficit budgétaire. En outre, l'obsolescence croissante du parc informatique incitera les entreprises à renouveler massivement leur équipement, apportant ainsi à l'économie une contribution qui a fait défaut au cours des dernières années. Cette contribution des entreprises se fera dans la foulée d'une hausse attendue des profits dès cette année, que le Conference Board du Canada estime à 8,7 %⁴⁶.

Graphique A2

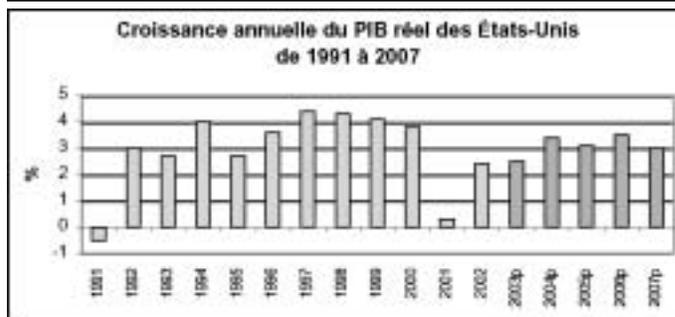


p : prévisions de l'OCDE.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, no 73, juin 2003.

Tant l'OCDE que le Conference Board du Canada n'anticipent qu'une progression de 2,5 % de l'économie américaine pour 2003. Le FMI, pour sa part, est un peu plus pessimiste et n'entrevoit que 2,2 % de croissance. L'an prochain, l'économie de la planète devrait croître de 4,1 % selon le FMI, pendant que l'OCDE prévoit une progression de 3 % pour l'ensemble de ses pays membres, à la faveur d'une nette reprise aux États-Unis. Le Conference Board du Canada prévoit pour sa part une expansion de 3,4 % de l'économie américaine l'an prochain.

Graphique A3



p : prévisions.

Source : Conference Board du Canada, *Scénario de moyen terme*, avril 2003.

Pour les années subséquentes (de 2005 à 2008), la croissance des pays de l'OCDE approcherait de 3 % par an. Quant à la croissance américaine, elle varierait de 3,1 % à 3,5 % d'ici 2007 selon le Conference Board du Canada, ce qui correspond à son potentiel de croissance. Le chômage devrait culminer cette année à 7,2 % dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE, avant de se replier. L'Organisation entrevoit un taux de chômage de 6 % en 2008. Il serait de 5 % aux États-Unis et de 7,2 % dans l'Union européenne (à l'exclusion des 10 pays qui en joindront les rangs l'an prochain)⁴⁷.

LE CANADA

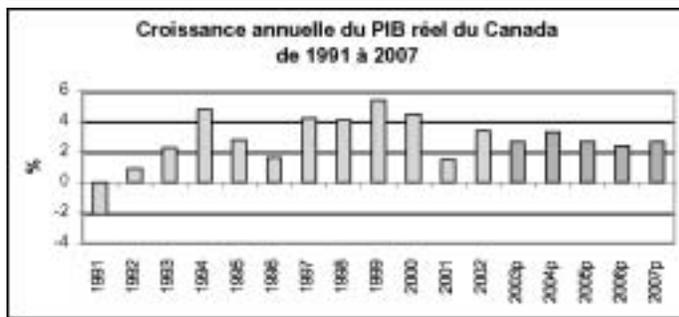
Contre toute attente, si la reprise a été mitigée aux États-Unis, les conséquences ont été limitées pour le Canada, dont la croissance économique de 3,4 % en 2002 le plaçait largement en tête des principaux pays industrialisés. Cette reprise faisait suite à une progression médiocre de 1,9 % l'année précédente, imputable à une importante correction des stocks, pendant que la demande intérieure était en hausse de 3,2 %, et que le repli des exportations était moins marqué que celui des importations.

45 Un point de base correspond à 0,01 point de pourcentage.

46 Conference Board du Canada, *Canadian Outlook*, printemps 2003, p. 2.

47 Organisation de coopération et de développement économiques, *op. cit.*, p. 37.

Graphique A4

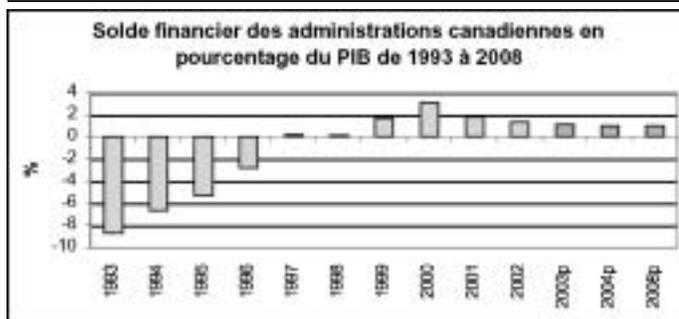


p : prévisions.

Source : Conference Board du Canada, *Scénario de moyen terme*, avril 2003.

Malgré un resserrement de la politique monétaire de la Banque du Canada, les taux d'intérêt à la consommation et les taux hypothécaires, qui étaient très bas, ont peu bougé, ce qui a soutenu la hausse des dépenses des ménages ainsi que la construction résidentielle. Les dépenses publiques ont elles aussi contribué à la bonne tenue de l'économie canadienne, en particulier les dépenses d'infrastructure. La contribution des entreprises a toutefois fait défaut, avec un repli de la construction non résidentielle et de l'investissement en machines et matériel. Leur apport majeur aura reposé essentiellement sur la reconstitution des stocks, qui avaient fondu en 2001. Le secteur extérieur a lui aussi freiné la croissance avec des exportations qui stagnaient pendant que les importations étaient en légère hausse.

Graphique A5



p : prévisions de l'OCDE.

Source : OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, no 73, juin 2003.

Si les données globales pour 2002 dressent un portrait plutôt satisfaisant de l'économie canadienne, les chiffres du dernier trimestre de l'année montrent des signes

inquiétants d'essoufflement, avec une croissance annualisée de seulement 1,6 %, hypothéquée par le déclin des exportations. Ces dernières ont reculé au cours des quatre derniers mois de l'année. Une amélioration a été notée au premier trimestre de 2003, avec une croissance de 2,4 % en rythme annuel, encore là limitée par la faiblesse des exportations. Pendant ce temps, la demande intérieure, soutenue entre autres par les consommatrices et consommateurs dont la confiance s'est maintenue à des niveaux élevés, est demeurée plus que satisfaisante avec une progression annualisée de 3,1 % au dernier trimestre de l'an dernier et de 3,9 % au cours des 3 premiers mois de cette année⁴⁸.

Le Conference Board du Canada prévoyait, dans son scénario de moyen terme d'avril, une croissance de 2,7 % pour cette année, suivie d'une progression plus marquée de 3,3 % l'an prochain. Par la suite, l'économie canadienne avancerait à un rythme inférieur à 3 %, son potentiel de croissance étant limité par le ralentissement démographique⁴⁹. L'OCDE, pour sa part, est plus optimiste et estime que le pays connaîtra une croissance moyenne supérieure à 3 % de 2005 à 2008⁵⁰. Pour l'année en cours, la plupart des prévisionnistes ont revu les estimations à la baisse. Le ministre des Finances canadien a lui-même révisé ses prévisions de croissance pour cette année, ramenant celle-ci de 3,2 % à 2,2 %⁵¹. L'économie américaine qui tarde à redémarrer freine les exportations. Celles-ci seront en outre affectées par l'appréciation de la devise canadienne de 15 % depuis la fin de 2002 par rapport au dollar américain, qui rend les produits canadiens moins attractifs. L'épidémie de pneumonie atypique (ou syndrome respiratoire aigu sévère [SRAS]) a aussi durement touché l'économie, surtout celle de l'Ontario, mais les conséquences se sont également fait sentir dans les autres provinces, en particulier dans le domaine touristique. L'épidémie pourrait retrancher quelques dixièmes de point à la croissance.

Les dépenses de consommation, qui s'appuieront sur la forte création d'emplois de l'année dernière, continueront d'apporter une contribution importante, en attendant que l'augmentation de l'activité au sud de la frontière permette un apport plus important du secteur extérieur. Pour sa part, la politique budgétaire fédérale, qui gonflera de 15 milliards de dollars les dépenses entre les années financières 2002-2003 et 2004-2005, ajoutera cette année 0,5 point à la croissance canadienne en 2003, selon le Conference Board du Canada⁵². Malgré la hausse des dépenses, l'OCDE prévoit que les administrations

48 Il s'agit de la demande intérieure finale, qui correspond aux dépenses des consommateurs, aux dépenses gouvernementales ainsi qu'aux investissements en construction et en machines et matériel. Cela exclut la variation des stocks. Source : Statistique Canada, « Comptes économiques canadiens, premier trimestre de 2003 », *Le Quotidien*.

49 Conference Board, du Canada, *Scénario de moyen terme*.

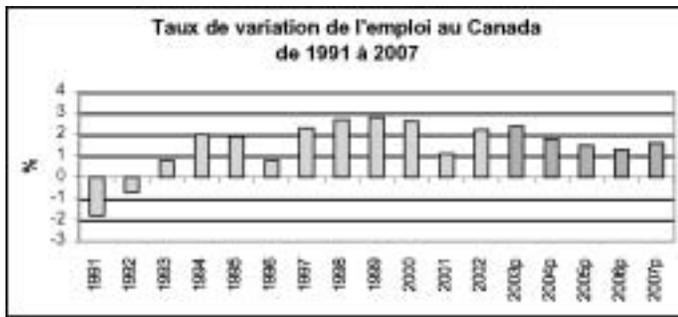
50 Organisation de coopération et de développement économiques, *op. cit.*, p. 37.

51 « John Manley se veut rassurant sur la croissance », *Le Devoir*.

52 Conference Board du Canada, *Canadian Outlook*, printemps 2003, p. 11.

publiques continueront, dans leur ensemble, de générer des surplus budgétaires et de réduire leur taux d'endettement. Quant aux entreprises, elles devront, comme aux États-Unis, renouveler leur parc informatique. En outre, la montée de la devise canadienne obligera plusieurs d'entre elles à moderniser leurs moyens de production afin d'améliorer leur compétitivité.

Graphique A6

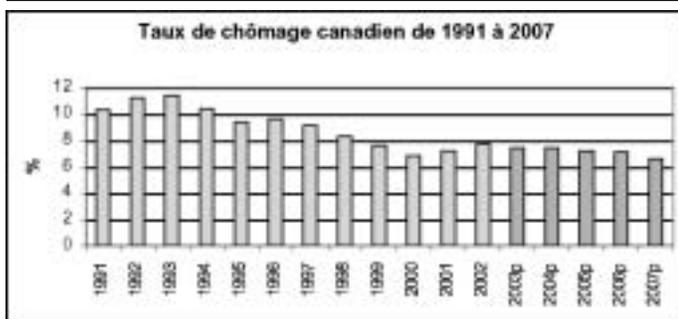


p : prévisions.

Source : Conference Board du Canada, *Scénario de moyen terme*, avril 2003.

Dès l'an prochain, à mesure que l'économie américaine prendra de la vigueur, le resserrement de la politique monétaire de la Fed réduira l'écart entre les taux d'intérêt américains et canadiens, ce qui devrait se traduire par un recul du huard à un niveau inférieur à 0,70 \$ US, favorisant les exportations canadiennes.

Graphique A7



p : prévisions.

Source : Conference Board du Canada, *Scénario de moyen terme*, avril 2003.

La croissance de l'économie canadienne s'est traduite par une accélération de la croissance de l'emploi en 2002 après les maigres résultats de 2001. Un tiers de million d'emplois ont été créés au Canada l'an dernier, soit le

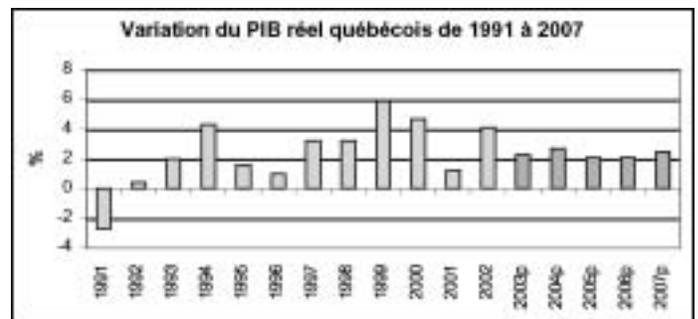
double de l'année précédente. Le chômage était malgré tout en hausse pour une deuxième année de suite, en raison du gonflement important de la population active. Le taux de chômage a atteint 7,7 %, le niveau le plus élevé des 4 dernières années. Le pays comptait près de 200 000 chômeuses et chômeurs de plus qu'en 2000.

Le Conference Board du Canada entrevoit un gain d'emplois un peu plus marqué cette année (2,4 %) que l'an dernier (2,2 %) malgré une croissance économique un peu moins vigoureuse. En réalité, une partie importante des gains annuels prévus cette année sont tributaires de la forte progression de l'emploi au cours des derniers mois de 2002. Au cours des prochaines années, la création d'emplois devrait être plus modeste, variant de 1,3 % à 1,8 % par année. Cela devrait être suffisant pour occasionner un recul du chômage, qui ne serait plus que de 6,6 % en 2007.

LE QUÉBEC

Si le Canada était au premier rang des grands pays industrialisés en 2002 avec une croissance de 3,4 %, la performance de l'économie québécoise en a surpris plus d'un avec une progression de 4,3 %, comme si les ratés de l'économie américaine n'avaient pas de prise sur elle⁵³. Contrairement aux quelques années précédentes, où les exportations nettes⁵⁴ avaient apporté une contribution notable à l'expansion de l'économie québécoise, le Québec a dû s'appuyer, l'an dernier, sur le seul dynamisme interne de son économie.

Graphique A8



p : prévisions.

Source : Conference Board du Canada, *Scénario de moyen terme*, avril 2003.

53 Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut réel, Québec, 1996-2002*; Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut réel selon les dépenses, données désaisonnalisées au taux annuel, base 1997, Québec, 2000-2003*.

54 Les exportations nettes comprennent les exportations (internationales et interprovinciales) de biens et services moins les importations de biens et services.

Les dépenses des ménages ont continué d'être le moteur principal de la croissance, mais elles n'ont pas été seules en cause. Les investissements des administrations publiques, caractérisés par l'accélération des travaux d'infrastructure, ont ajouté 0,5 point à la croissance. L'explosion de la construction résidentielle a contribué pour 1 point, ce qui a compensé pour le repli des investissements des entreprises en construction non résidentielle ainsi qu'en machines et matériel, qui ont fait perdre 0,6 point. Enfin, la reconstitution des stocks, qui avaient subi une importante correction l'année précédente, a ajouté près de 1 point.

L'évolution du commerce extérieur a toutefois connu depuis le deuxième trimestre de l'an dernier une évolution préoccupante. Les difficultés de l'économie américaine à redémarrer ont commencé à avoir des conséquences pour l'économie du Québec. La morosité outre-frontières a continué de grignoter la croissance de l'économie québécoise au premier trimestre de 2003. Pendant que la progression de la demande intérieure s'élevait à plus de 4 % en données annualisées, la réduction du solde du commerce extérieur a limité la croissance à seulement 1,2 %. La bonne nouvelle, c'est que les investissements des entreprises étaient en forte hausse au cours des trois premiers mois de l'année.

Pour cette année et les suivantes, la croissance attendue par le Conference Board du Canada est plus modeste que ce que le Québec a connu l'an dernier. Le retard de la reprise américaine limiterait la progression à 2,3 % en 2003. Celle-ci serait un peu plus vigoureuse en 2004 (2,7 %), avant de se replier légèrement pour varier entre 2,1 % et 2,5 %, limitée par le ralentissement démographique de plus en plus marqué.

Si l'accroissement des dépenses fédérales apportera une contribution non négligeable à l'économie, la marge de manœuvre très ténue de l'administration québécoise ne lui permettra pas de soutenir l'activité économique autant qu'elle a pu le faire l'an dernier. Les consommatrices et consommateurs, pour leur part, profiteront des gains historiques d'emplois de l'an dernier ainsi que des conditions de crédit toujours alléchantes. En outre, dès l'an prochain et pour les années qui suivront, les consommatrices et consommateurs devraient voir leur revenu disponible se gonfler des réductions d'impôt annoncées. Le coût du crédit devrait cependant augmenter à mesure que l'économie américaine sortira de sa léthargie et atteindra son rythme de croisière.

La construction résidentielle demeurera élevée encore quelque temps, mais il ne faudra pas s'attendre à ce qu'elle excède le niveau atteint l'an dernier. À mesure que la crise du logement va se résorber et que les taux hypothécaires vont augmenter, on devrait observer un léger ralentissement du rythme des mises en chantier. Par ailleurs, les dépenses de construction non résidentielle seront soutenues par plusieurs projets majeurs, dont l'agrandissement de l'aluminerie Alouette à Sept-Îles et les travaux d'amélioration à l'usine d'Alcoa à Baie-Comeau, les aménagements hydroélectriques de la rivière Toulustouc, de la centrale Péribonka et de Eastmain 1 ainsi que le prolongement de l'autoroute 30, pour n'en nommer que quelques-uns. Plusieurs grands projets entraîneront des achats importants d'équipement. Sans être comparable à ce qu'elle a été dans la deuxième moitié des années 1990, la contribution des investissements en machines et matériel à l'économie québécoise au cours des prochaines années sera appréciable.

À court terme, le secteur extérieur demeure un important sujet de préoccupation alimenté par plusieurs causes. Le manque de tonus de l'économie américaine, le conflit du bois d'œuvre qui traîne en longueur, les problèmes de l'industrie aérienne, exacerbés par les attentats du 11 septembre 2001 et qui freinent l'expansion de l'industrie aéronautique, sont autant de facteurs qui ont fait obstacle à l'expansion des exportations québécoises. Se sont ajoutés cette année les deux épisodes consécutifs d'épidémie de SRAS à Toronto, dont les dommages collatéraux se sont fait sentir jusque dans l'industrie touristique québécoise, ainsi que l'envolée du dollar canadien par rapport à la devise américaine. D'ici l'an prochain, l'épidémie de SRAS ne sera plus qu'un mauvais souvenir, et le conflit du bois d'œuvre devrait avoir trouvé son dénouement. La reprise américaine attendue dès le second semestre de cette année ouvrira de nouveau des marchés à l'exportation qui s'étaient un peu fermés en raison du ralentissement. Elle devrait entraîner en outre un rétrécissement de l'écart entre les taux d'intérêt américains et canadiens, ce qui réduira la valeur relative de la devise canadienne et améliorera du même coup la position concurrentielle des entreprises canadiennes et québécoises durement mises à mal par l'envolée du huard.

ANNEXE B TABLEAUX

Tableau B1

Le marché du travail au Québec de 1990 à 2007

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Population	5457,4	5518,9	5577,2	5631,5	5675,2	5720,2	5764,3	5807,3
Var. (000)	63,5	61,5	58,3	54,3	43,7	45,0	44,1	43,0
Var. (%)	1,2	1,1	1,1	1,0	0,8	0,8	0,8	0,7
Population active	3504,3	3507,2	3483,4	3505,2	3537,2	3554,5	3569,2	3606,2
Var. (000)	48,3	2,9	-23,8	21,8	32,0	17,3	14,7	37,0
Var. (%)	1,4	0,1	-0,7	0,6	0,9	0,5	0,4	1,0
Emploi	3141,3	3081,7	3041,8	3039,7	3100,4	3147,6	3145,6	3195,1
Var. (000)	17,5	-59,6	-39,9	-2,1	60,7	47,2	-2,0	49,5
Var. (%)	0,6	-1,9	-1,3	-0,1	2,0	1,5	-0,1	1,6
Chômage	363,0	425,5	441,6	465,5	436,8	406,9	423,6	411,1
Var. (000)	30,8	62,5	16,1	23,9	-28,7	-29,9	16,7	-12,5
Var. (%)	9,3	17,2	3,8	5,4	-6,2	-6,8	4,1	-3,0
Taux d'activité	64,2	63,5	62,5	62,2	62,3	62,1	61,9	62,1
Var. (points de %)	0,1	-0,7	-1,0	-0,3	0,1	-0,2	-0,2	0,2
Taux de chômage	10,4	12,1	12,7	13,3	12,3	11,4	11,9	11,4
Var. (points de %)	0,7	1,7	0,6	0,6	-1,0	-0,9	0,5	-0,5
Taux d'emploi	57,6	55,8	54,5	54,0	54,6	55,0	54,6	55,0
Var. (points de %)	-0,4	-1,8	-1,3	-0,5	0,6	0,4	-0,4	0,4



1998	1999	2000	2001	2002	2003p	2004p	2005p	2006p	2007p
5849,7	5893,3	5935,9	5984,6	6033,4	6071,7	6112,9	6159,3	6207,3	6253,2
42,4	43,6	42,6	48,7	48,8	38,3	41,2	46,4	48,0	45,9
0,7	0,7	0,7	0,8	0,8	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7
3660,2	3701,6	3753,2	3806,9	3929,9	4008,1	4059,3	4103,7	4141,3	4179,2
54,0	41,4	51,6	53,7	123,0	78,2	51,3	44,3	37,6	37,9
1,5	1,1	1,4	1,4	3,2	2,0	1,3	1,1	0,9	0,9
3281,6	3357,4	3437,7	3474,5	3592,7	3670,6	3727,7	3770,5	3823,1	3878,3
86,5	75,8	80,3	36,8	118,2	77,9	57,1	42,8	52,6	55,2
2,7	2,3	2,4	1,1	3,4	2,2	1,6	1,1	1,4	1,4
378,6	344,2	315,5	332,3	337,2	337,5	331,7	333,2	318,2	300,9
-32,5	-34,4	-28,7	16,8	4,9	0,3	-5,8	1,5	-15,0	-17,3
-7,9	-9,1	-8,3	5,3	1,5	0,1	-1,7	0,5	-4,5	-5,4
62,6	62,8	63,2	63,6	65,1	66,0	66,4	66,6	66,7	66,8
0,5	0,2	0,4	0,4	1,5	0,9	0,4	0,2	0,1	0,1
10,3	9,3	8,4	8,7	8,6	8,4	8,2	8,1	7,7	7,2
-1,1	-1,0	-0,9	0,3	-0,1	-0,2	-0,3	-0,1	-0,4	-0,5
56,1	57,0	57,9	58,1	59,5	60,5	61,0	61,2	61,6	62,0
1,1	0,9	0,9	0,2	1,4	1,0	0,5	0,2	0,4	0,4

Tableau B2

Le marché du travail des personnes de 15 à 64 ans au Québec de 1990 à 2007

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Population	4763,2	4800,1	4840,4	4878,0	4907,4	4936,9	4965,0	4987,8
Var. (000)	39,8	36,9	40,3	37,6	29,4	29,5	28,1	22,8
Var. (%)	0,8	0,8	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6	0,5
Population active	3470,6	3476,8	3446,8	3471,6	3505,3	3524,8	3534,7	3567,1
Var. (000)	54,8	6,2	-30,0	24,8	33,7	19,5	9,9	32,4
Var. (%)	1,6	0,2	-0,9	0,7	1,0	0,6	0,3	0,9
Emploi	3108,0	3052,9	3007,4	3009,7	3070,9	3119,8	3113,4	3157,6
Var. (000)	24,2	-55,1	-45,5	2,3	61,2	48,9	-6,4	44,2
Var. (%)	0,8	-1,8	-1,5	0,1	2,0	1,6	-0,2	1,4
Chômage	362,6	423,9	439,4	462,0	434,4	404,9	421,4	409,5
Var. (000)	30,6	61,3	15,5	22,6	-27,6	-29,5	16,5	-11,9
Var. (%)	9,2	16,9	3,7	5,1	-6,0	-6,8	4,1	-2,8
Taux d'activité	72,9	72,4	71,2	71,2	71,4	71,4	71,2	71,5
Var. (points de %)	0,6	-0,5	-1,2	0,0	0,2	0,0	-0,2	0,3
Taux de chômage	10,4	12,2	12,7	13,3	12,4	11,5	11,9	11,5
Var. (points de %)	0,7	1,8	0,5	0,6	-0,9	-0,9	0,4	-0,4
Taux d'emploi	65,3	63,6	62,1	61,7	62,6	63,2	62,7	63,3
Var. (points de %)	0,0	-1,7	-1,5	-0,4	0,9	0,6	-0,5	0,6

1998	1999	2000	2001	2002	2003p	2004p	2005p	2006p	2007p
5011,2	5038,0	5063,4	5092,5	5124,2	5145,6	5167,9	5194,5	5219,1	5239,4
23,4	26,8	25,4	29,1	31,7	21,4	22,3	26,6	24,6	20,3
0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,4
3618,8	3668,8	3724,3	3771,8	3889,7	3967,3	4017,8	4061,2	4097,8	4134,6
51,7	50,0	55,5	47,5	117,9	77,6	50,4	43,5	36,5	36,8
1,4	1,4	1,5	1,3	3,1	2,0	1,3	1,1	0,9	0,9
3241,4	3325,6	3409,6	3441,5	3554,3	3631,7	3688,0	3730,0	3781,6	3835,7
83,8	84,2	84,0	31,9	112,8	77,4	56,3	42,0	51,6	54,1
2,7	2,6	2,5	0,9	3,3	2,2	1,6	1,1	1,4	1,4
377,4	343,2	314,7	330,3	335,4	335,6	329,8	331,3	316,2	298,9
-32,1	-34,2	-28,5	15,6	5,1	0,2	-5,9	1,5	-15,1	-17,3
-7,8	-9,1	-8,3	5,0	1,5	0,1	-1,7	0,5	-4,6	-5,5
72,2	72,8	73,6	74,1	75,9	77,1	77,7	78,2	78,5	78,9
0,7	0,6	0,8	0,5	1,8	1,2	0,6	0,4	0,3	0,4
10,4	9,4	8,4	8,8	8,6	8,5	8,2	8,2	7,7	7,2
-1,1	-1,0	-1,0	0,4	-0,2	-0,1	-0,3	-0,1	-0,4	-0,5
64,7	66,0	67,3	67,6	69,4	70,6	71,4	71,8	72,5	73,2
1,4	1,3	1,3	0,3	1,8	1,2	0,8	0,4	0,7	0,8

Tableau B3**Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007**

En milliers (000)	1996	1997	1998	1999	2000
Agriculture et pêche	68,0	64,1	70,2	64,9	64,8
Var. (000)	-1,7	-3,9	6,1	-5,3	-0,1
Var. (%)	-2,4	-5,7	9,5	-7,5	-0,2
Foresterie et exploitation forestière	23,6	24,2	25,0	23,4	22,5
Var. (000)	-0,2	0,6	0,8	-1,6	-0,9
Var. (%)	-0,8	2,5	3,3	-6,4	-3,8
Extraction minière	16,3	16,2	19,1	11,8	15,1
Var. (000)	-4,6	-0,1	2,9	-7,3	3,3
Var. (%)	-22,0	-0,6	17,9	-38,2	28,0
Services publics	34,5	31,1	30,4	26,6	26,8
Var. (000)	2,2	-3,4	-0,7	-3,8	0,2
Var. (%)	6,8	-9,9	-2,3	-12,5	0,8
Construction	137,3	126,6	122,9	132,6	139,7
Var. (000)	-3,3	-10,7	-3,7	9,7	7,1
Var. (%)	-2,3	-7,8	-2,9	7,9	5,4
Fabrication	546,8	584,3	609,2	640,5	629,0
Var. (000)	-8,4	37,5	24,9	31,3	-11,5
Var. (%)	-1,5	6,9	4,3	5,1	-1,8
Biens non durables	301,1	310,8	323,1	333,9	312,1
Var. (000)	-13,6	9,7	12,3	10,8	-21,8
Var. (%)	-4,3	3,2	4,0	3,3	-6,5
Aliments, boissons et tabac	67,5	64,6	63,5	72,3	71,8
Var. (000)	1,7	-2,9	-1,1	8,8	-0,5
Var. (%)	2,6	-4,3	-1,7	13,9	-0,7
Textiles et produits textiles	28,6	28,3	29,8	24,0	25,8
Var. (000)	-1,0	-0,3	1,5	-5,8	1,8
Var. (%)	-3,4	-1,0	5,3	-19,5	7,5

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
63,4	66,0	65,5	65,3	65,2	65,2	65,5
-1,4	2,6	-0,5	-0,2	-0,1	0,0	0,3
-2,2	4,1	-0,8	-0,3	-0,2	0,0	0,5
23,1	24,3	24,0	24,4	24,5	24,7	24,8
0,6	1,2	-0,3	0,4	0,1	0,2	0,1
2,7	5,2	-1,2	1,5	0,6	0,6	0,5
12,3	12,7	13,5	13,5	13,0	12,5	13,0
-2,8	0,4	0,8	0,1	-0,5	-0,5	0,6
-18,5	3,3	6,1	0,5	-3,9	-4,1	4,5
28,3	30,0	30,2	30,9	31,1	31,5	31,8
1,5	1,7	0,2	0,7	0,3	0,3	0,3
5,6	6,0	0,5	2,3	0,8	1,1	1,1
139,6	158,0	162,3	162,8	159,9	160,7	163,0
-0,1	18,4	4,3	0,5	-2,9	0,8	2,3
-0,1	13,2	2,7	0,3	-1,8	0,5	1,4
642,6	655,2	665,0	677,2	686,7	699,4	712,9
13,6	12,6	9,8	12,2	9,5	12,7	13,5
2,2	2,0	1,5	1,8	1,4	1,8	1,9
327,8	319,5	325,2	327,7	331,6	334,1	336,8
15,7	-8,3	5,7	2,5	3,9	2,5	2,7
5,0	-2,5	1,8	0,8	1,2	0,8	0,8
74,4	75,5	77,7	78,7	82,4	84,6	86,9
2,6	1,1	2,2	0,9	3,7	2,2	2,3
3,6	1,5	3,0	1,2	4,7	2,7	2,7
20,3	19,7	20,0	19,6	18,9	18,2	17,7
-5,5	-0,6	0,3	-0,5	-0,7	-0,7	-0,5
-21,3	-3,0	1,6	-2,3	-3,3	-3,5	-2,9

Tableau B3**Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007**

En milliers (000)	1996	1997	1998	1999	2000
Vêtements et produits en cuir	57,5	69,6	76,9	76,5	61,5
Var. (000)	-8,0	12,1	7,3	-0,4	-15,0
Var. (%)	-12,2	21,0	10,5	-0,5	-19,6
Papier	36,3	32,1	36,0	37,3	34,8
Var. (000)	-2,3	-4,2	3,9	1,3	-2,5
Var. (%)	-6,0	-11,6	12,1	3,6	-6,7
Impression	26,8	28,0	29,9	33,7	27,5
Var. (000)	-1,0	1,2	1,9	3,8	-6,2
Var. (%)	-3,6	4,5	6,8	12,7	-18,4
Pétrole, charbon et prod. chimiques	32,7	33,7	31,4	32,3	38,3
Var. (000)	-3,2	1,0	-2,3	0,9	6,0
Var. (%)	-8,9	3,1	-6,8	2,9	18,6
Produits en caoutchouc et en plastique	30,4	30,8	31,4	33,4	31,0
Var. (000)	1,0	0,4	0,6	2,0	-2,4
Var. (%)	3,4	1,3	1,9	6,4	-7,2
Activités diverses de fabrication	21,3	23,7	24,2	24,4	21,4
Var. (000)	-0,8	2,4	0,5	0,2	-3,0
Var. (%)	-3,6	11,3	2,1	0,8	-12,3
Biens durables	245,7	273,5	286,1	306,6	316,9
Var. (000)	5,2	27,8	12,6	20,5	10,3
Var. (%)	2,2	11,3	4,6	7,2	3,4
Produits en bois	38,5	41,7	45,7	49,5	51,6
Var. (000)	2,3	3,2	4,0	3,8	2,1
Var. (%)	6,4	8,3	9,6	8,3	4,2
Produits minéraux non métalliques	12,9	14,3	10,7	15,7	15,5
Var. (000)	-0,8	1,4	-3,6	5,0	-0,2
Var. (%)	-5,8	10,9	-25,2	46,7	-1,3

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
72,6	57,1	57,0	56,7	55,2	54,1	53,1
11,1	-15,5	-0,1	-0,3	-1,4	-1,1	-1,0
18,0	-21,3	-0,1	-0,6	-2,5	-2,1	-1,9
33,6	32,7	33,1	33,3	33,0	32,9	33,0
-1,2	-0,9	0,4	0,2	-0,4	-0,1	0,0
-3,4	-2,7	1,3	0,7	-1,1	-0,2	0,1
31,8	31,3	32,3	32,4	33,3	33,2	33,2
4,3	-0,5	1,0	0,1	0,9	-0,1	0,0
15,6	-1,6	3,3	0,2	2,8	-0,2	0,0
39,5	41,3	41,6	42,1	43,1	43,9	44,7
1,2	1,8	0,3	0,5	1,0	0,7	0,9
3,1	4,6	0,7	1,2	2,5	1,6	2,0
31,6	33,5	34,4	35,3	35,9	36,7	37,4
0,6	1,9	0,9	0,9	0,6	0,8	0,8
1,9	6,0	2,6	2,5	1,8	2,2	2,1
24,0	28,4	29,2	29,9	30,0	30,6	30,9
2,6	4,4	0,8	0,7	0,1	0,6	0,3
12,1	18,3	2,8	2,4	0,4	2,0	1,0
314,8	335,7	339,6	349,4	355,1	365,3	375,9
-2,1	20,9	3,9	9,8	5,8	10,1	10,6
-0,7	6,6	1,2	2,9	1,6	2,9	2,9
52,6	65,7	67,8	70,0	70,9	72,8	75,6
1,0	13,1	2,1	2,2	0,9	1,9	2,9
1,9	24,9	3,2	3,2	1,3	2,7	3,9
17,1	15,2	16,2	16,3	16,2	16,2	16,2
1,6	-1,9	1,0	0,1	-0,1	-0,1	0,0
10,3	-11,1	6,4	0,9	-0,6	-0,4	0,2

Tableau B3**Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007**

En milliers (000)	1996	1997	1998	1999	2000
Première transformation des métaux	34,4	34,7	32,7	34,3	32,7
Var. (000)	2,7	0,3	-2,0	1,6	-1,6
Var. (%)	8,5	0,9	-5,8	4,9	-4,7
Produits métalliques	30,5	38,2	41,1	35,1	43,0
Var. (000)	-4,7	7,7	2,9	-6,0	7,9
Var. (%)	-13,4	25,2	7,6	-14,6	22,5
Machines	21,0	20,1	23,6	22,6	26,1
Var. (000)	1,0	-0,9	3,5	-1,0	3,5
Var. (%)	5,0	-4,3	17,4	-4,2	15,5
Prod. informatiques, électroniques, électriques	38,3	44,5	42,4	54,5	60,9
Var. (000)	-1,0	6,2	-2,1	12,1	6,4
Var. (%)	-2,5	16,2	-4,7	28,5	11,7
Matériel de transport	45,1	51,5	54,2	61,0	51,1
Var. (000)	4,5	6,4	2,7	6,8	-9,9
Var. (%)	11,1	14,2	5,2	12,5	-16,2
Meubles	25,0	28,5	35,7	33,9	36,0
Var. (000)	1,2	3,5	7,2	-1,8	2,1
Var. (%)	5,0	14,0	25,3	-5,0	6,2
Commerce	502,1	499,9	504,0	518,3	552,6
Var. (000)	-1,9	-2,2	4,1	14,3	34,3
Var. (%)	-0,4	-0,4	0,8	2,8	6,6
Commerce en gros	111,7	102,6	107,6	127,3	131,6
Var. (000)	8,0	-9,1	5,0	19,7	4,3
Var. (%)	7,7	-8,1	4,9	18,3	3,4
Commerce au détail	390,4	397,3	396,4	391,0	421,0
Var. (000)	-9,9	6,9	-0,9	-5,4	30,0
Var. (%)	-2,5	1,8	-0,2	-1,4	7,7

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
32,2	33,6	33,0	33,3	33,6	34,0	34,4
-0,5	1,4	-0,6	0,3	0,2	0,5	0,4
-1,5	4,3	-1,8	1,0	0,7	1,4	1,2
45,5	43,3	44,9	46,3	47,0	49,3	51,6
2,5	-2,2	1,6	1,4	0,7	2,3	2,3
5,8	-4,8	3,7	3,2	1,5	5,0	4,6
31,3	24,3	25,2	26,4	26,9	27,7	28,9
5,2	-7,0	0,9	1,2	0,5	0,8	1,2
19,9	-22,4	3,8	4,7	1,7	3,2	4,4
48,1	47,6	48,1	49,6	50,8	52,2	53,5
-12,8	-0,5	0,5	1,5	1,3	1,3	1,3
-21,0	-1,0	1,1	3,1	2,5	2,6	2,6
48,2	62,9	60,1	61,6	62,6	64,1	65,4
-2,9	14,7	-2,8	1,5	1,0	1,5	1,3
-5,7	30,5	-4,4	2,4	1,6	2,4	2,0
39,8	43,1	44,1	45,7	46,9	48,7	49,9
3,8	3,3	1,0	1,6	1,2	1,7	1,2
10,6	8,3	2,3	3,7	2,6	3,7	2,5
557,7	593,5	609,5	618,5	625,6	633,9	642,6
5,1	35,8	16,0	9,0	7,2	8,3	8,7
0,9	6,4	2,7	1,5	1,2	1,3	1,4
122,7	129,2	131,3	134,2	135,9	138,3	140,7
-8,9	6,5	2,1	2,8	1,7	2,4	2,4
-6,8	5,3	1,6	2,2	1,3	1,8	1,7
435,0	464,3	478,1	484,2	489,7	495,6	501,9
14,0	29,3	13,8	6,0	5,5	5,9	6,3
3,3	6,7	3,0	1,3	1,1	1,2	1,3

Tableau B3**Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007**

En milliers (000)	1996	1997	1998	1999	2000
Transport et entreposage	146,2	153,2	159,8	162,8	172,9
Var. (000)	-1,4	7,0	6,6	3,0	10,1
Var. (%)	-0,9	4,8	4,3	1,9	6,2
Information, culture et loisirs	127,5	134,4	135,8	142,7	145,3
Var. (000)	10,4	6,9	1,4	6,9	2,6
Var. (%)	8,9	5,4	1,0	5,1	1,8
Finance, assurances, immob. et location	201,3	197,7	180,9	176,6	182,2
Var. (000)	6,3	-3,6	-16,8	-4,3	5,6
Var. (%)	3,2	-1,8	-8,5	-2,4	3,2
Serv. professionnels, scientifiques et techniques	143,7	161,5	184,3	196,1	200,2
Var. (000)	3,8	17,8	22,8	11,8	4,1
Var. (%)	2,7	12,4	14,1	6,4	2,1
Gestion d'entreprise, serv. adm. et autres	91,4	88,9	101,9	103,0	111,7
Var. (000)	4,9	-2,5	13,0	1,1	8,7
Var. (%)	5,7	-2,7	14,6	1,1	8,4
Services d'enseignement	224,9	219,6	229,2	233,4	220,0
Var. (000)	2,5	-5,3	9,6	4,2	-13,4
Var. (%)	1,1	-2,4	4,4	1,8	-5,7
Soins de santé et assistance sociale	343,6	332,8	330,7	347,7	378,8
Var. (000)	-5,4	-10,8	-2,1	17,0	31,1
Var. (%)	-1,5	-3,1	-0,6	5,1	8,9
Hébergement et restauration	182,1	190,2	206,7	197,0	202,9
Var. (000)	1,2	8,1	16,5	-9,7	5,9
Var. (%)	0,7	4,4	8,7	-4,7	3,0
Autres services	155,5	165,9	173,6	178,9	167,1
Var. (000)	-2,8	10,4	7,7	5,3	-11,8
Var. (%)	-1,8	6,7	4,6	3,1	-6,6

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
173,4	149,8	151,8	154,2	155,6	157,5	159,4
0,5	-23,6	2,0	2,4	1,4	1,9	1,8
0,3	-13,6	1,3	1,6	0,9	1,2	1,2
155,1	159,7	164,2	167,4	170,3	173,2	176,2
9,8	4,6	4,5	3,2	2,9	2,9	3,0
6,7	3,0	2,8	2,0	1,7	1,7	1,7
183,8	191,9	195,5	197,2	198,6	200,5	202,1
1,6	8,1	3,6	1,6	1,5	1,8	1,7
0,9	4,4	1,9	0,8	0,8	0,9	0,8
204,6	214,2	223,9	231,6	237,4	244,9	253,2
4,4	9,6	9,7	7,6	5,8	7,5	8,3
2,2	4,7	4,5	3,4	2,5	3,2	3,4
110,6	121,4	127,4	132,2	136,4	140,1	143,6
-1,1	10,8	6,0	4,8	4,2	3,7	3,5
-1,0	9,8	4,9	3,8	3,2	2,7	2,5
216,9	237,2	239,8	241,3	242,2	242,9	242,4
-3,1	20,3	2,6	1,5	0,9	0,7	-0,5
-1,4	9,4	1,1	0,6	0,4	0,3	-0,2
386,5	404,1	416,1	424,9	433,0	441,7	448,4
7,7	17,6	12,0	8,8	8,1	8,7	6,7
2,0	4,6	3,0	2,1	1,9	2,0	1,5
210,3	206,6	208,7	211,9	214,6	217,5	220,5
7,4	-3,7	2,1	3,3	2,7	2,9	2,9
3,6	-1,8	1,0	1,6	1,3	1,4	1,3
157,3	160,8	164,5	166,9	168,8	170,9	173,0
-9,8	3,5	3,7	2,4	2,0	2,1	2,0
-5,9	2,2	2,3	1,4	1,2	1,2	1,2

Tableau B3

Emploi par secteur d'activité de 1996 à 2007

En milliers (000)	1996	1997	1998	1999	2000
Administrations publiques	201,4	204,5	198,2	200,9	206,2
Var. (000)	-3,0	3,1	-6,3	2,7	5,3
Var. (%)	-1,5	1,5	-3,1	1,4	2,6
Emploi total	3146,2	3195,1	3281,9	3357,2	3437,8
Var. (000)	-1,4	48,9	86,8	75,3	80,6
Var. (%)	0,0	1,6	2,7	2,3	2,4

P : prévisions.

2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
209,1	207,4	209,2	208,0	207,4	206,3	206,3
2,9	-1,7	1,8	-1,3	-0,6	-1,1	-0,1
1,4	-0,8	0,9	-0,6	-0,3	-0,5	0,0
3474,6	3592,8	3670,7	3727,8	3770,5	3823,2	3878,5
36,8	118,2	77,9	57,1	42,7	52,7	55,4
1,1	3,4	2,2	1,6	1,1	1,4	1,4

BIBLIOGRAPHIE

- COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC. DIRECTION RECHERCHE ET ORGANISATION. *Construction : Perspectives 2003*, décembre 2002, 13 pages.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Canadian Outlook*, printemps 2003, 41 pages.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Provincial Outlook*, printemps 2003, 47 pages.
- CONFERENCE BOARD DU CANADA. *Scénario de moyen terme*, avril 2003.
- CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC. DIRECTION ÉCONOMIE ET MARCHÉS. *Statistiques 2002 secteur sciage*, juin 2003, 2 pages.
- FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL. *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2003, 266 pages.
- INDUSTRIE CANADA. *L'industrie du meuble au Canada : aperçu* [En ligne], [strategis.ic.gc.ca/epic/internet/infurniture-meuble.nsf] (8 juillet 2003).
- INDUSTRIE CANADA. « Établissements : Fabrication de produits minéraux non métalliques (SCIAN 327) », *Statistiques relatives à l'industrie canadienne*, [En ligne], [www.ic.gc.ca/canadian_industry_statistics/cis.nsf/idF/cis327estF.html] (14 juillet 2003).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques au Québec 2000-2041 : Scénario de référence*. Mise à jour 2000 sur disque compact.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Produit intérieur réel, Québec, 1996-2002*, 8 mai 2003, 1 page.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Produit intérieur réel selon les dépenses, données désaisonnalisées au taux annuel, base 1997, Québec, 2000-2003*, 26 juin 2003, 1 page.
- « John Manley se veut rassurant sur la croissance », *Le Devoir*, 25 juin 2003, p. B3.
- « Les 500 plus importantes entreprises au Québec », *Les Affaires*, édition hors série, 2003.
- « Les fournisseurs vont bien, les fabricants souffrent », *Les Affaires*, samedi 3 mai 2003, p. 39. Dossier spécial.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Le Québec bioalimentaire en un coup d'œil*, édition 2002, 2002, 35 pages.
- MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION DU QUÉBEC. *Plan stratégique du ministère et des organismes 2001-2004*, 47 pages.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Bilan et faits saillants de l'industrie minière du Québec en 2002, 2003*, 19 pages.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Information sur l'industrie minière du Québec : Quatrième trimestre 2002*, vol. 11, n° 2, avril 2003, 12 pages.
- MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES. *Rapport sur l'état des forêts québécoises 1995-1999, 2002*, 272 pages.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES, DE LA FAUNE ET DES PARCS. *L'industrie des produits forestiers au Québec*, [En ligne], [www.mrn.gouv.qc.ca/forets/quebec/quebec-regime-gestion-developpement.jsp] (2 juillet 2003).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL. *Entreprises de services de télécommunications au Québec : Répertoire 2003*, [En ligne], [www.mic.gouv.qc.ca/secteurs-industriels/technologies-information/rep_service_Telecom.html] (6 août 2003).

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL. *L'industrie de la plasturgie québécoise : Faits saillants*, [En ligne], [www.mic.gouv.qc.ca/secteurs-industriels/fr/profils_industriels.html] (7 juillet 2003).

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 73, juin 2003, 292 pages.

STATISTIQUE CANADA. « Comptes économiques canadiens, premier trimestre de 2003 », *Le Quotidien*, 30 mai 2003, p. 2-9.

STATISTIQUE CANADA. *Exportations, SCIAN3, 1992-2002*. Compilation spéciale par l'Institut de la statistique du Québec.

STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active*, révisé, février 2002, 41 pages.

STATISTIQUE CANADA. *Industries manufacturières du Canada, niveaux national et provincial*, édition 1999, 18 juin 2002, pagination multiple.

STATISTIQUE CANADA. *PIB par industrie aux prix de 1997, 1984 à 2002*. Compilation spéciale par l'Institut de la statistique du Québec.

STATISTIQUE CANADA. *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord Canada 2002*, avril 2003, 908 pages.

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE. BUREAU OF ECONOMIC ANALYSIS. *Gross Domestic Product: First Quarter 2003 (Final)*, 26 juin 2003, 14 pages.

U.S. DEPARTMENT OF LABOUR. BUREAU OF LABOUR STATISTICS. *Labour Force Statistics from the Current Population Survey, 1948-2003*, 4 juillet 2003.

Emploi Québec

Emploi-Québec, dont la mission est de favoriser un meilleur appariement entre l'offre et la demande de main-d'œuvre, diffuse gratuitement des données, des études et des analyses sur le marché du travail local, régional et national.

Site web : emploiquebec.net